

GÉNÉRALITÉS

1. Exécuter tous les travaux conformément au Code National du Bâtiment du Canada, édition 1985 et aux Normes de Construction Résidentielle du Canada, édition 1985 et à tous autres codes et règlements provinciaux et municipaux.
2. Avant de commencer tout travail, l'entrepreneur doit prendre et vérifier toutes les mesures sur place.
3. Établir les cotes de niveaux et jalonner l'ouvrage de façon détaillée à partir des points de contrôle et des niveaux indiqués aux plans. L'entrepreneur est seul responsable de l'implantation finale du bâtiment conforme aux plans.
4. Aux fins de clarification, des dessins supplémentaires pourront être fournis pour assurer une bonne exécution des travaux dans l'esprit des plans ayant servi à préparer la soumission. Ces dessins auront la même signification et la même portée que s'ils figuraient avec les dessins mentionnés dans les documents contractuels.
5. Assurer l'alimentation électrique provisoire et en assurer les frais et l'entretien selon les règlements et ordonnances en vigueur.
6. Fournir toutes les installations provisoires requises pour l'exécution des travaux.
7. Observer et faire respecter toutes les mesures de sécurité exigées par le Code de Sécurité pour les travaux de construction du Québec.

TRAVAUX D'AMMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

1. **GAZONNEMENT**  
Gazon des prés en plaque 1 1/2" d'épaisseur. Engrais entier de catégorie commerciale. Terre végétale de 4" d'épaisseur.
2. **TROTTOIR**  
Béton 27MPA agrégat 0-3/4", air entraîné 6%. Treillis métallique 6" X 6" X 6/6. Joint de contrôle carton fibre asphalté à 15'-0" centre en centre. Surface antidérapante finie au balai. Épaisseur minimum 5" avec épaissement à 8" en bordure.
3. **STATIONNEMENT**
  - Sous-fondation 6" en pierre concassée 0-3" compactée à 95% PM.
  - Fondation 6" en pierre concassée 0-3/4" compactée à 95% PM.
  - Asphalte type MBS 2" d'épaisseur.
  - Bordures profilées en asphalte.
  - Lignes blanches 4" de largeur peintes mécaniquement.
4. **POTEAUX POUR PRISES DE COURANT**  
Poteaux 6" X 6" en bois traité sous pression. Tête biseautée à 30°. Enfoncement minimum dans le sol: 4'-6". Garnir le fond des fosses d'une épaisseur de 6" de pierre concassée 0-3/4".

BOIS

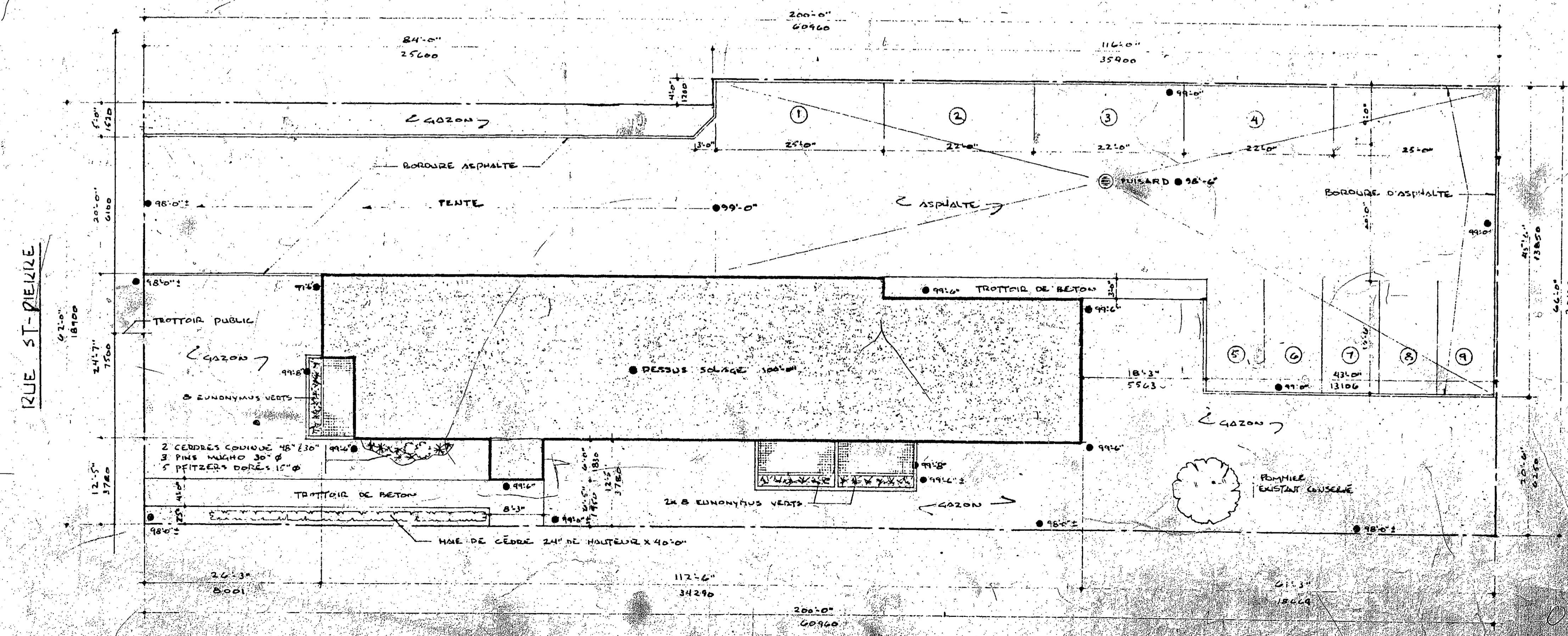
1. Tout le bois employé doit porter l'estampille de classification d'un organisme reconnu par le Canadian Lumber Standards Administration Board.
2. Colombages en épinette S.P.F. #2. Solives, colonnes et linteaux en épinette S.P.F. #1
3. **Contreplaqué pour toiture**: Contreplaqué de sapin Douglas, de bois tendre canadien ou de peuplier, catégorie de revêtement, type extérieur, 1/2" d'épaisseur, rives carrées.
4. **Contreplaqué pour plancher**: Contreplaqué de sapin Douglas, de bois tendre canadien ou de peuplier, catégorie de revêtement, type extérieur, 5/8" d'épaisseur, rives à languette et rainures.

5. Clous, chevilles, vis, agrafes conforme au C.N.B., article 9.23.3, en acier galvanisé à chaud. Agrafes "H" pour contreplaqué de toit en aluminium.
6. Produit de préservation du bois: Enduire d'un produit de préservation tous les éléments de bois en contact avec du béton ou de la maçonnerie.
7. Le contreplaqué de plancher sera collé et vissé aux solives. Utiliser des vis de 1 1/2" de longueur.
8. Fournir et installer tous les panneaux d'appui nécessaires au montage des appareils et équipements pour l'entrée électrique, Bell Canada et le câble-distributeur.

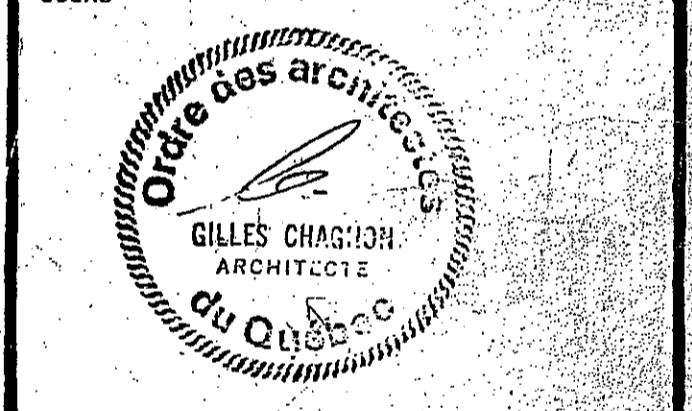
MAÇONNERIE

1. Brique de béton 35 MPA à 200 Kg/m<sup>3</sup>, 40% d'humidité, 3 5/8" X 3 1/2" X 3 1/2". Couleur: gris naturel pour l'ensemble et une couleur contrastante pour les bardeaux des fenêtres et la cage d'escalier en projection.
2. Mortier type N, joint concave.
3. Attaches à fouillards ondulés en acier galvanisé à 16" c/c dans les deux sens.
4. Solins à maçonnerie: Polyéthylène scellé à un papier crépé asphalté et armé d'un treillis de fibre de verre.
5. Papier construction: Feutre asphalté 15 lbs. Joints chevauchés de 4" minimum.
6. Linteaux: Cornières d'acier, dimensions indiquées.
7. Armature verticale: Dans les murs supportant les balcons, poser des barres d'armature verticales 1/2" de diamètre disposées à 3'-0" c/c. Chevaucher les joints de 24".

NOTE:  
POUR FINIS DE SOUMISSION, LE NIVEAU ASSUMÉ  
DU SOL EXISTANT DÉROBÉ ET 95'10"



REV.	DATE	DESCRIPTION



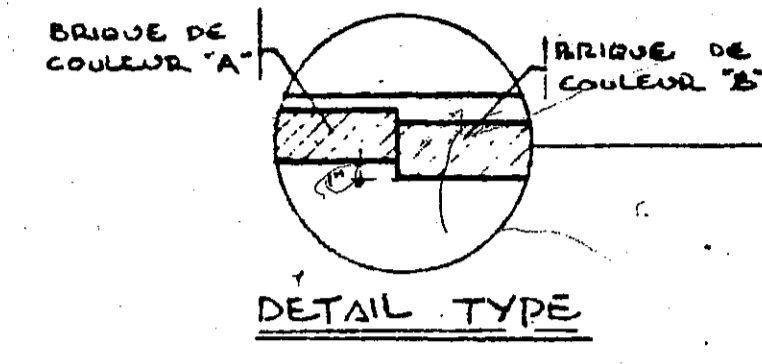
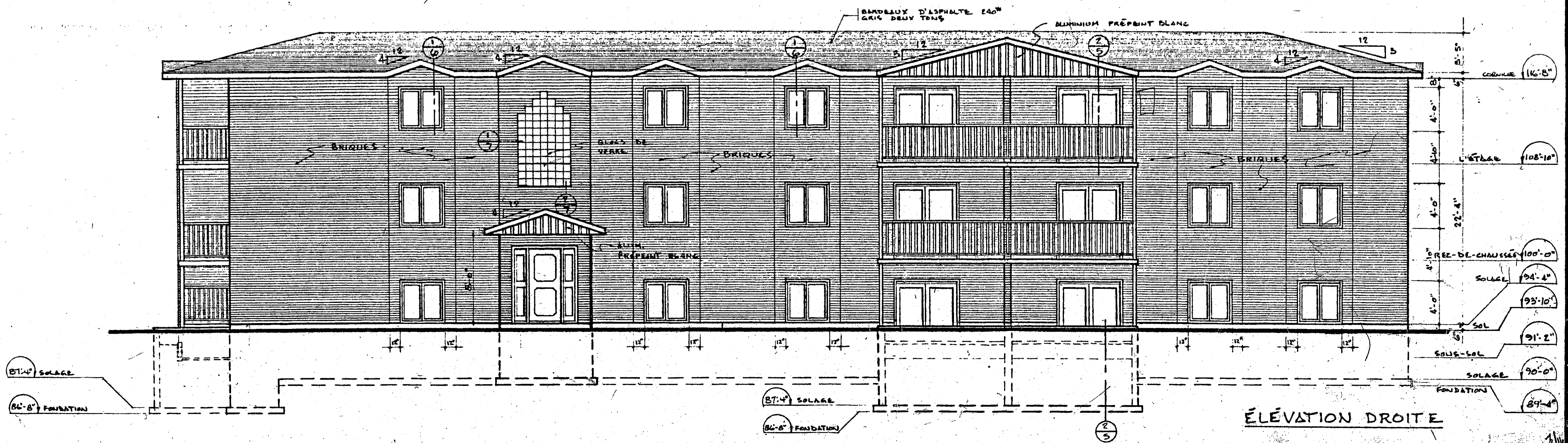
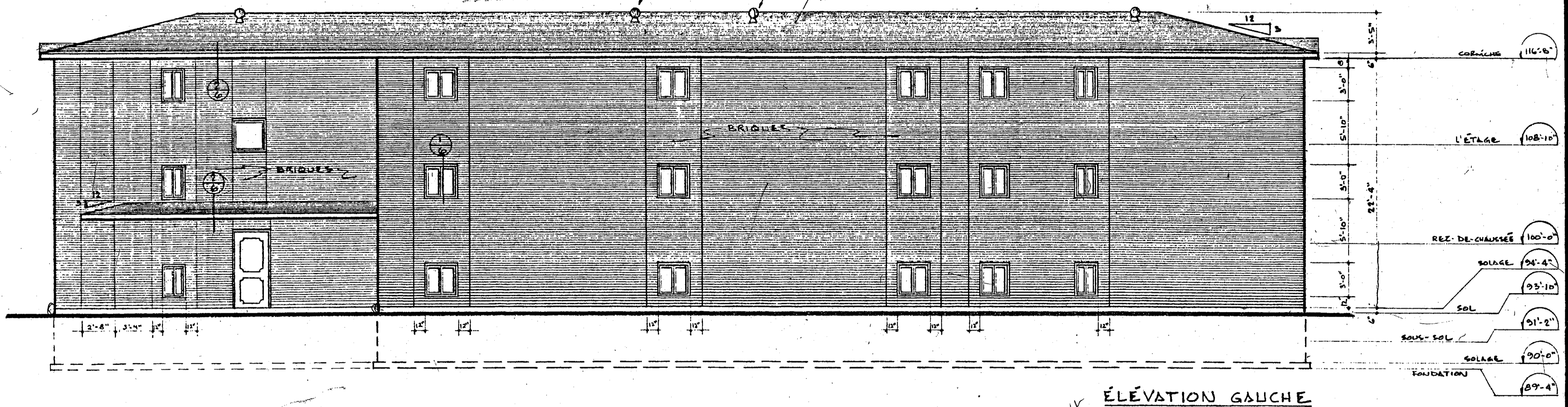
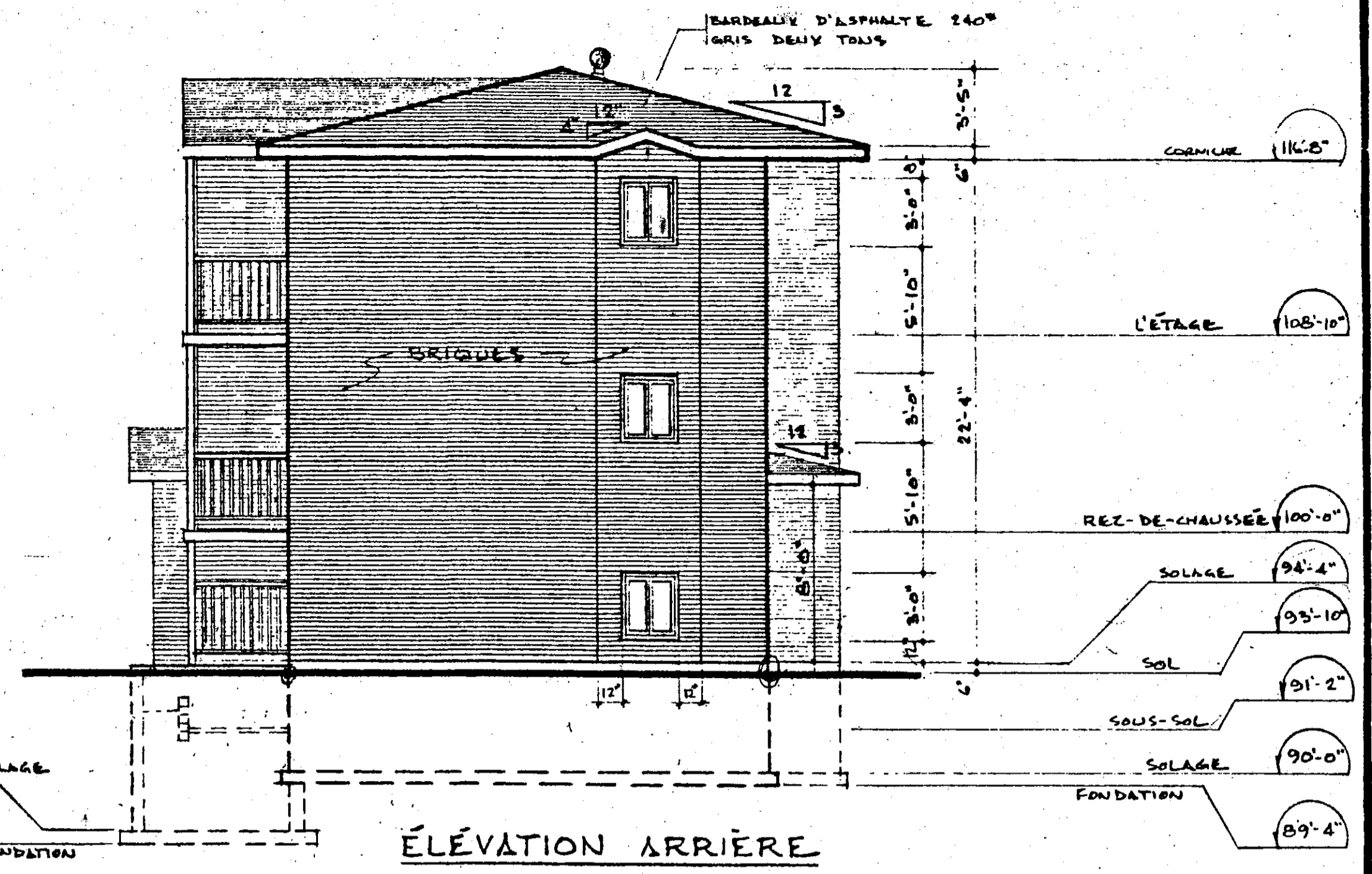
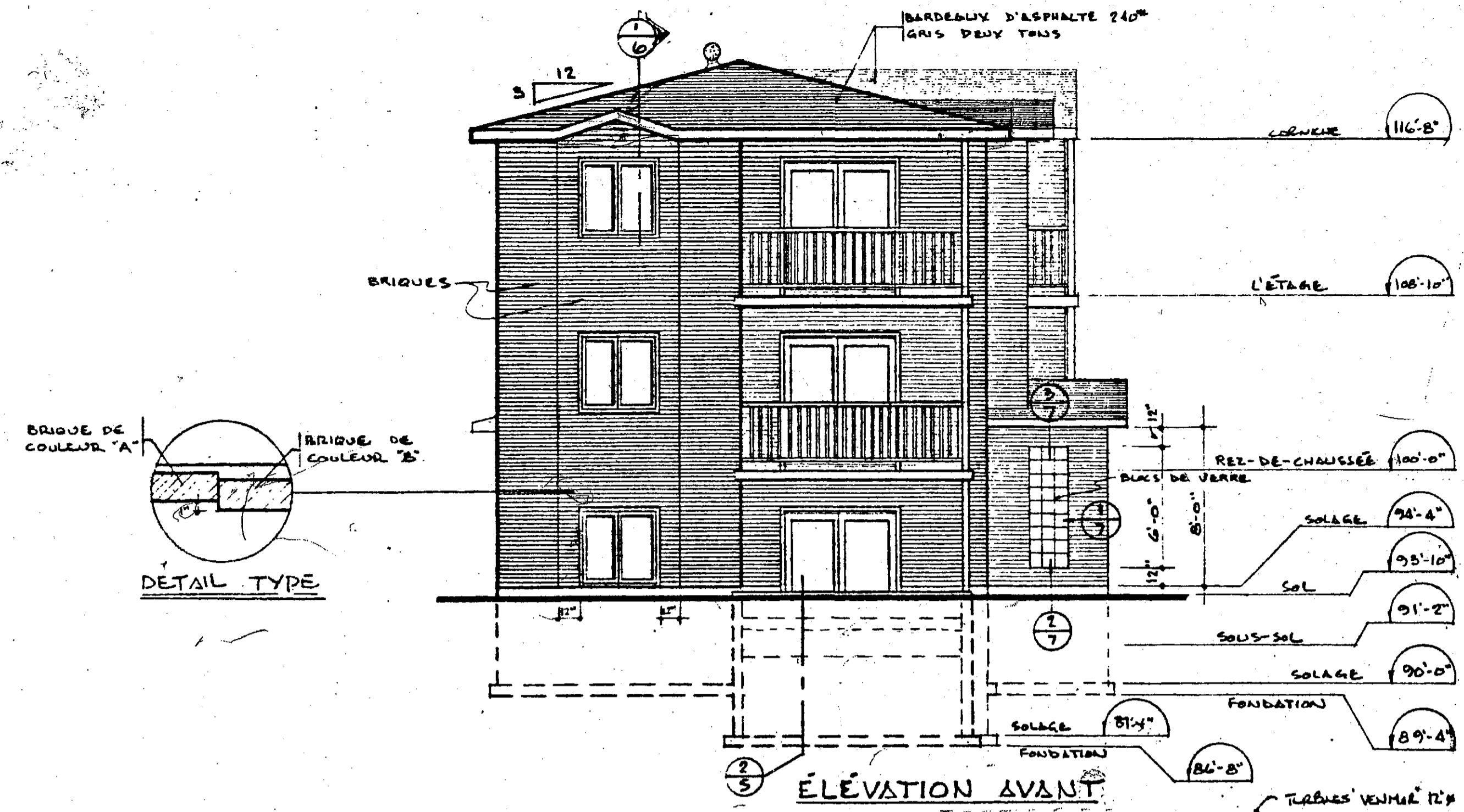
A	NO. DU DETAIL
B	NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**Gilles Chagnon**  
 architecte  
 182 hôtel, local 210, Drummondville, J2C-1A2, tel. 477-6222

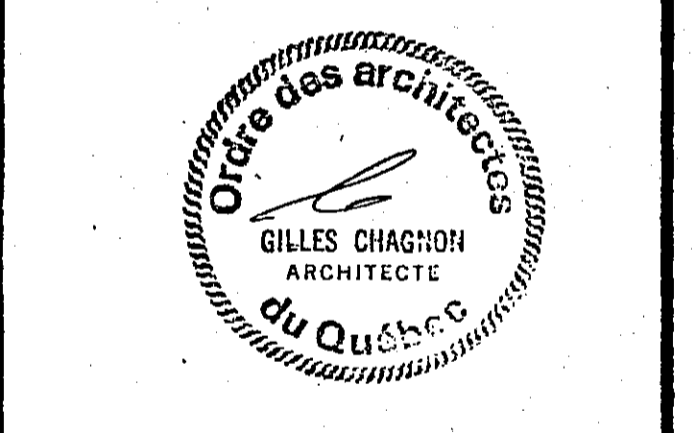
TITRE DU PROJET  
**RESIDENCES ST-PIERRE**  
 (GASTON GENDRON)

TITRE DU DESSIN  
**IMPLANTATION**

DESSINE PAR GILLES CHAGNON	APPROUVE PAR GILLES CHAGNON
DATE 1985	NO. DU PROJET A.C. 11848-552
CHEF DE 1985	NO. DU DESSIN 1-50-10



REV.	DATE	DESCRIPTION



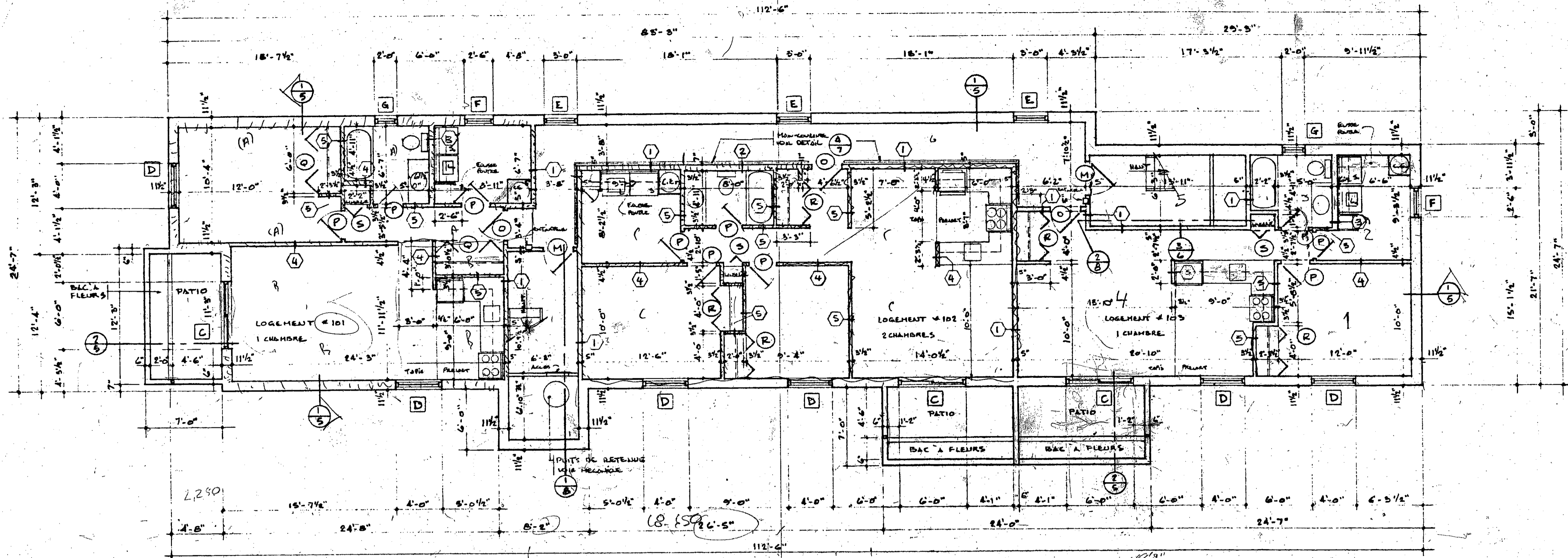
A	NO. DU DETAIL
B	NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**Gilles chagnon**  
 architecte  
 182 Hébert, local 210, Drummondville, 320-148, tel. 477-5522

TITRE DU PROJET  
**RÉSIDENCES  
 ST-PIERRE**  
 (GASTON GENDRON)

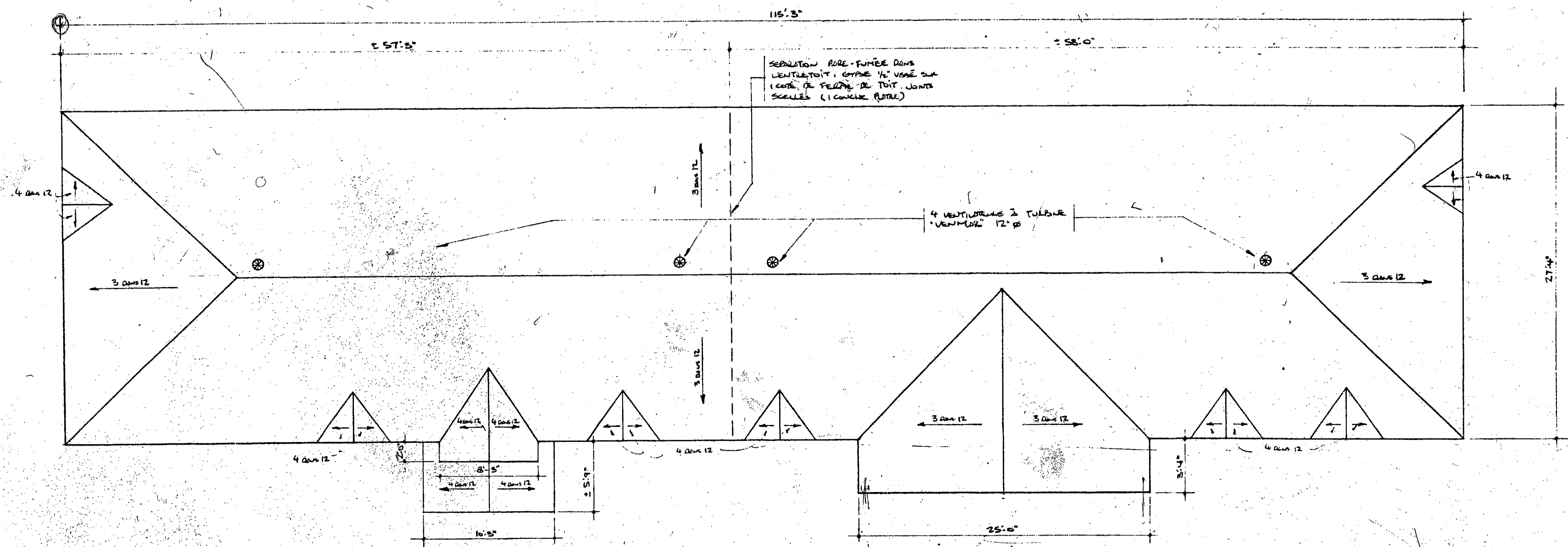
TITRE DU DESSIN  
**ÉLEVATIONS**

DESSINÉ PAR G.C. ET G.R.	APPROUVÉ PAR
DATE MARS 87	NO. DU PROJET G.C.-R.-86-552
ECHELLE 1/4" = 1'-0"	NO. DU DESSIN 2 DE 10



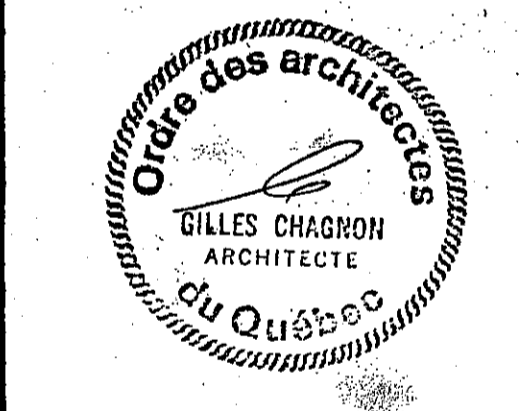
SOUS-SOL

- NOTES:
- 1° VOIE FEUILLE #9 ET #10 POUR DÉTAILS D'AMÉLIORATION.
  - 2° VOIE FEUILLE #6 POUR DÉTAIL DE PROTECTION POUR LES SOUTÈRES DE SOLS DE PAÏN ET HOTTES DE CUISINE.
  - 3° VOIE FEUILLE #7 POUR INSTALLATION DES TUYAUX D'ASPIRATION CENTRAL ET COBINETS D'ÉLECTRICIEN.



PLAN DU TOIT

REV.	DATE	DESCRIPTION



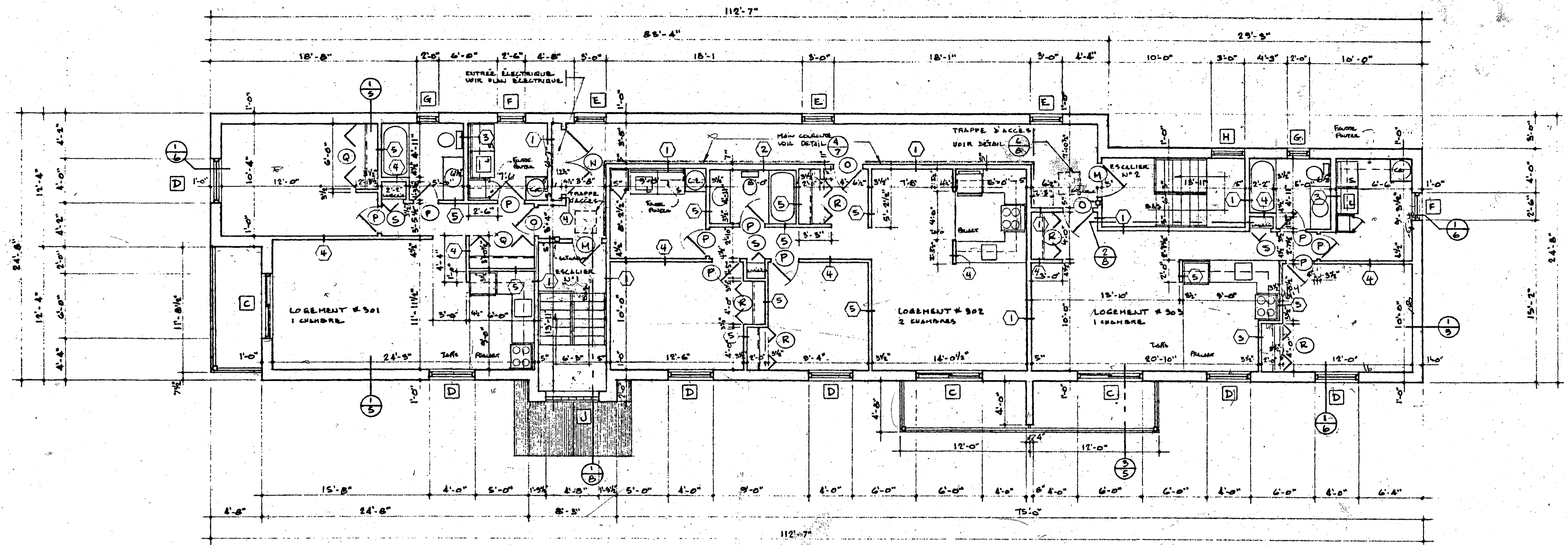
A	NO. DU DETAIL
B	NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
 architecte  
 182 h6661, local 210, Drummondville, Q.C. J4B 1J8, TEL. 477-5223

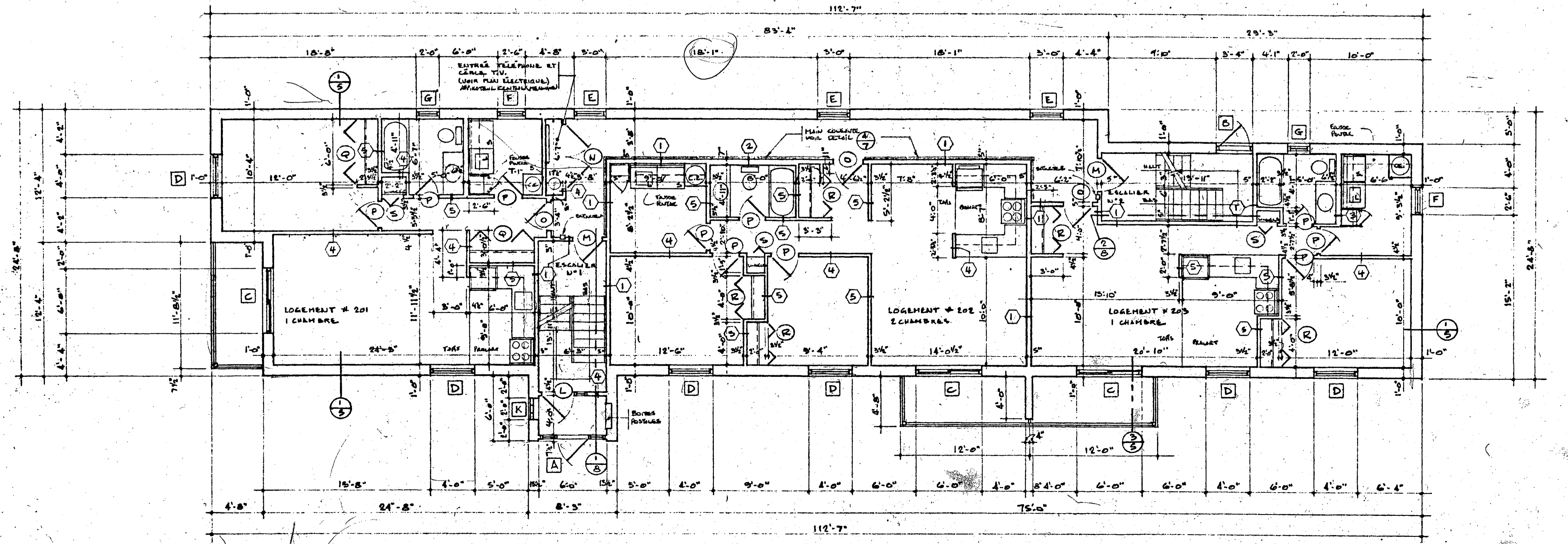
TITRE DU PROJET  
**RÉSIDENCES  
 ST-PIERRE  
 (GASTON GENDRON)**

TITRE DU DESSIN  
**VUES EN PLAN DU  
 TOIT ET DU  
 SOUS-SOL**

DESSINE PAR <b>G.C. ET C.A.</b>	APPROUVE PAR
DATE <b>MARS '87</b>	NO. DU PROJET <b>G.C. 12-86-332</b>
ÉCHELLE <b>1/16" = 1'-0"</b>	NO. DU DESSIN <b>3</b> DE <b>10</b>

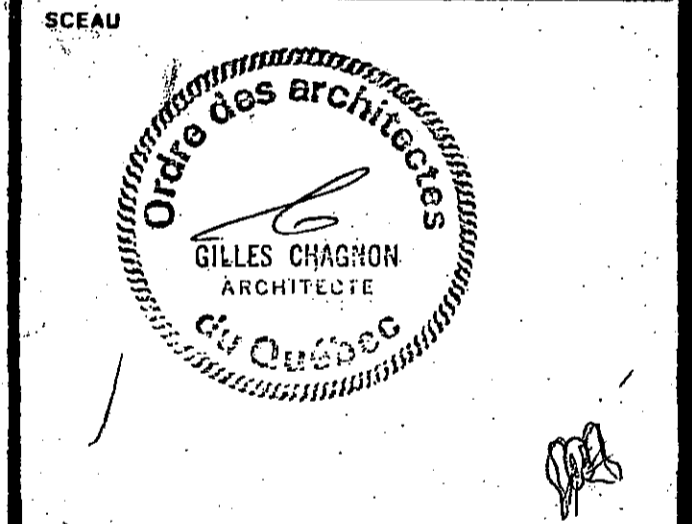


L'ÉTAGE



REZ-DE-CHAUSSEE

REV.	DATE	DESCRIPTION



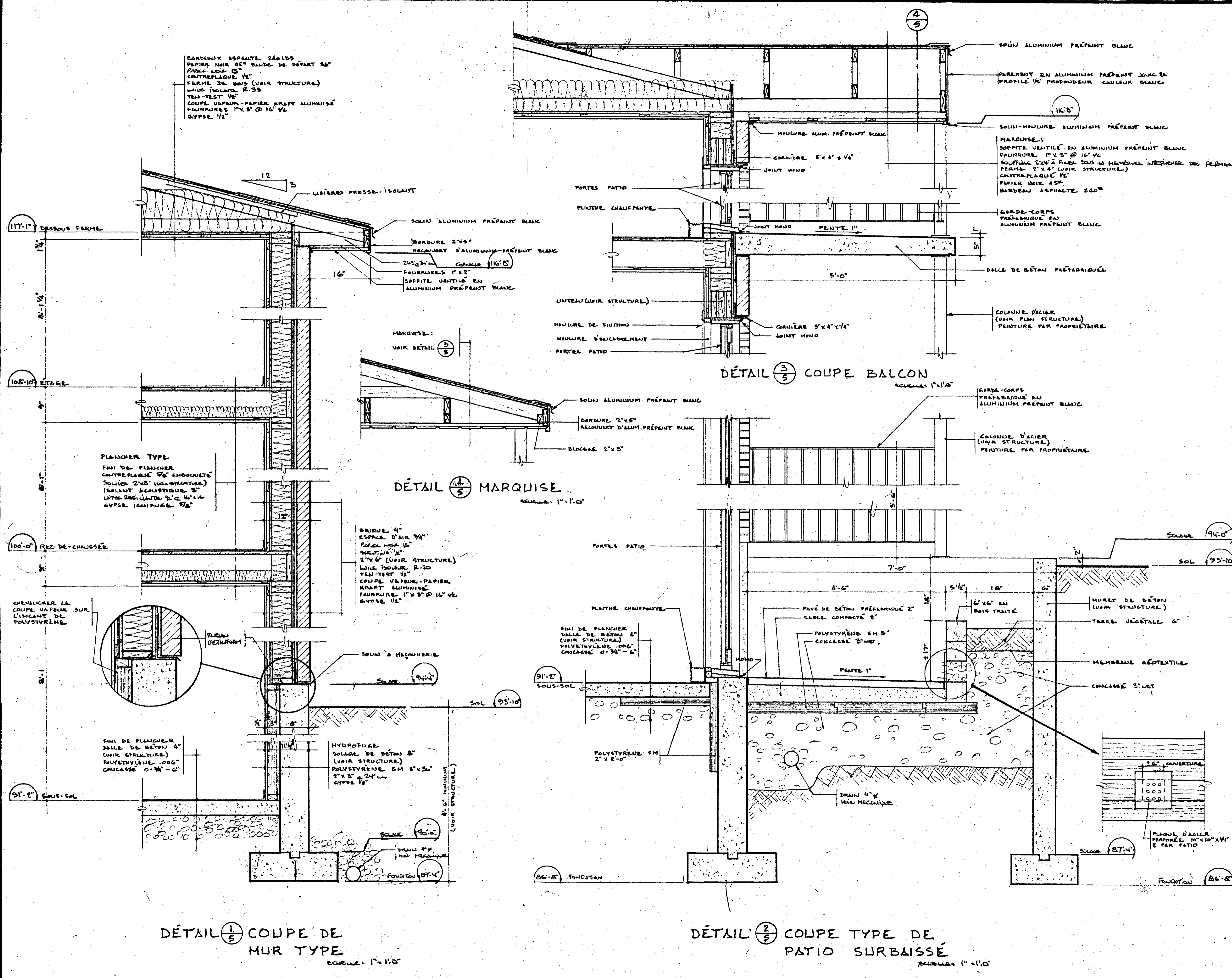
- A NO. DU DETAIL
- B NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
 architecte  
 182 hôtel, local 210, Drummondville, QC J1B 1J8, tel. 477-8223

TITRE DU PROJET  
**RÉSIDENCES  
 ST-PIERRE  
 (GASTON GENDRON)**

TITRE DU DESSIN  
**VUES EN PLAN DU  
 REZ-DE-CHAUSSEE ET  
 DE L'ÉTAGE**

DESSINE PAR G.C. ET C.R.	APPROUVE PAR
DATE MARS '87	NO. DU PROJET 66-12-86-352
ECHELLE 1/4" = 1'-0"	NO. DU DESSIN 4 DE 10



BARDEAUX ASPHALTE 240 LBS  
 PAPIER NOIR 45" BANDE DE DÉPART 50"  
 CHASSE LOUPE 1/2"  
 CONTREPLAQUE 1/2"  
 FERME DE BOIS (VOIR STRUCTURE)  
 LAINE ISOLANTE R.35  
 TÊTE-TEST 1/2"  
 COUPE VAPEUR - PAPIER KRIST ALUMINISÉ  
 FOURRAJURE 1" x 3" @ 16" V.C.  
 GYPSE 1/2"

117'-1" DESSOUS FERME  
 8'-1 1/2"  
 108'-10" ETAGE  
 2"  
 100'-0" REZ-DE-CHAUSSEE  
 2"  
 CHEVALIER LE COUPE VAPEUR SUR L'ISOLANT DE POLYSTYRÈNE  
 8'-1"  
 91'-2" SOUS-SOL  
 4" MINIMUM (VOIR STRUCTURE)  
 SOL 93'-10"  
 SOL 94'-0"  
 SOL 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

PLANCHER TYPE  
 FINI DE PLANCHER  
 CONTREPLAQUE 3/8" ENDUQUÉE  
 SOLIVE 2"x8" (VOIR STRUCTURE)  
 ISOLANT ACOUSTIQUE 3"  
 LITRE BÉTONNE 1/2" @ 16" C.V.  
 GYPSE 1/2" RIGIDE 7/8"

FINI DE PLANCHER  
 DALLE DE BÉTON 4"  
 (VOIR STRUCTURE)  
 POLYETHYLENE .006"  
 CONCASSE 0-3/4" - 6"

HYDROFUGE  
 COLLAGE DE BÉTON 6"  
 (VOIR STRUCTURE)  
 POLYSTYRÈNE SM 8" x 36"  
 2" x 3" @ 24" C.V.  
 GYPSE 1/2"

SOLE 94'-0"  
 SOLE 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

DÉTAIL 1/5 COUPE DE MUR TYPE  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

12  
 LISTEER PRESSE-ISOLANT  
 SOLIV ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 2 1/2" x 3" x 1/2" CONCASSE (116'-0")  
 FOURRAJURE 1" x 2"  
 SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC

MARQUISE:  
 VOIR DÉTAIL 2/5

SOLIV ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

DÉTAIL 2/5 COUPE BALCON  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 FOURRAJURE 1" x 3" @ 16" V.C.  
 SOFFITE 2 1/2" x 4" FIBEL SOUS LA MEMBRANE INTÉRIÈRE DES FERMES  
 FERME 2" x 4" (VOIR STRUCTURE)  
 CONTREPLAQUE 1/2"  
 PAPIER NOIR 45"  
 BARDEAU ASPHALTE 240"

GARDE-CORPS PRÉFABRIQUÉ EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 COLONNE D'ACIER (VOIR PLAN STRUCTURE)  
 PEINTURE PAR PROPRIÉTAIRE

DÉTAIL 3/5 MARQUISE  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

FINI DE PLANCHER  
 DALLE DE BÉTON 4"  
 (VOIR STRUCTURE)  
 POLYETHYLENE .006"  
 CONCASSE 0-3/4" - 6"

SOLE 94'-0"  
 SOLE 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

DÉTAIL 4/5 COUPE TYPE DE PATIO SURBAISSÉ  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ 2"  
 SABLE COMPACTÉ 2"  
 POLYSTYRÈNE SM 5"  
 CONCASSE 3" NET.  
 PEINTE 1"

SOLE 94'-0"  
 SOL 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

DÉTAIL 5/5 COUPE DE MUR TYPE  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

SOLE 94'-0"  
 SOL 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

SOLIV ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 PAREMENT EN ALUMINIUM PRÉPINT JOUX 24  
 PROFILÉ 1/2" PROFONDEUR COULEUR BLANC  
 SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 FOURRAJURE 1" x 3" @ 16" V.C.  
 SOFFITE 2 1/2" x 4" FIBEL SOUS LA MEMBRANE INTÉRIÈRE DES FERMES  
 FERME 2" x 4" (VOIR STRUCTURE)  
 CONTREPLAQUE 1/2"  
 PAPIER NOIR 45"  
 BARDEAU ASPHALTE 240"

GARDE-CORPS PRÉFABRIQUÉ EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 COLONNE D'ACIER (VOIR PLAN STRUCTURE)  
 PEINTURE PAR PROPRIÉTAIRE

DALLE DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ  
 COLONNE D'ACIER (VOIR PLAN STRUCTURE)  
 PEINTURE PAR PROPRIÉTAIRE

SOLE 94'-0"  
 SOL 93'-10"

DÉTAIL 2/5 COUPE BALCON  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ 2"  
 SABLE COMPACTÉ 2"  
 POLYSTYRÈNE SM 5"  
 CONCASSE 3" NET.  
 PEINTE 1"

SOLE 94'-0"  
 SOL 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

DÉTAIL 3/5 MARQUISE  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ 2"  
 SABLE COMPACTÉ 2"  
 POLYSTYRÈNE SM 5"  
 CONCASSE 3" NET.  
 PEINTE 1"

SOLE 94'-0"  
 SOL 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

DÉTAIL 4/5 COUPE TYPE DE PATIO SURBAISSÉ  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

PAVÉ DE BÉTON PRÉFABRIQUÉ 2"  
 SABLE COMPACTÉ 2"  
 POLYSTYRÈNE SM 5"  
 CONCASSE 3" NET.  
 PEINTE 1"

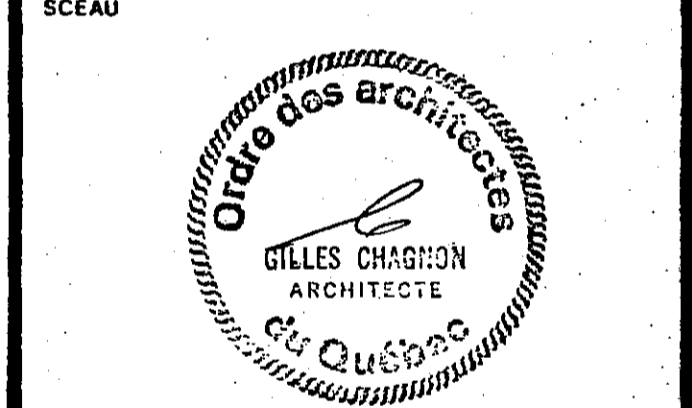
SOLE 94'-0"  
 SOL 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

DÉTAIL 5/5 COUPE DE MUR TYPE  
 ECHELLE: 1" = 1'-0"

SOFFITE VENTILÉE EN ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BORDURE 2"x8"  
 RECOUVERT D'ALUMINIUM PRÉPINT BLANC  
 BLOCAGE 2" x 5"

SOLE 94'-0"  
 SOL 93'-10"  
 FONDATION 89'-4"

REV.	DATE	DESCRIPTION

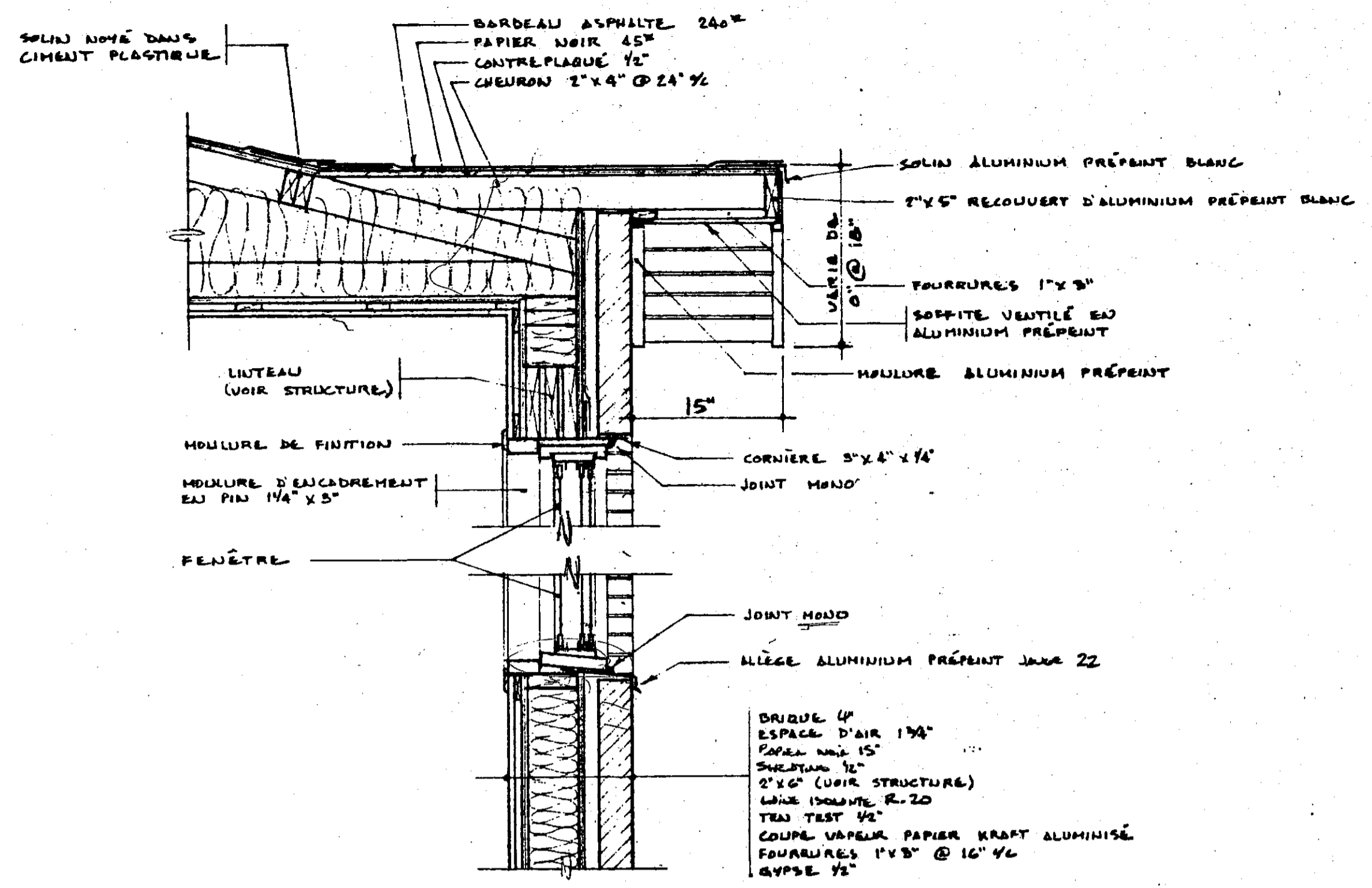


A	B
A NO. DU DETAIL	B NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

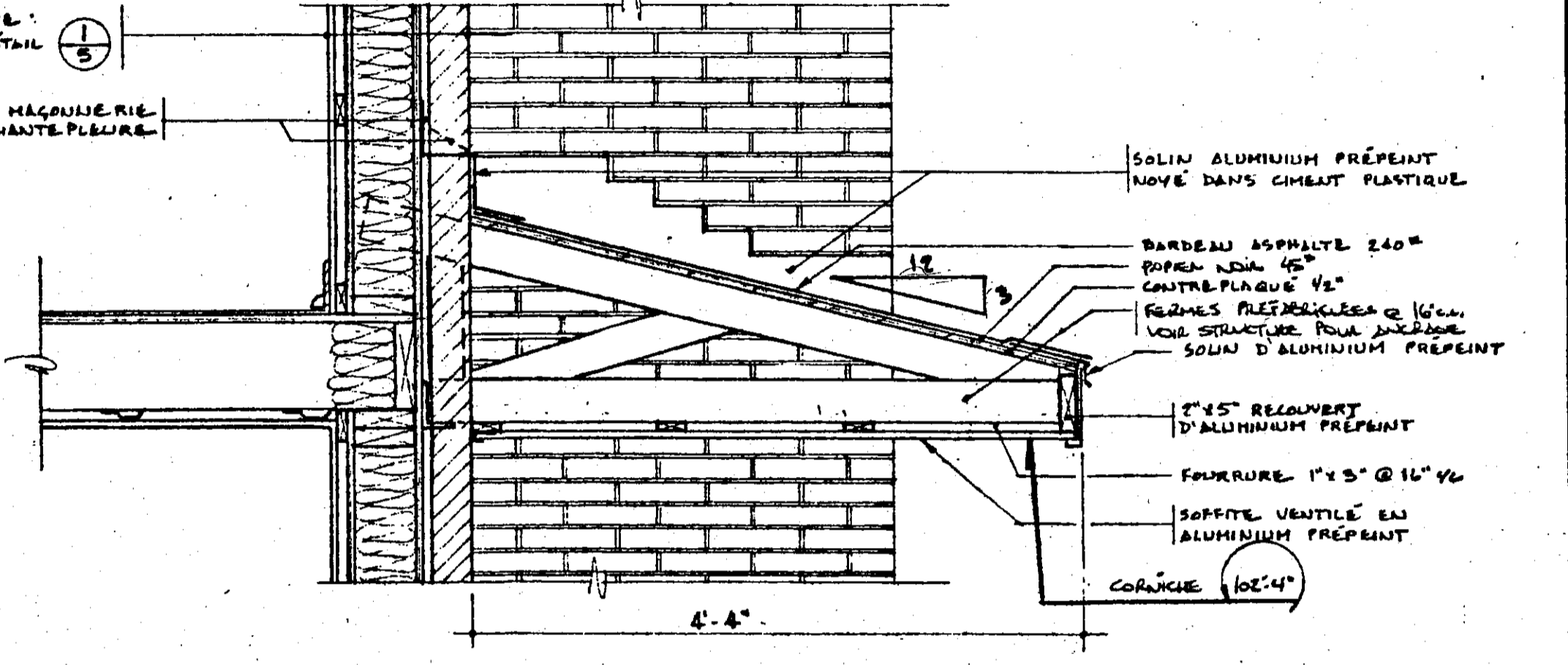
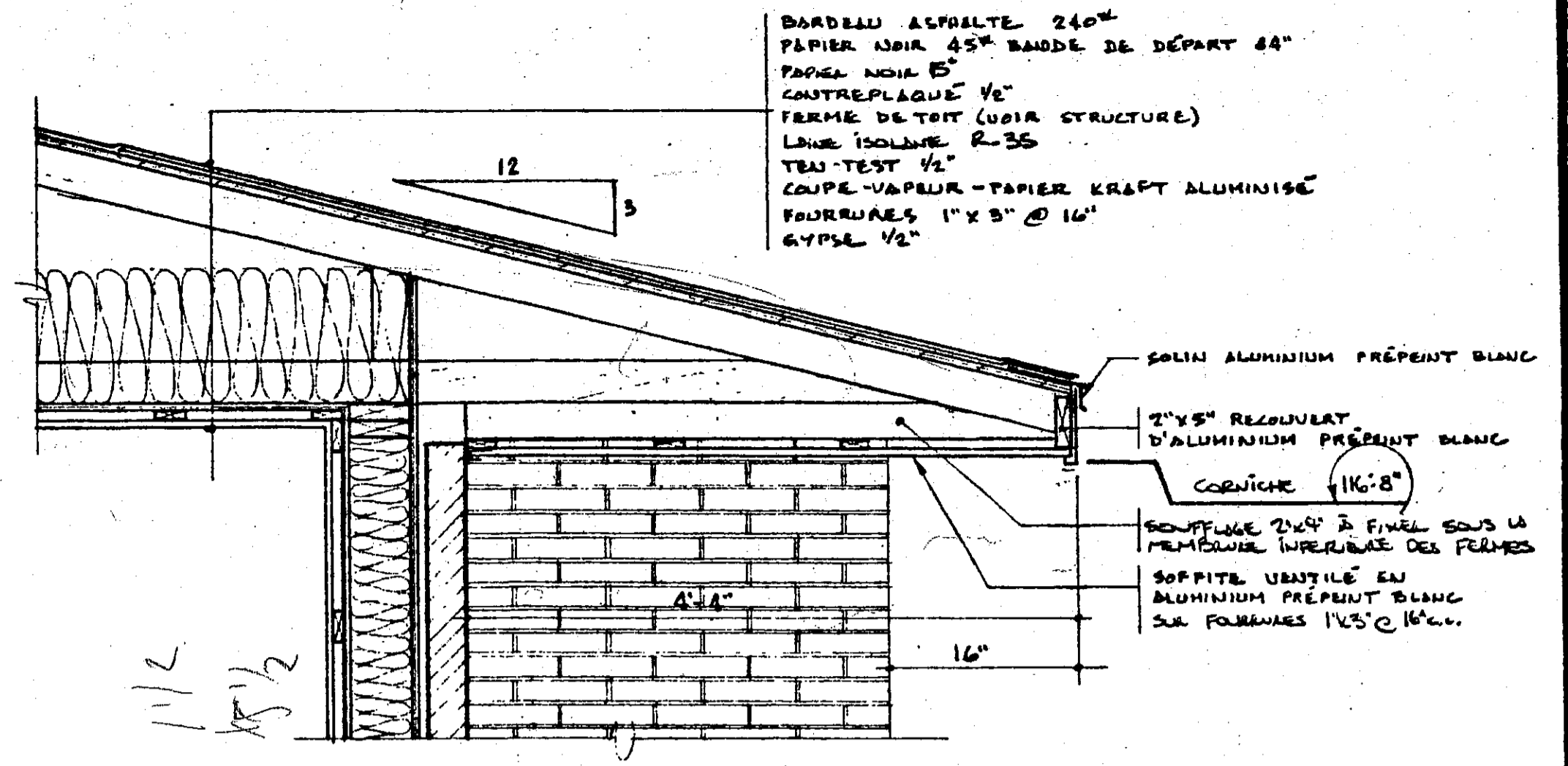
ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
 architecte  
 183 hôtel local 210, Drummondville, QC J1B, tel: 477-8222

TITRE DU PROJET  
**RÉSIDENCES  
 ST-PIERRE  
 (GASTON GENDRON)**

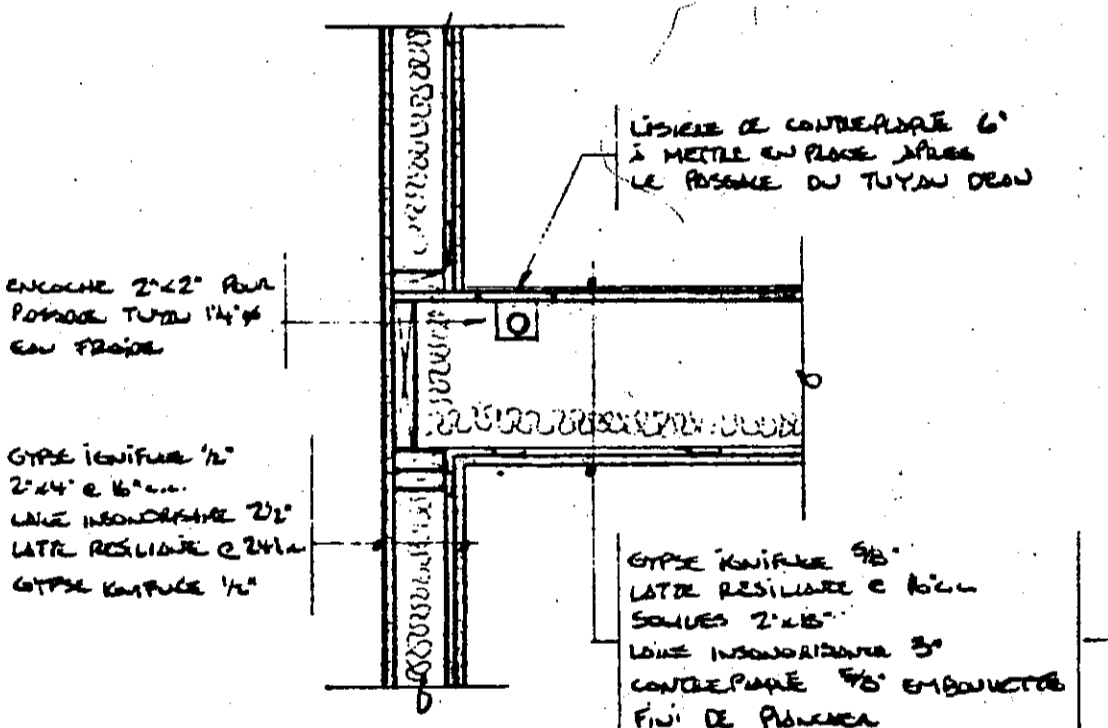
TITRE DU DESSIN	
<b>COUPES ET DÉTAILS</b>	
DESSINE PAR G.C. ET C.A.	APPROUVÉ PAR
DATE MARS '87	NO DU PROJET 66-12-86-552
ECHELLE 1" = 1'-0"	NO. DU DESSIN 5 DE 10



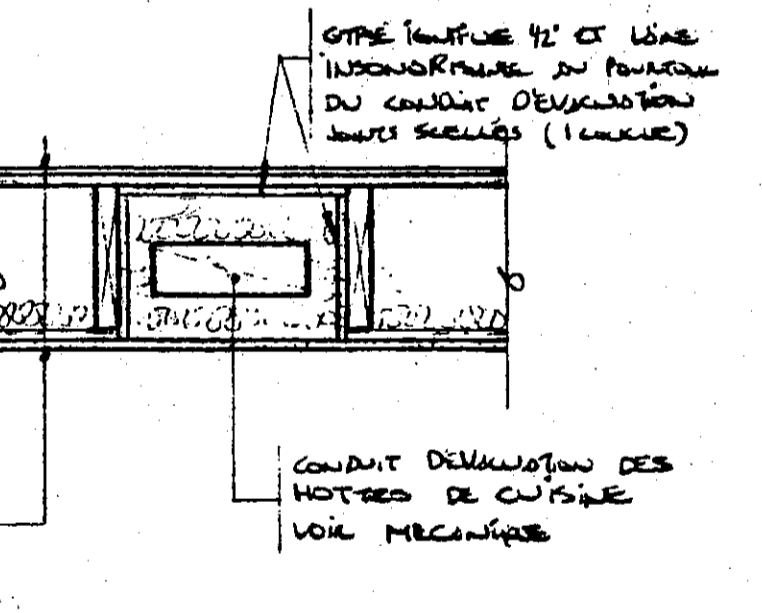
DÉTAIL ①/⑥ COUPE DE MUR SUR FENÊTRE  
ÉCHELLE: 1"=1'-0"



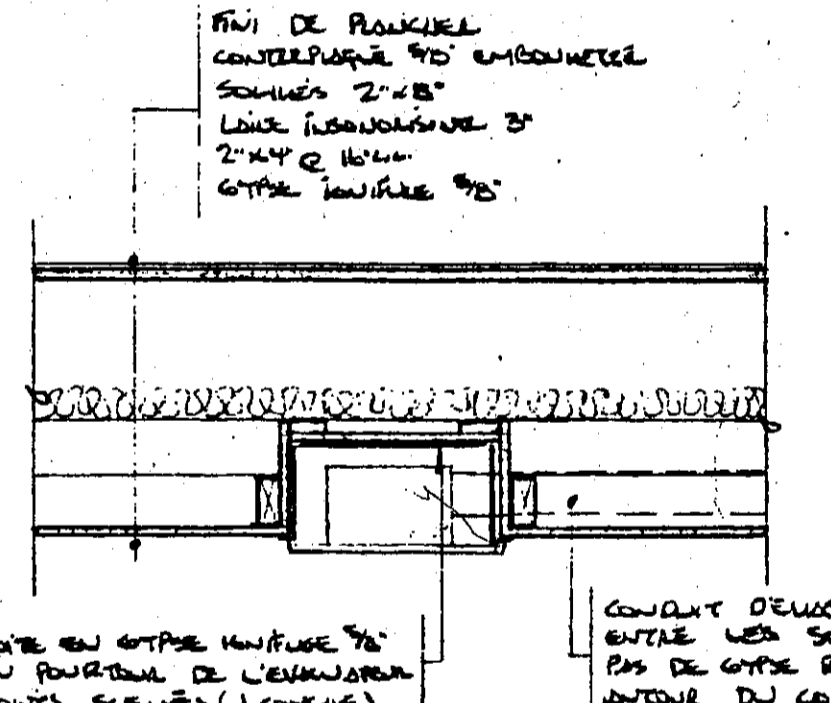
DÉTAIL ②/⑥ COUPE DE MUR ENTRÉE ARRIÈRE  
ÉCHELLE: 1"=1'-0"



DÉTAIL ③/⑥ PASSAGE DU CONDUIT D'ALIMENTATION D'EAU FROIDE (LOGEMENT #103)  
ÉCHELLE: 1"=1'-0"

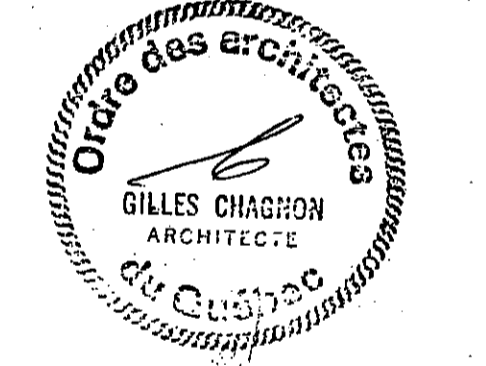


DÉTAIL ④/⑥ ÉVACUATION DES HOTTES DE CUISINE  
ÉCHELLE: 1"=1'-0"



DÉTAIL ⑤/⑥ ÉVACUATION DES SOLIVES DE BAIN  
ÉCHELLE: 1"=1'-0"

REV.	DATE	DESCRIPTION



A	NO. DU DETAIL
B	NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
 architecte  
 182 boulevard local 210, drummondville, J2C-1J8, tél: 477-8222

TITRE DU PROJET  
**RÉSIDENCES ST-PIERRE**  
 (GASTON GENDRON)

TITRE DU DESSIN  
**DÉTAILS**

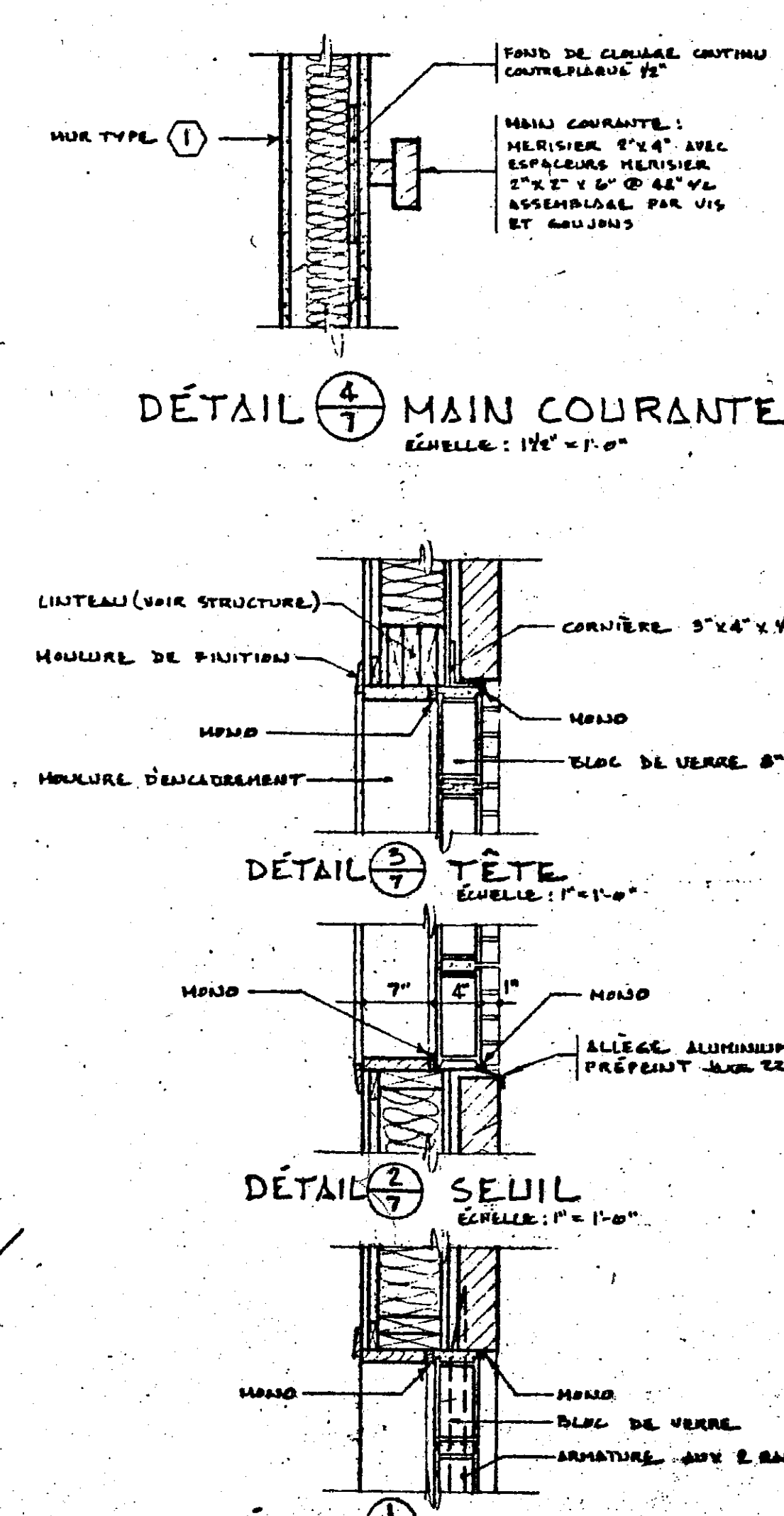
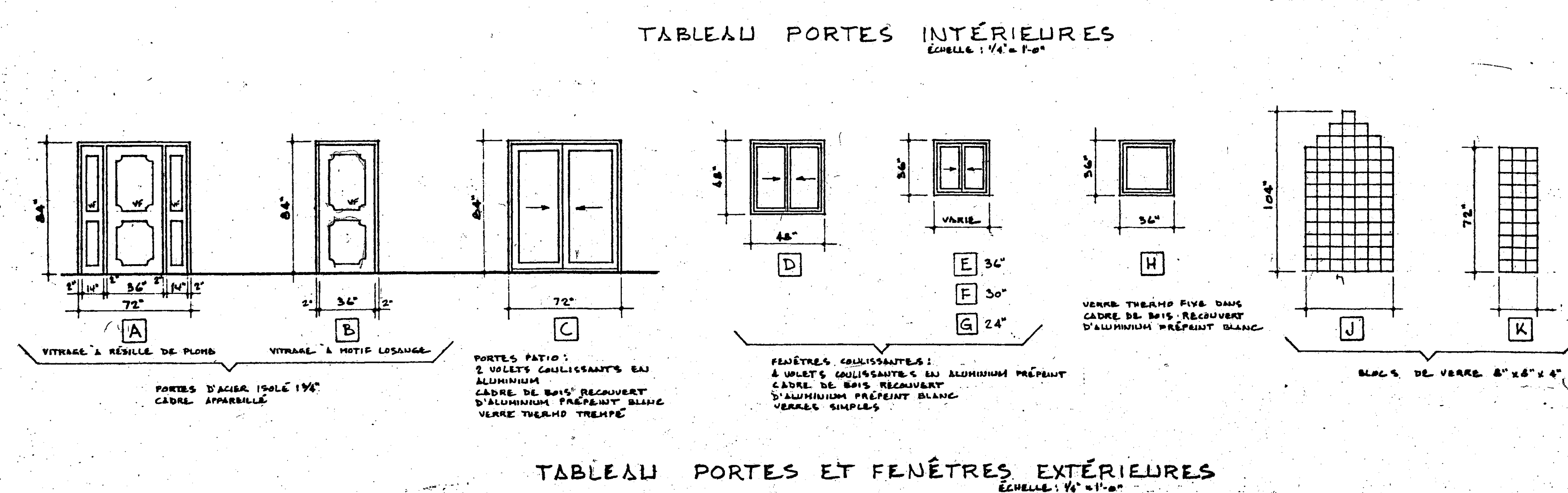
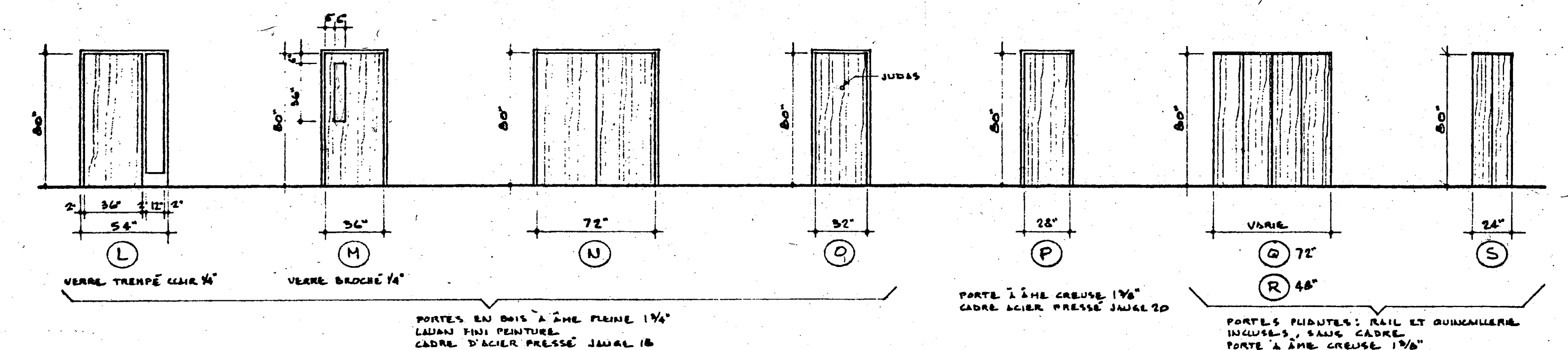
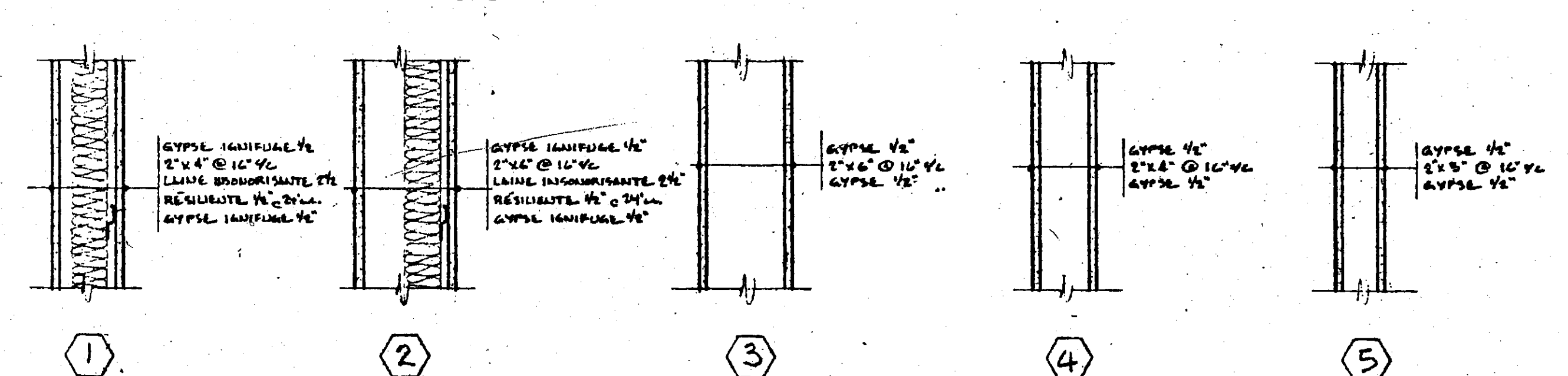
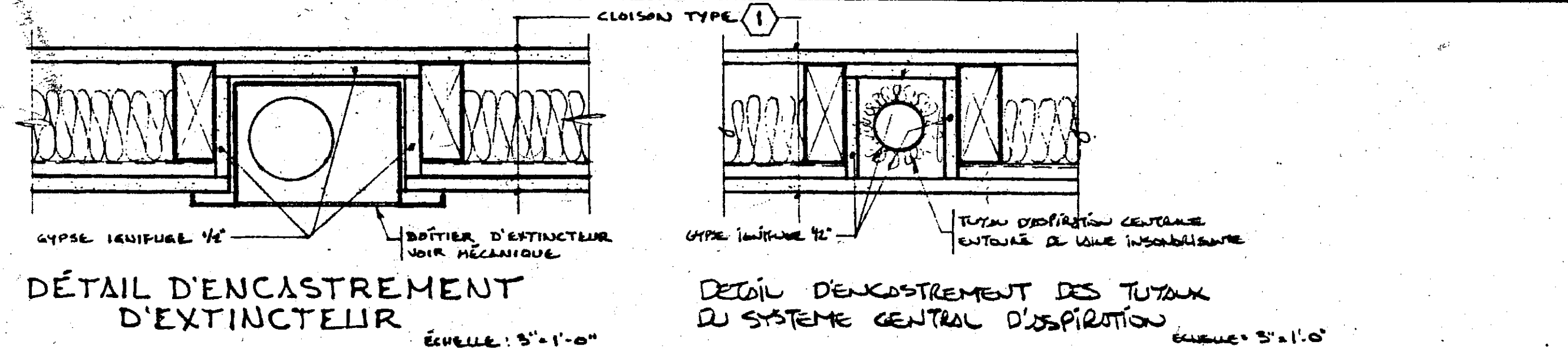
DESSINÉ PAR G.C. ET C.R.	APPROUVÉ PAR
DATE MARS 87	NO. DU PROJET GC-12-86-052
ECHELLE 1"=1'-0"	NO. DU DESSIN 6 DE 10

		TABLEAU DES FINIS											
PIÈCES	FINIS	PLANCHER	PLINTHE	MUR	PLAFOND	REMARQUES							
		BÉTON LUIS CÉRAMIQUE 6"X6" TAPIS 18 ONCES PRÉLACÉ VINYLE	CÉRAMIQUE 6" TAPIS 5" BOIS ALCANTARA	GYPSO PEINT LÉZÉ GYPSO PEINT BOIS GYPSO UNIF. PEINT	GYPSO PEINT LÉZÉ GYPSO PEINT BOIS GYPSO UNIF. PEINT								
ESPACES COMMUNS	HALLS												
	ESCALIERS												
	CORRIDOR												
	ENTRÉE D'EAU												
	ENTRÉES ÉLECTRIQUES												
LOGEMENTS TYPES	ENTRÉE												
	CORRIDOR												
	CUISINE												
	SALON												
	CHAMBRE												
	SALLE DE BAIN												
	RANGEMENT												

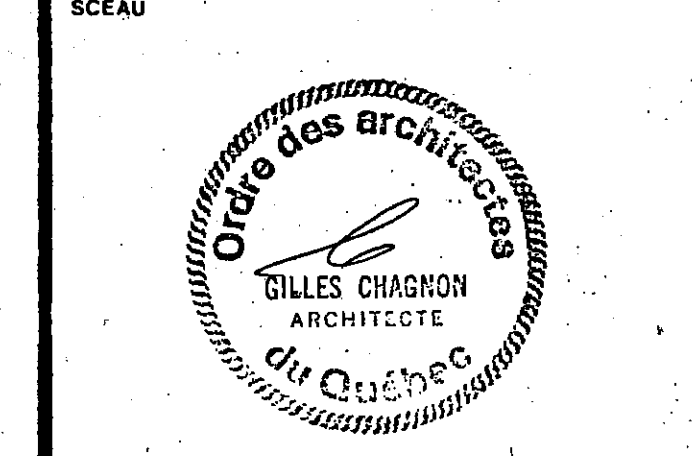
NOTES

- PEINTURE MUR ET PLAFOND**  
1 COUCHE DE FOND AU LATEX  
2 COUCHES DE FINITION LATEX OU ÉMAIL SEMI-BRILLANT SELON TABLEAU DES FINIS
- PEINTURE INTÉRIEURE PORTE ET CADRE**  
1 COUCHE DE FOND ÉMAIL  
2 COUCHES DE FINITION ÉMAIL SEMI-BRILLANT
- PEINTURE EXTÉRIEURE**  
LES PORTES EXTÉRIEURES EN ACIER ISOLÉ DE MÊME QUE LES COLONNES D'ACIER. DES BALCONS SERONT REMIS À PROPRIÉTAIRE POUR PEINTURE EN ALU ET INSTALLATION PAR LA SUITE PAR L'ENTREPRENEUR.
- ENCEINTE DE BAIN**  
Panneaux sectionnels en plastique ABS avec joint à emboîtement de plastique. Panneau central avec porte saumure et tablette. Colonne saumure. Installer par collage à la colle contact pleine surface. Sceller les joints entre panneaux; autour des bords et autour des parçelles pour les robinets.
- ACCESSOIRE DE SALLE DE BAIN**  
- DISTRIBUTEUR DE PAPIER HYGIÉNIQUE EN ACIER CHROMÉ OU PLASTIQUE  
- PORTIL SERVIETTE 30" DE LONGUEUR EN ACIER CHROMÉ OU PLASTIQUE  
- BARRE D'APPUI POUR BAIN, 24" DE LONGUEUR X 1/4" DE DIAMÈTRE EN ACIER INOXYDABLE FINI STRIE  
- TRINACLE POUR RIDEAU DE DROÛCHE EN ACIER CHROMÉ  
- PHARMACIE ENCASTRÉE EN MÉTAL AVEC PORTE EN MIRROR 16" X 24" BORDÉ D'UN CADRE EN ACIER INOXYDABLE.
- BOÎTES POSTALES**  
COPRES 2 CADREMENT AVOANT AVEC PAINNES DE FARGE EN ALUMINIUM SOUTÈS TEL QUE ROUSSEAU META MODÈLE D-44-M. 10 COULES D'ÉPES SUR 2 RANGÈES DE CUB.

TABLEAU DES PORTES ET QUINCAILLERIE									
LOCALISATION	PORTE TYPE	MUR TYPE	CHARnières (MONT-HARD OU STADLEY)	SERRURE (SCHLAGE)	FRAME-PORTE (DORÉ)	OUTRIL	CLÉ	REMARQUES	
EXTÉRIEUR À HALL	A	—	PAR FABRICANT PORTE	F 100-PAR/LEV-400	7600	—	—	SERRURE PORTE NON REQUISE	
EXTÉRIEUR À ESC. N°1	B	—	PAR FABRICANT PORTE	F 800-PAR/LEV-600	7600	—	—	SERRURE ÉLECTRIQUE 24 VDC	
HALL À ESC. N°1	L	4	5 80 1075-4 1/2" X 4" - C15	D 80 PDEU-OLY-626	7600	CBH 100	HK 6MK	SERRURE ÉLECTRIQUE 24 VDC	
CORRIDOR À ESCALIERS	M	1	5 80 1075-4 1/2" X 4" - C15	A 100-URJ-626	7600	CBH 100	—	—	
CORRIDORS À PLACARDS	N	4	6 1075-4 1/2" X 4" - C15	A 80 PD-TUL-626	—	—	—	2 VERRAUS	
LOGEMENTS TYPES	O	1	1 2 80 1075-4 1/2" X 4" - C15	H 100-LEV-626	—	—	—	—	
	P	4	2 8175-5 1/2" X 3 1/2" - C15	A 100-URJ-626	—	—	—	—	
	P	5	2 8175-5 1/2" X 3 1/2" - C15	A 100-URJ-626	—	—	—	—	
	P	5	2 8175-5 1/2" X 3 1/2" - C15	A 80 PD-TUL-626	—	—	—	—	
	Q	—	ENSEMBLE DE RAIL LONGUEUR REQUISE ET 1 POIGNEE PLASTIQUE						
	S	—	ENSEMBLE DE RAIL LONGUEUR REQUISE ET 1 POIGNEE PLASTIQUE						



REV.	DATE	DESCRIPTION



ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
architecte

182 héliot, local 210, Drummondville, J2C-1J8, tél: 477-8223

TITRE DU PROJET  
**RÉSIDENCES ST-PIERRE (GASTON GENDRON)**

TITRE DU DESSIN  
**ÉDULE PORTES ET FENÊTRES CLOISONS TYPES INTÉRIEURES TABLEAUX DES FINIS ET QUINCAILLERIE**

DESSINÉ PAR  
A.C. ET C.A.

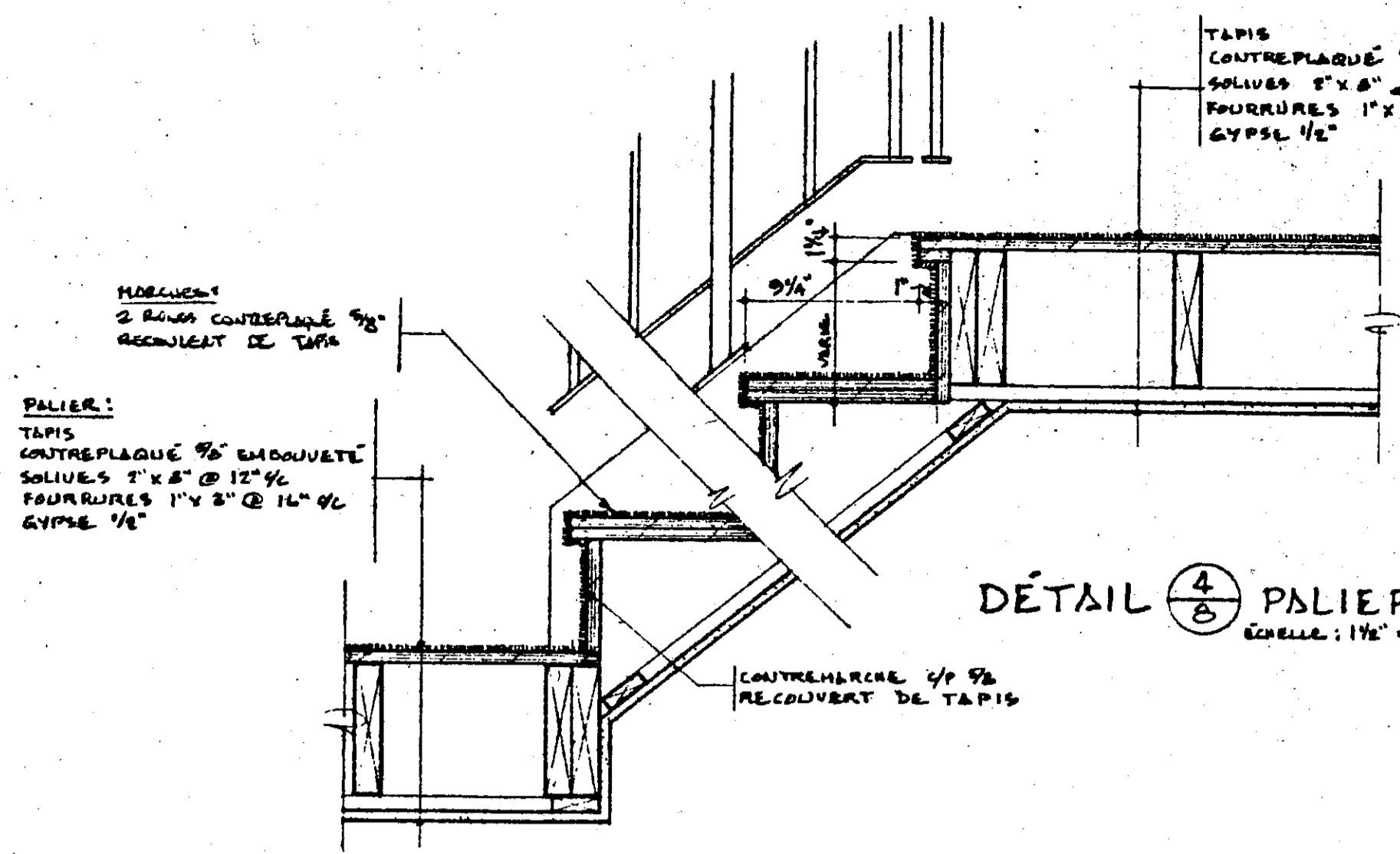
APPROUVÉ PAR  
A.C. ET C.A.

DATE  
MARS '87

NO. DU PROJET  
66-12-86-058

ECHELLE  
INDICÉE

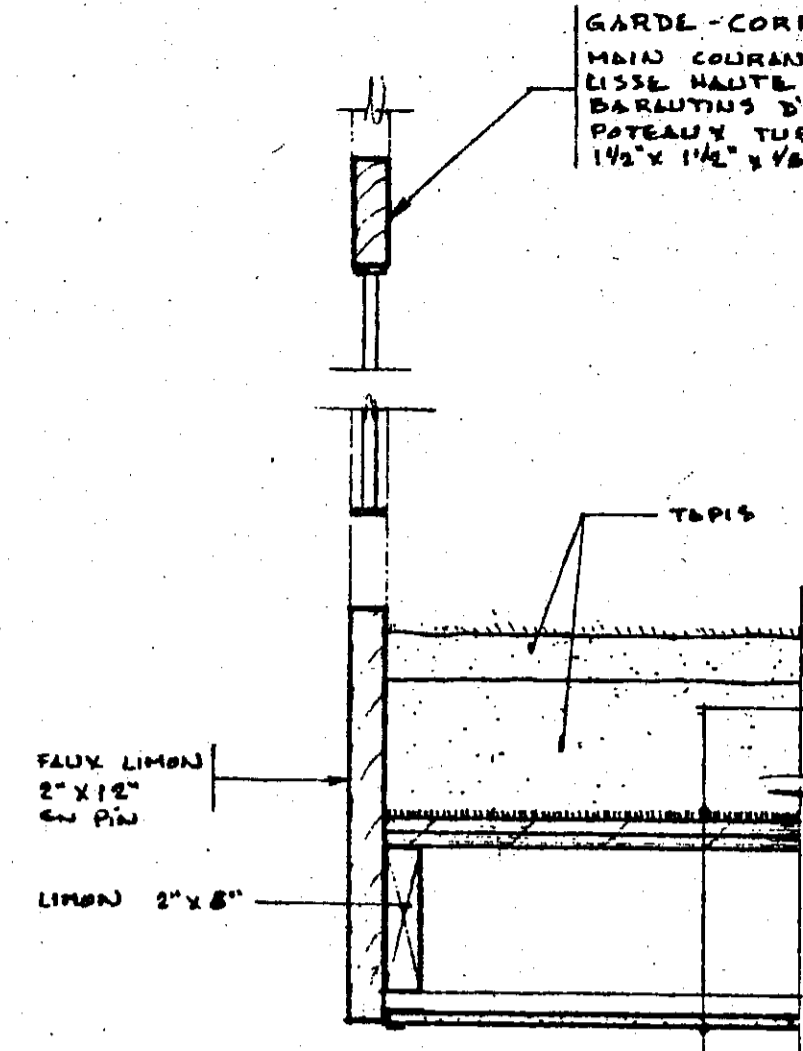
NO. DU DESSIN  
7 DE 10



TAPIS  
CONTRE-PLAQUE 1/2" GYPSE  
SOLIVES 2" x 4" @ 12"  
FOURURES 1" x 3" @ 16"  
GYPSE 1/4"

PALIER:  
TAPIS  
CONTRE-PLAQUE 1/2" GYPSE  
SOLIVES 2" x 4" @ 12"  
FOURURES 1" x 3" @ 16"  
GYPSE 1/4"

DÉTAIL 4/8 PALIER  
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

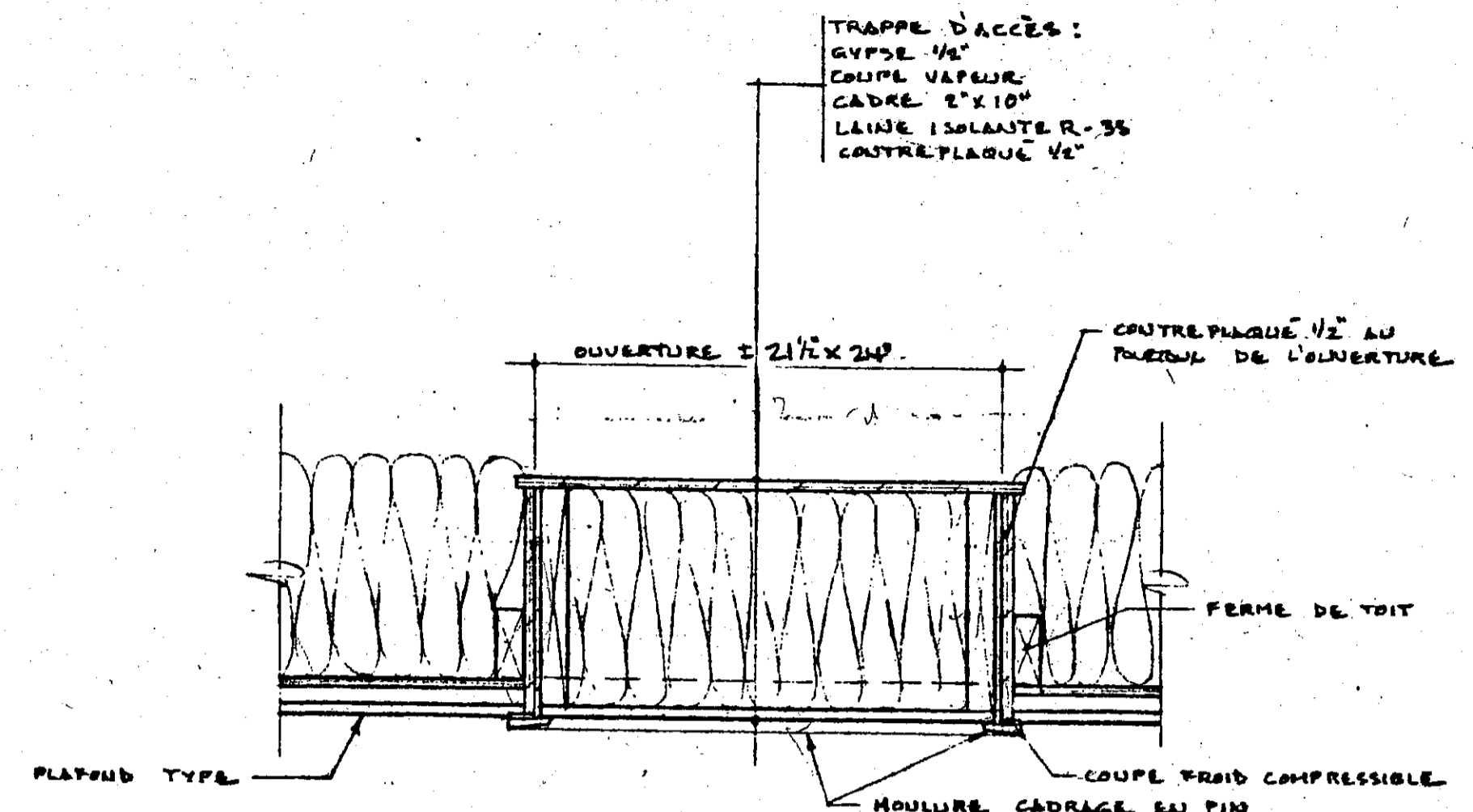


GARDE-CORPS:  
MAIN COURANTE EN MÉTAL 1 1/2" x 4"  
LISSE HAUTE ET BASSE EN ACIER 1 1/2" x 1/4"  
BARRIÈRES D'ACIER 1 1/2" x 3/8" @ 4 1/2"  
COTEAUX TUBULAIRES D'ACIER  
1 1/2" x 1 1/2" x 1/8" @ 4" x 2 CA.

TAPIS  
2 x CONTRE-PLAQUE 1/2"  
LIMON 2" x 4"  
FOURURES 1" x 3" @ 16"  
GYPSE 1/4"

FAUX LIMON  
2" x 4" EN PIN  
LIMON 2" x 4"

DÉTAIL 5/8 MARGE ET GARDE-CORPS  
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"



TRAPPE D'ACCÈS:  
GYPSE 1/2"  
COUPE VAPEUR  
CADRE 2" x 10"  
LAINES ISOLANTES R-35  
CONTRE-PLAQUE 1/2"

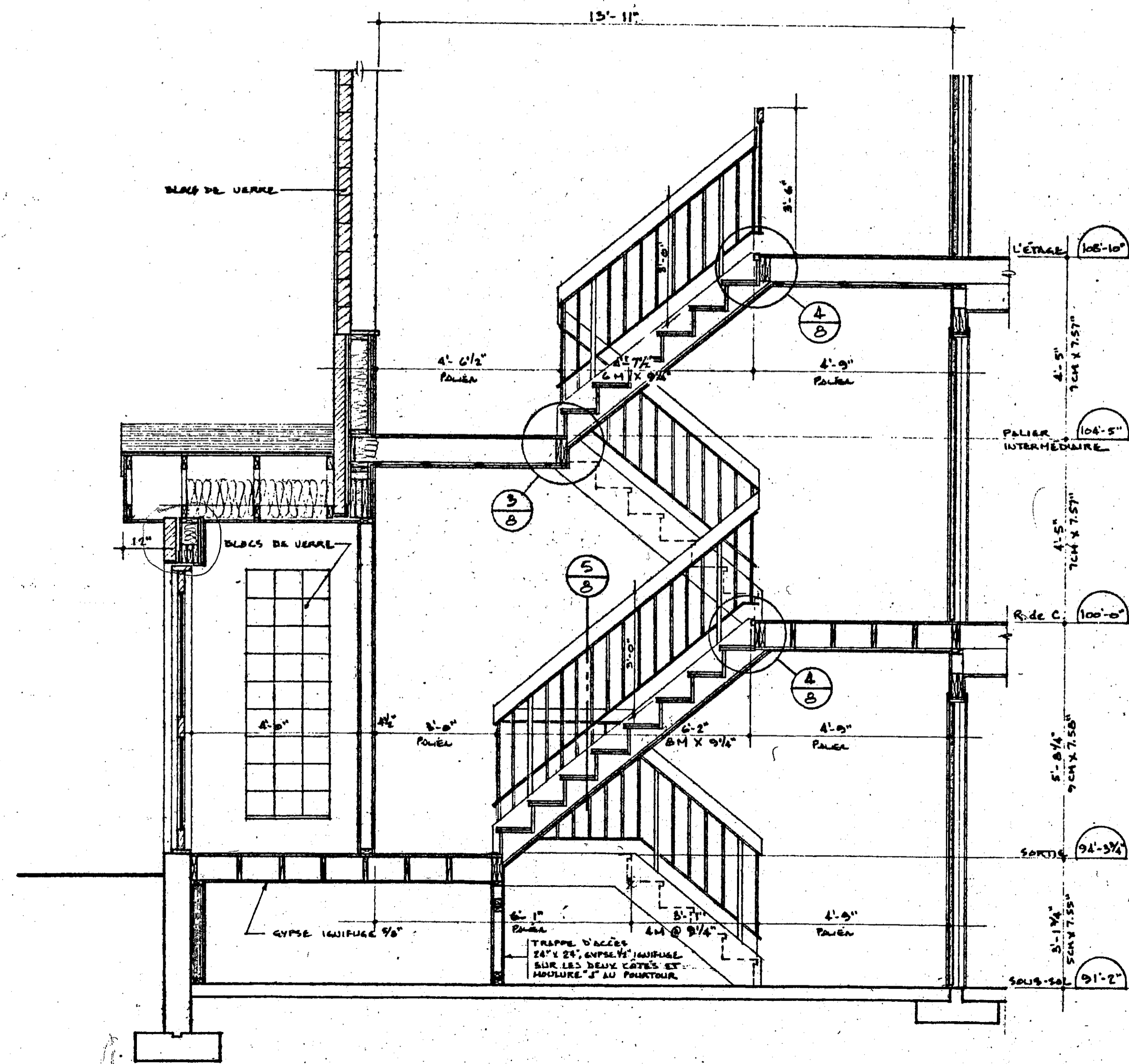
CONTRE-PLAQUE 1/2" AU POURQUIL DE L'OUVERTURE

FERME DE TOIT

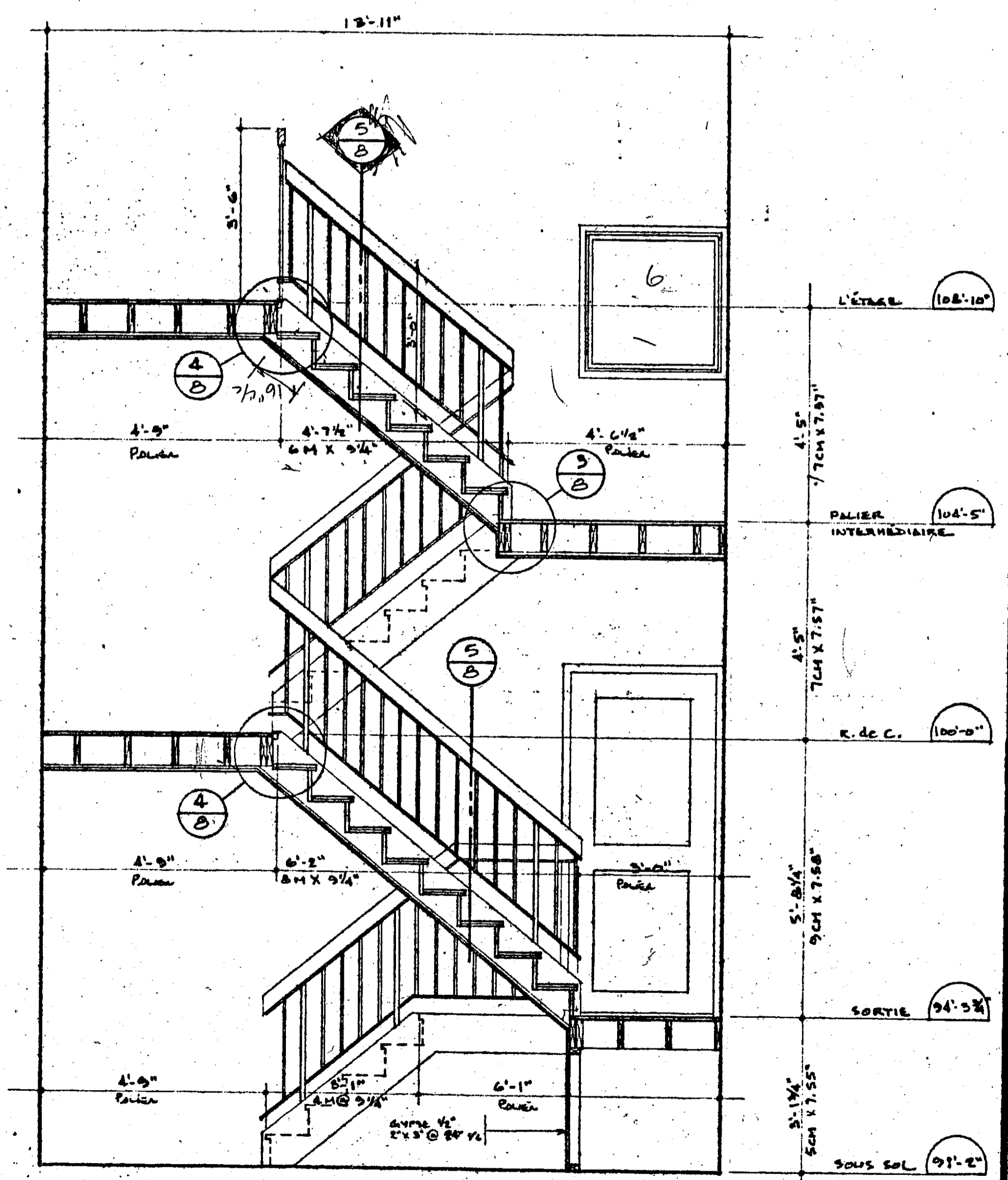
COUPE FROID COMPRESSIBLE  
MOULURE CADRAGE EN PIN

DÉTAIL 6/8 TRAPPE D'ACCÈS  
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

DÉTAIL 3/8 PALIER  
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"

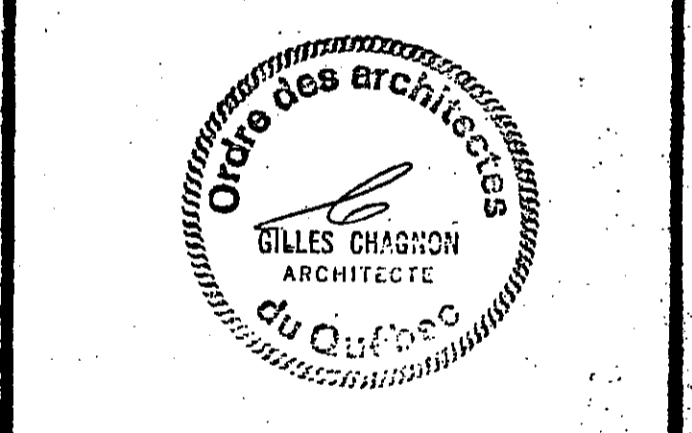


DÉTAIL 1/8 COUPE SUR ESCALIER N°1  
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"



DÉTAIL 2/8 COUPE SUR ESCALIER N°2  
ÉCHELLE: 1/4" = 1'-0"

REV.	DATE	DESCRIPTION



A NO. DU DETAIL  
B NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

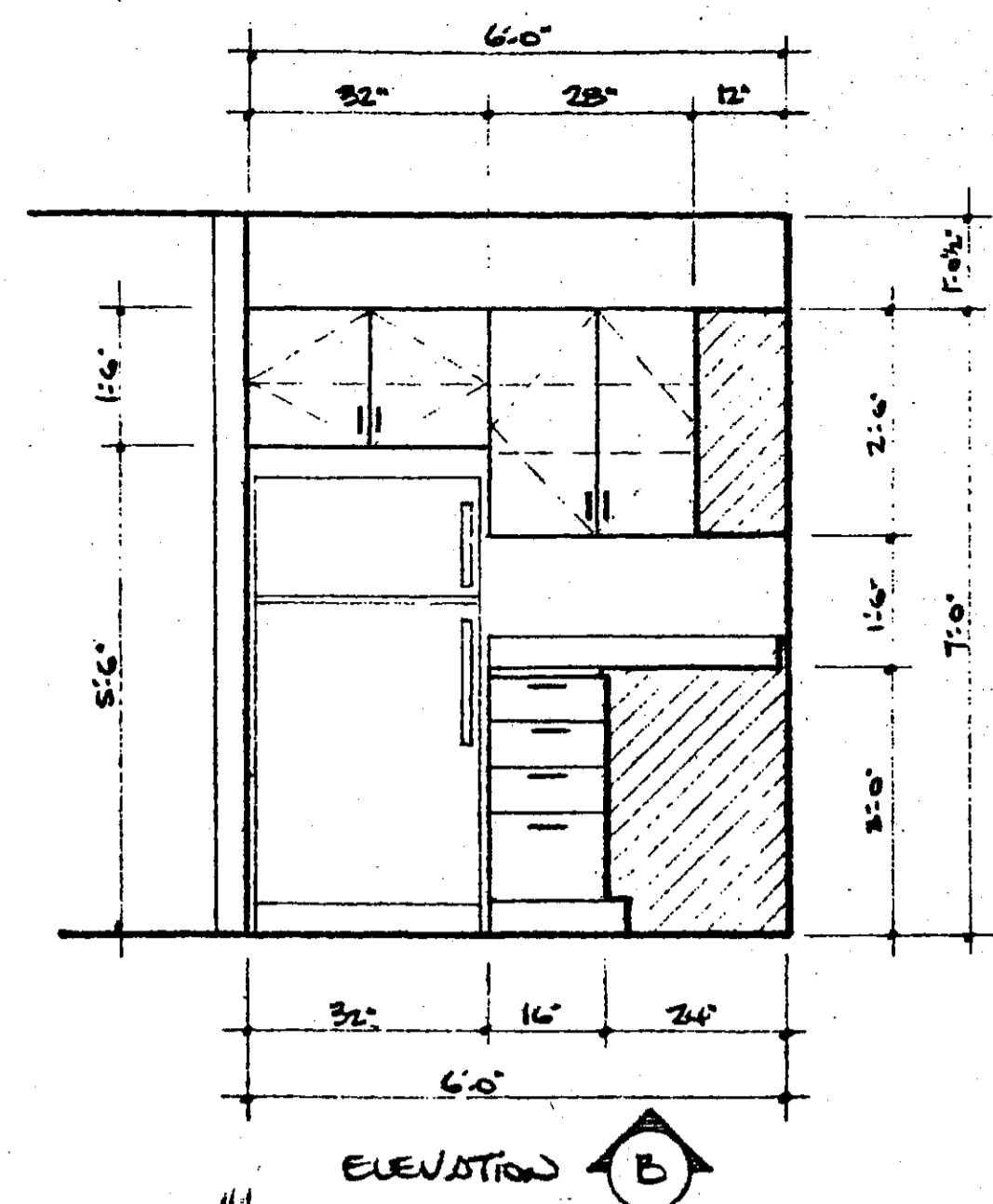
ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
architecte  
182 bis 401, local 210, Drummondville, QC J1B 1J8, tél. 477-8222

TITRE DU PROJET  
RESIDENCES  
ST-PIERRE  
(GASTON GENDRON)

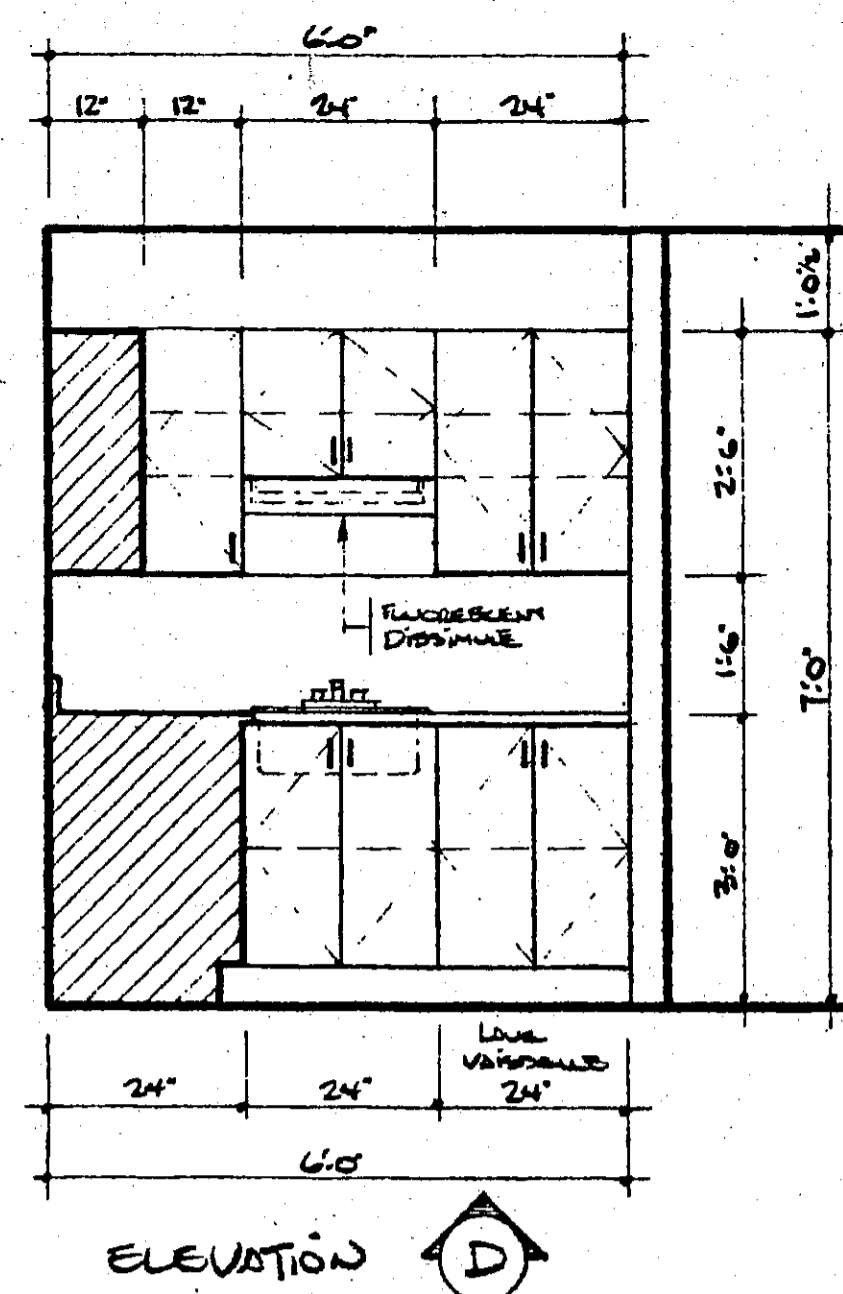
TITRE DU DESSIN  
DÉTAILS DES ESCALIERS

DESSINE PAR	APPROUVÉ PAR
G. C. ST C.	
DATE	NO. DU PROJET
MARS '87	GC-18-86-352
ECHELLE	NO. DU DESSIN
1/4" = 1'-0"	8 DE 10

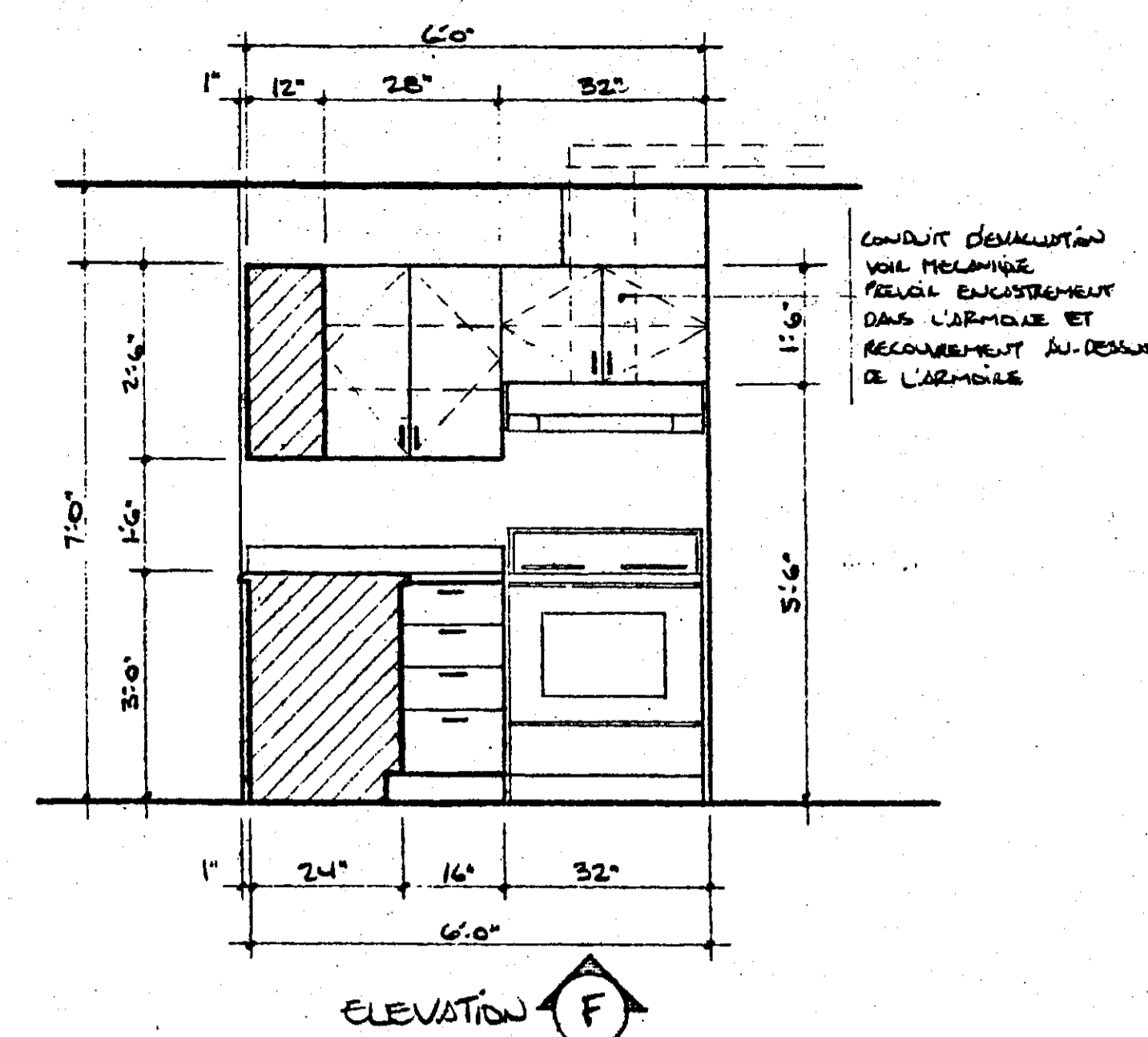




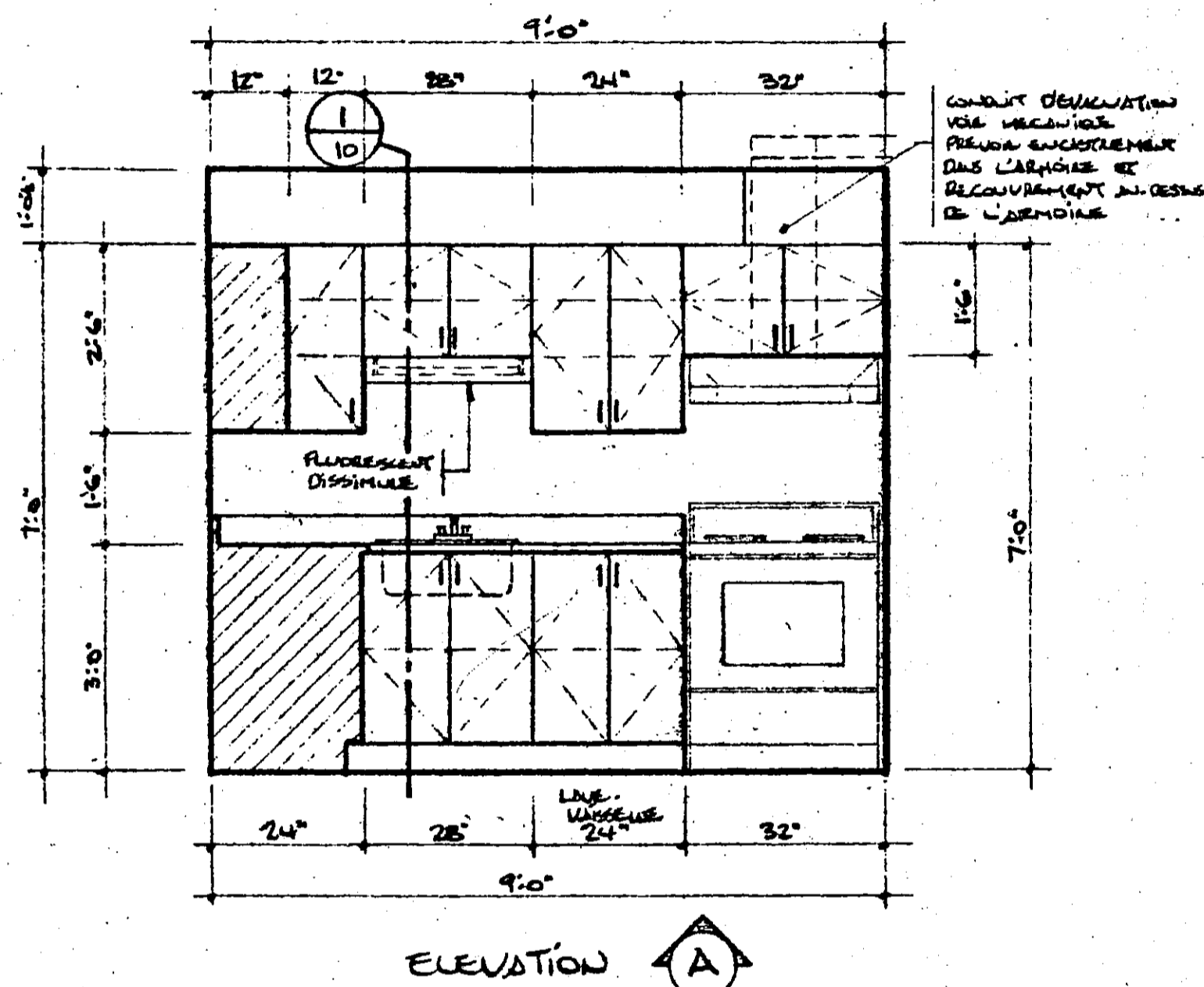
ELEVATION B



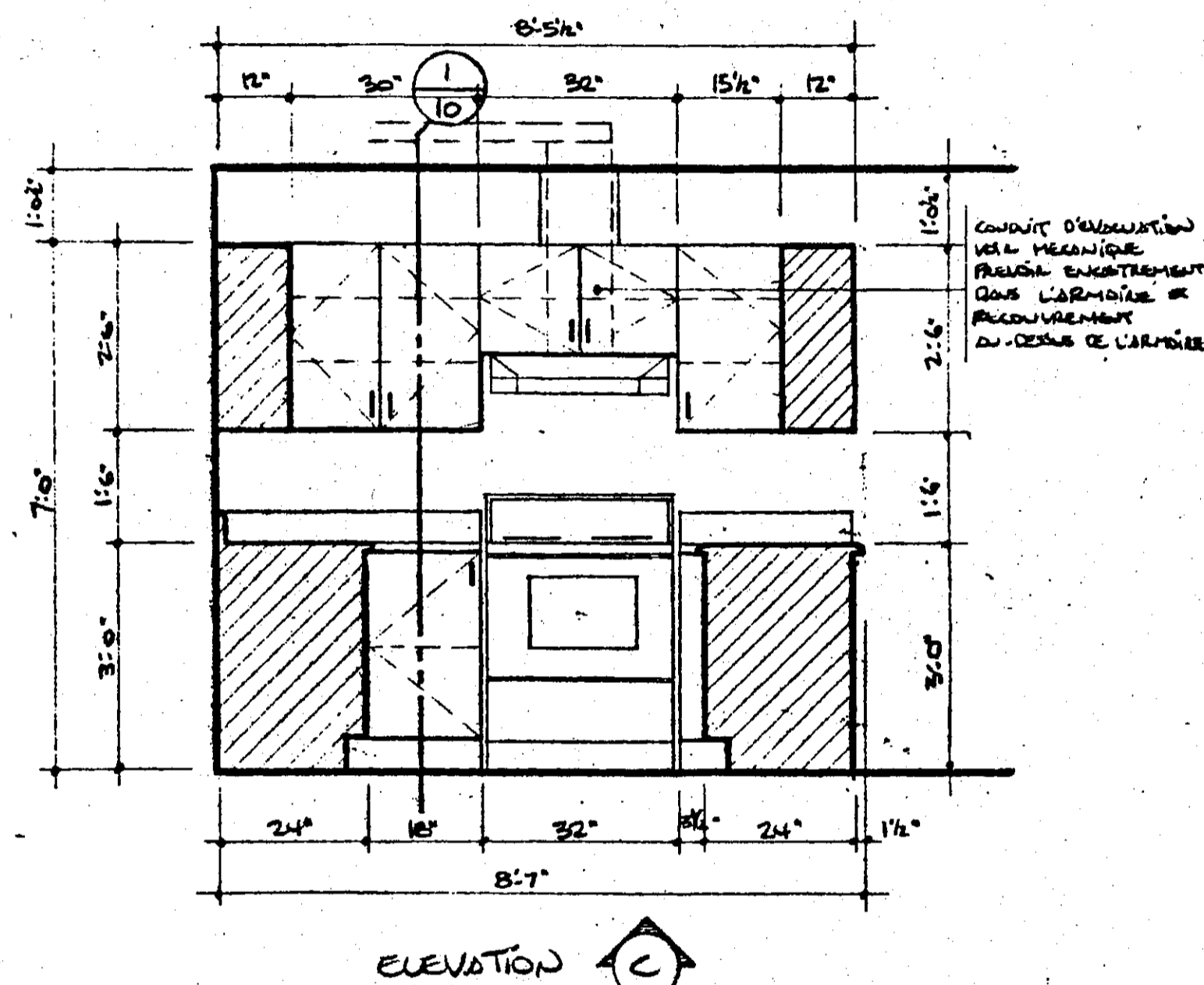
ELEVATION D



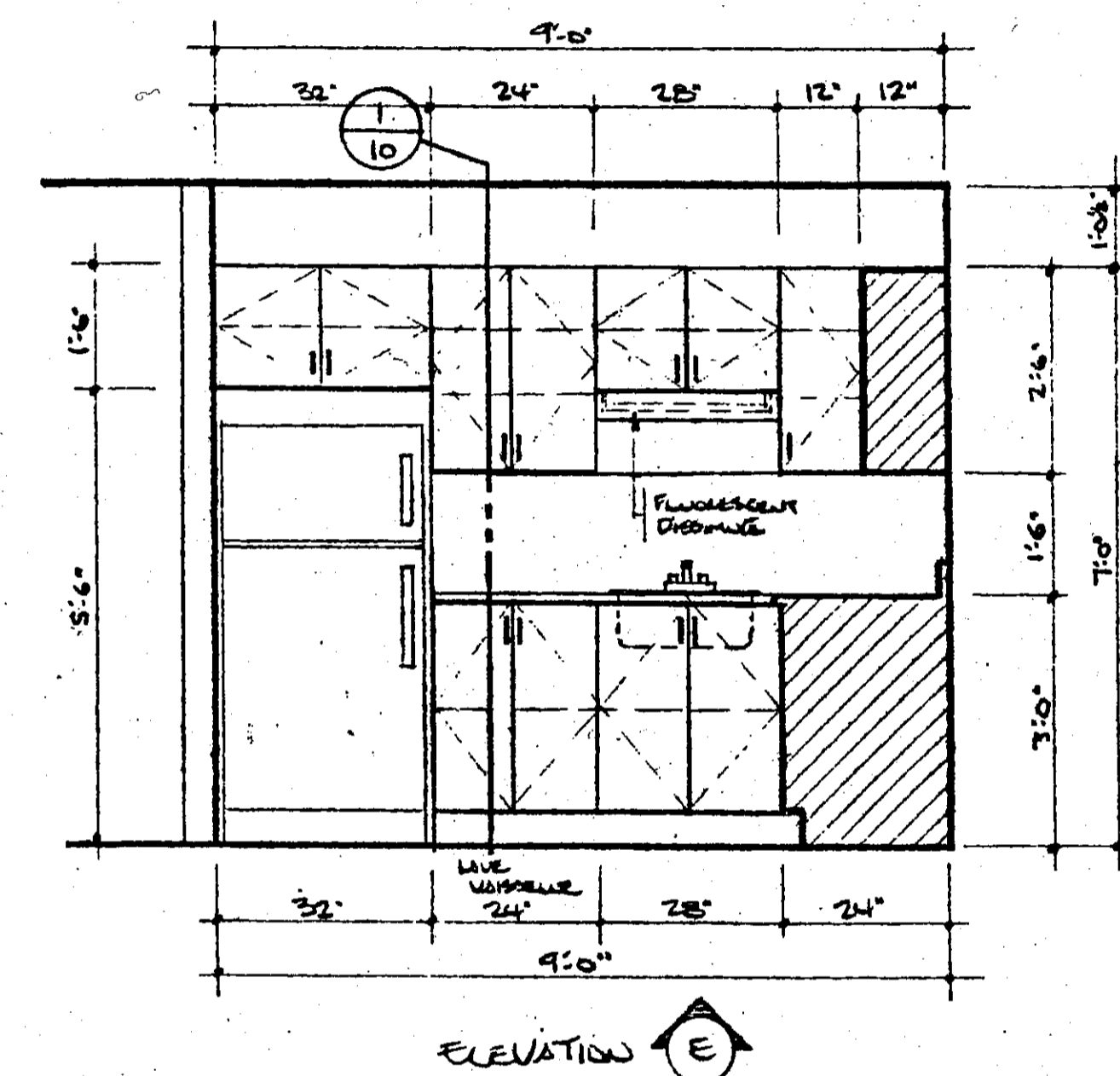
ELEVATION F



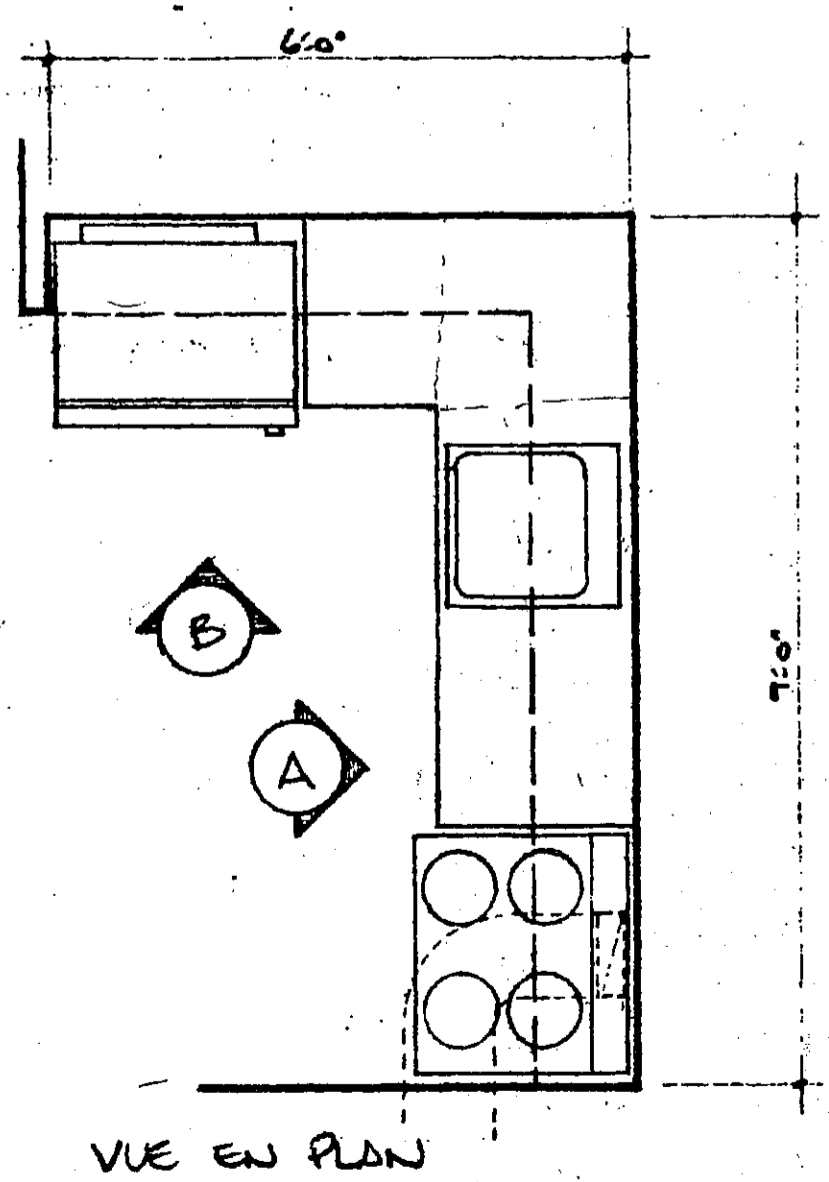
ELEVATION A



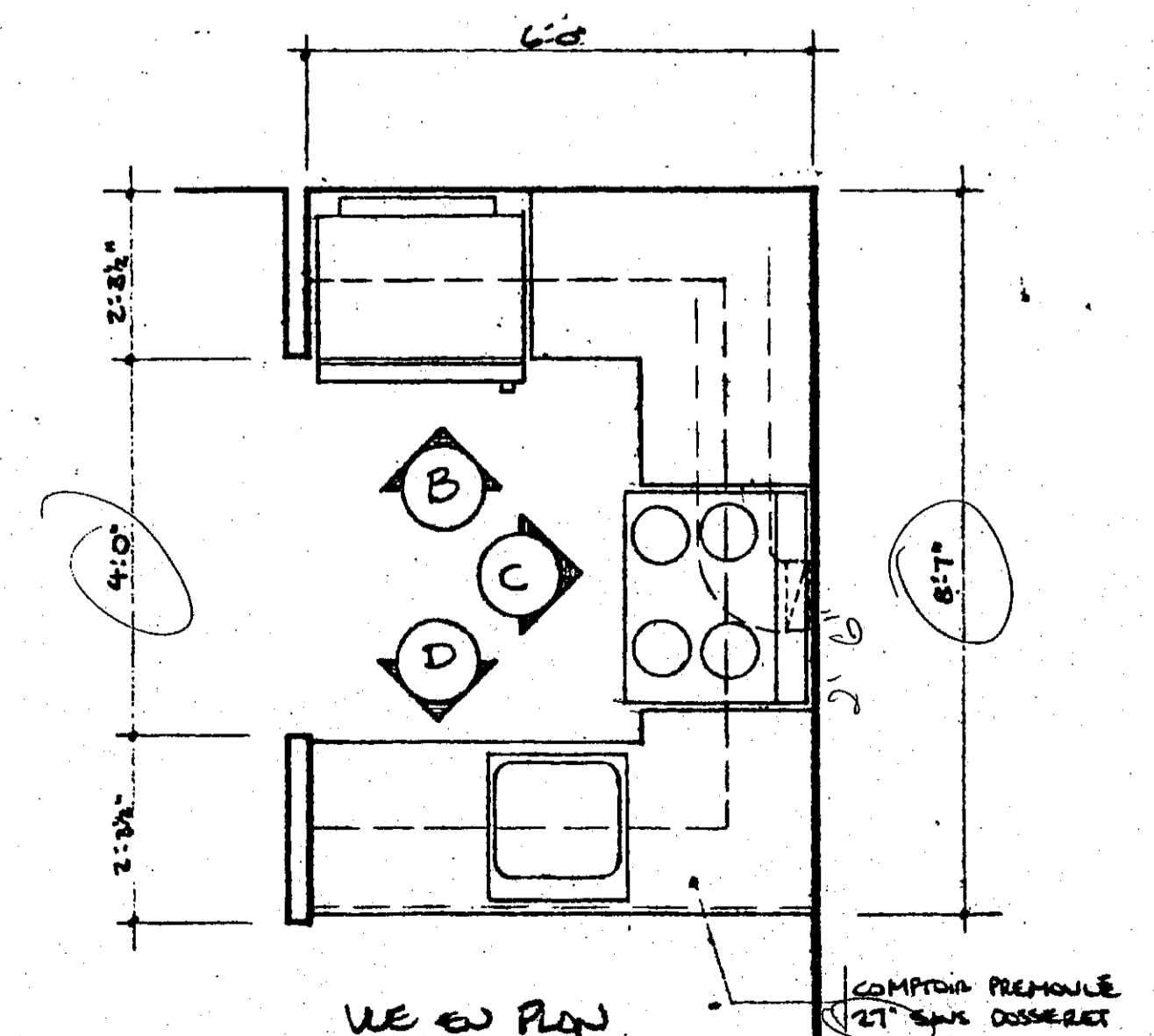
ELEVATION C



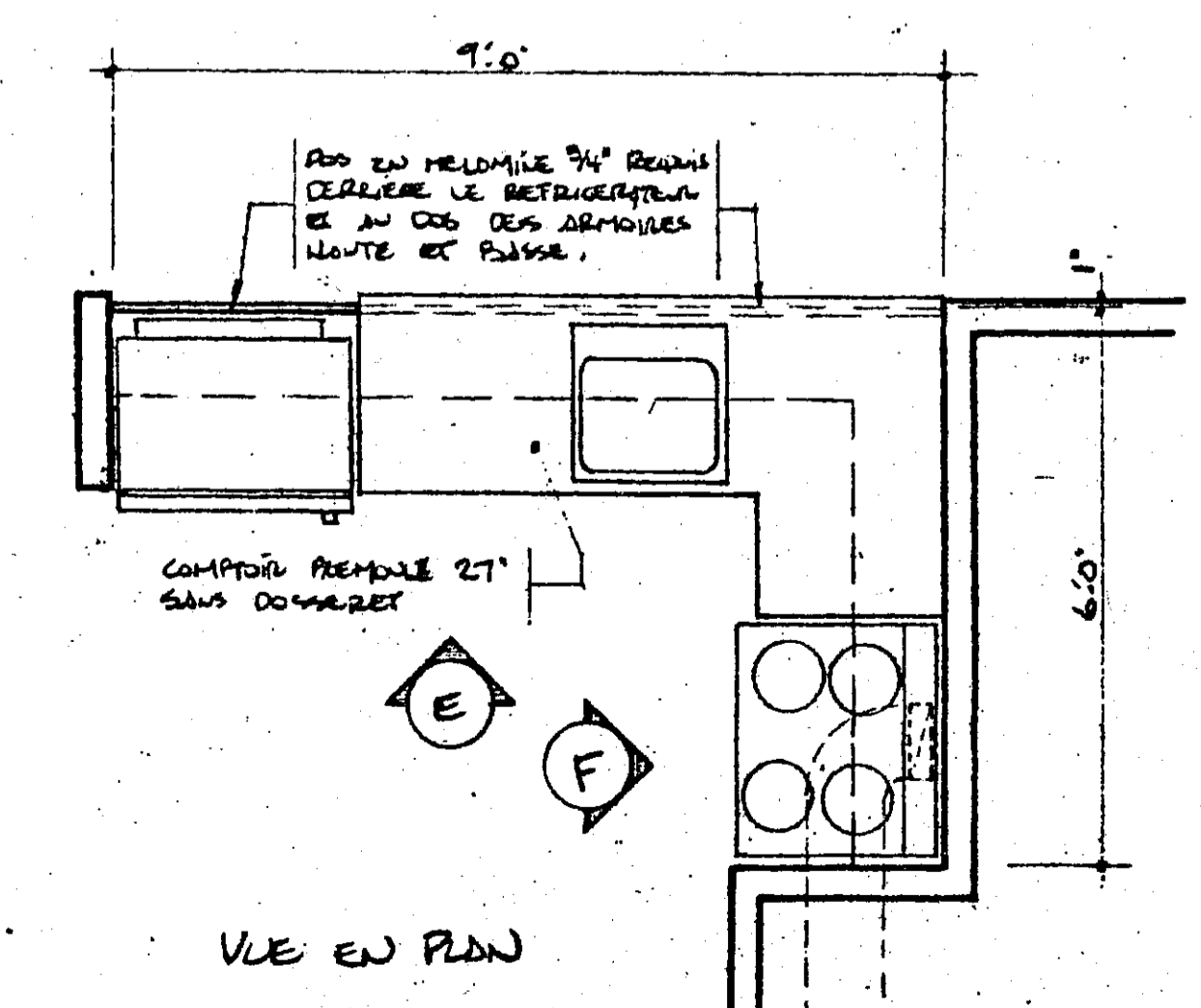
ELEVATION E



VUE EN PLAN



VUE EN PLAN



VUE EN PLAN

DETAIL 1/9 CUISINES TYPE, LOGEMENTS 101, 201 et 301  
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"

DETAIL 2/9 CUISINES TYPE, LOGEMENTS 102, 202 et 302  
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"

DETAIL 3/9 CUISINES TYPE, LOGEMENTS 103, 203 et 303  
ÉCHELLE: 1/2" = 1'-0"

NOTE:  
LES MODULES INDICÉS  
"LAVE-VAISSELLE" DEVONT AVOIR  
UN FOND ET PANNEAU DE FACE  
FACILEMENT AMOVIBLES POUR  
L'INSTALLATION D'UN LAVE-VAISSELLE.

REV.	DATE	DESCRIPTION



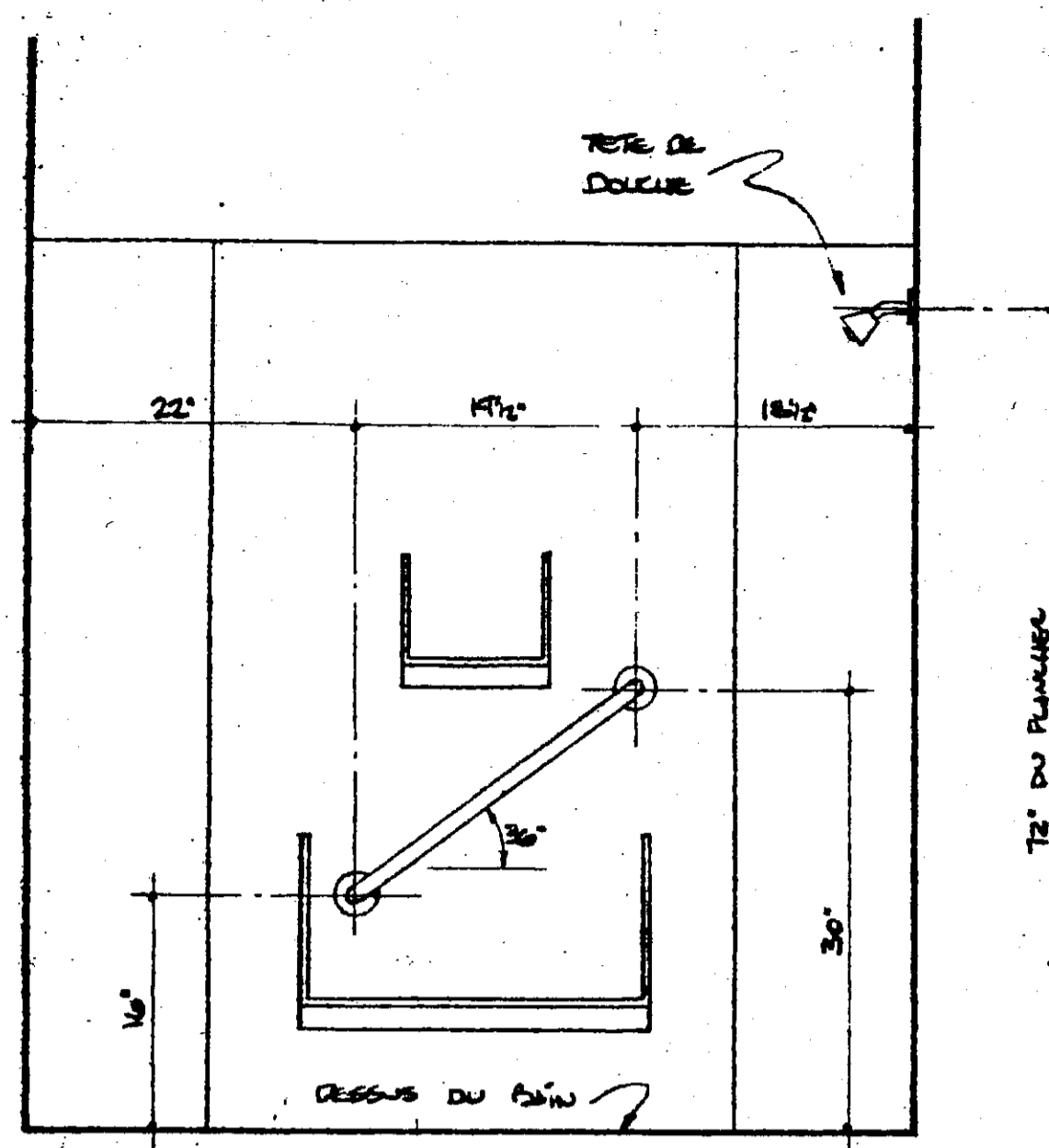
A NO. DU DETAIL  
B NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
architecte  
182 Hôtel, local 210, Drummondville, J2C-1A8, tel. 477-8222

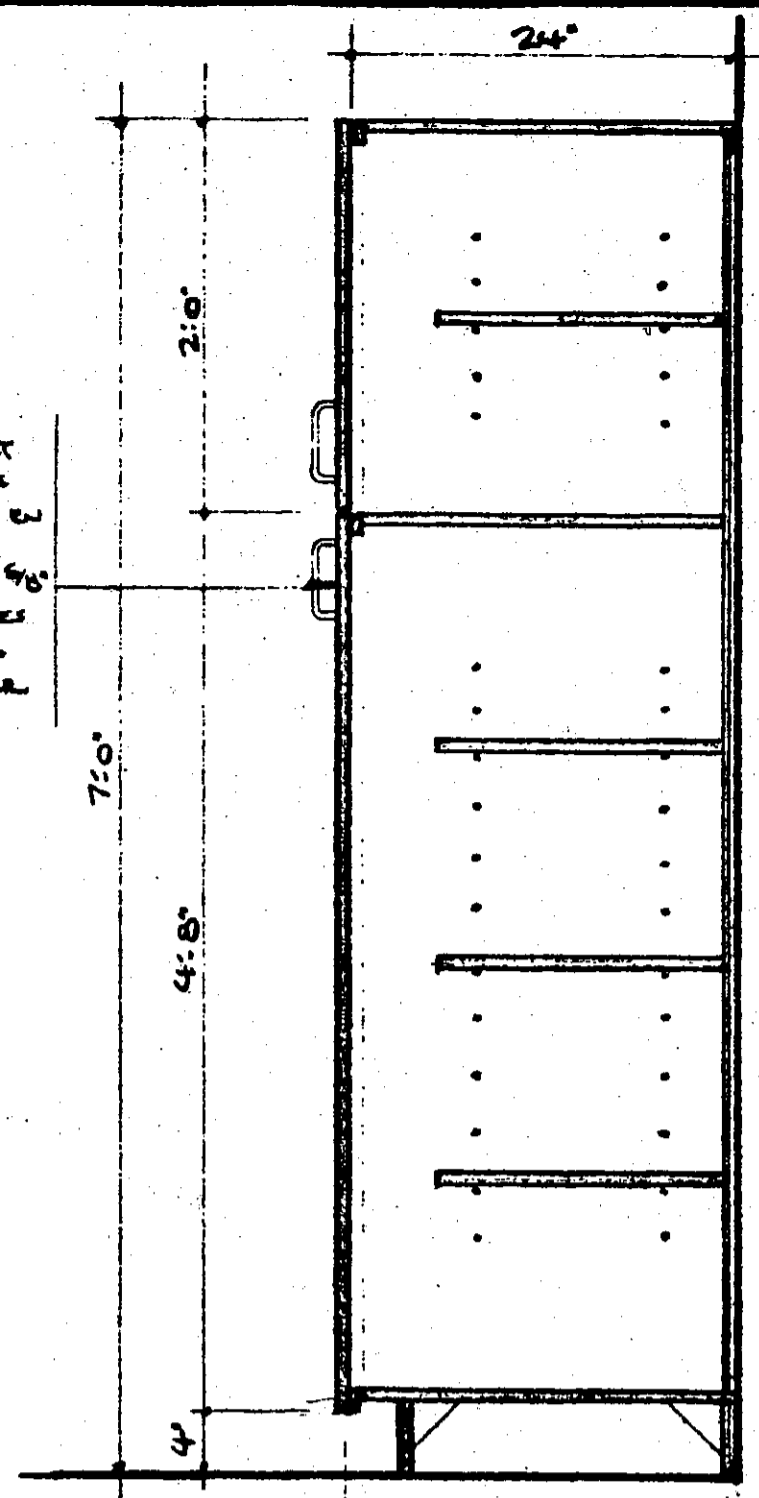
TITRE DU PROJET  
**RESIDENCES  
ST-PIERRE  
(GASTON GENRON)**

TITRE DU DESSIN  
**AMEUBLEMENT  
CUISINES**

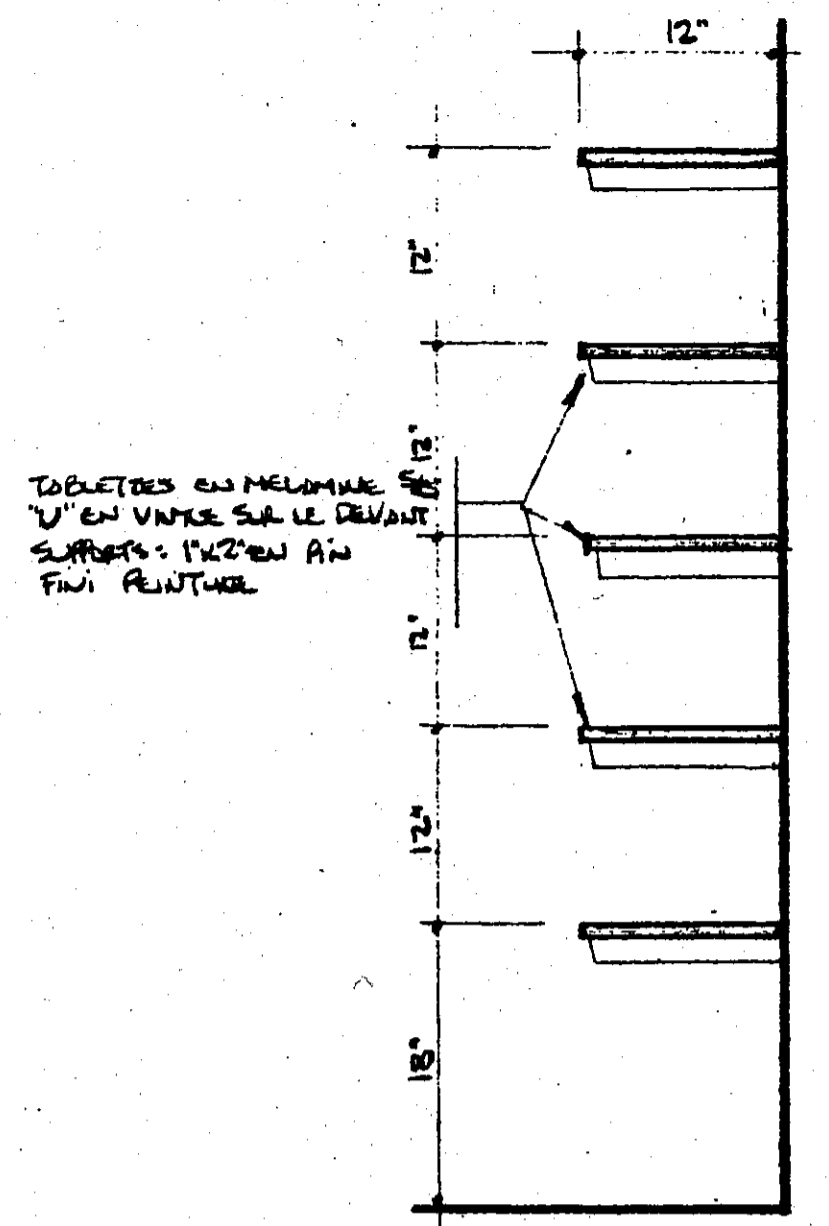
DESSINE PAR D. CHAMBERLAND	APPROUVE PAR
DATE MARS 1987	NO. DU PROJET GK-F2-86-352
ECHELLE 1/2" = 1'-0"	NO. DU DESSIN 9 DE 10



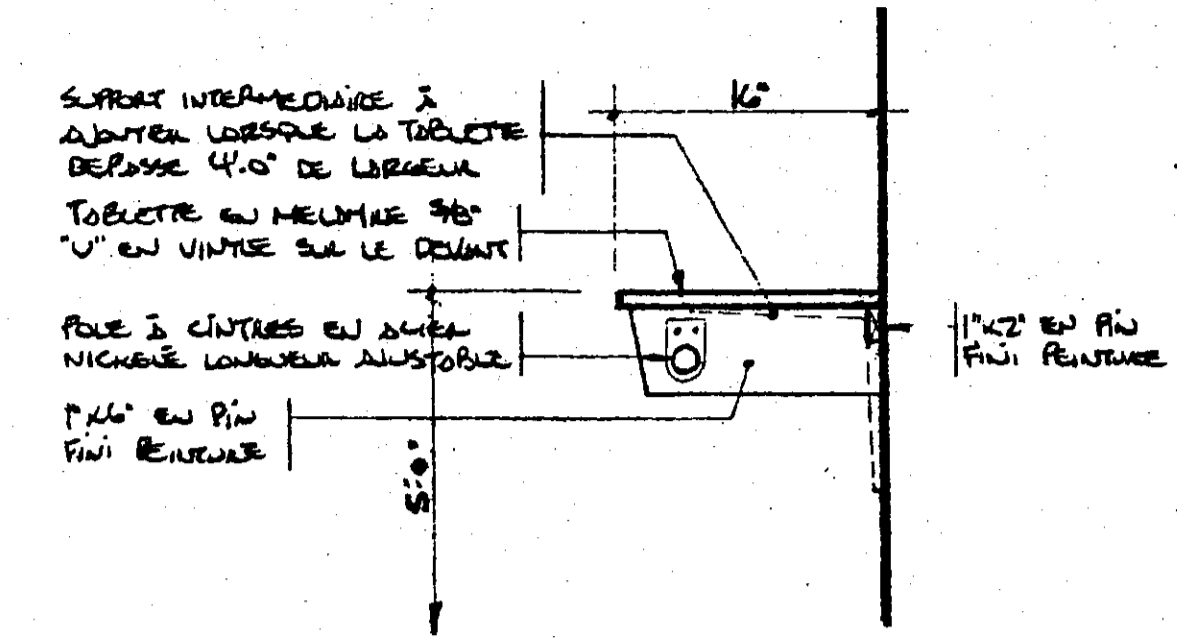
DETAIL D'INSTALLATION DES  
BORRES D'APPUI DANS LES BAINS  
Echelle: 1" = 1'-0"



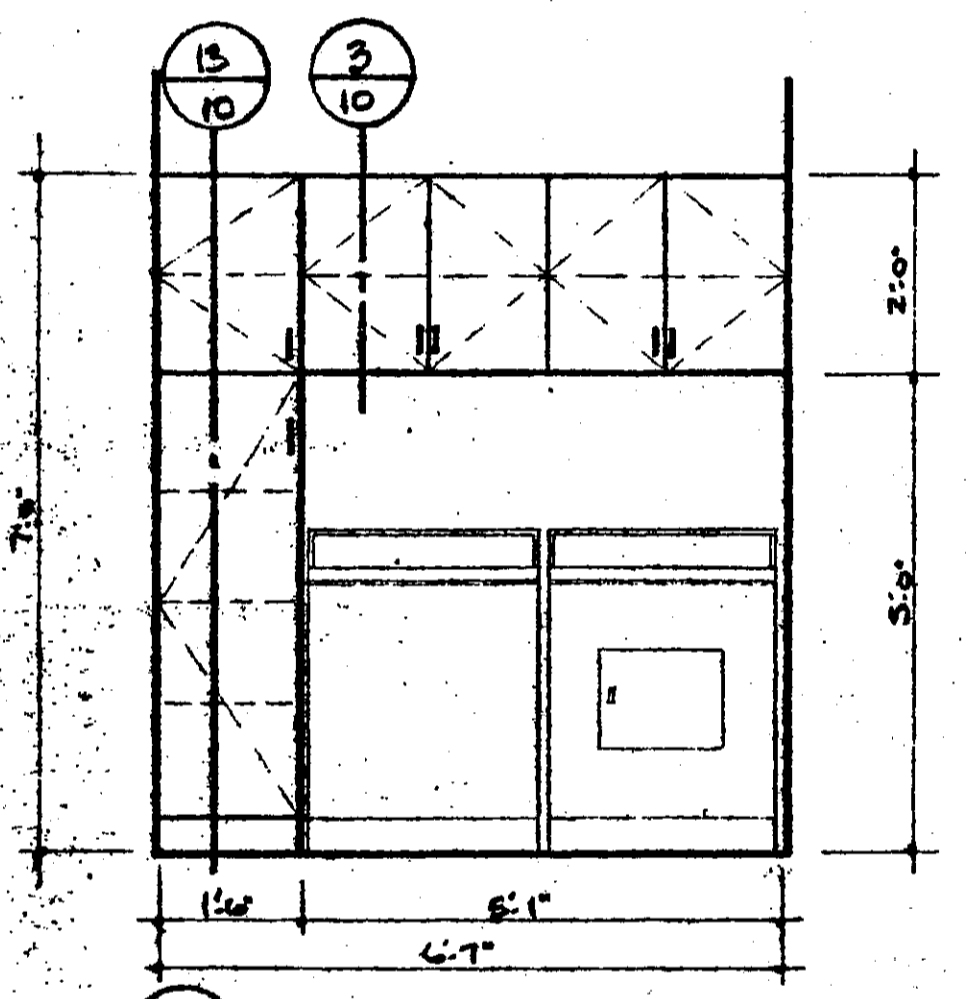
DETAIL 13 ARMOIRE DE RANGEMENT  
Echelle: 1" = 1'-0"



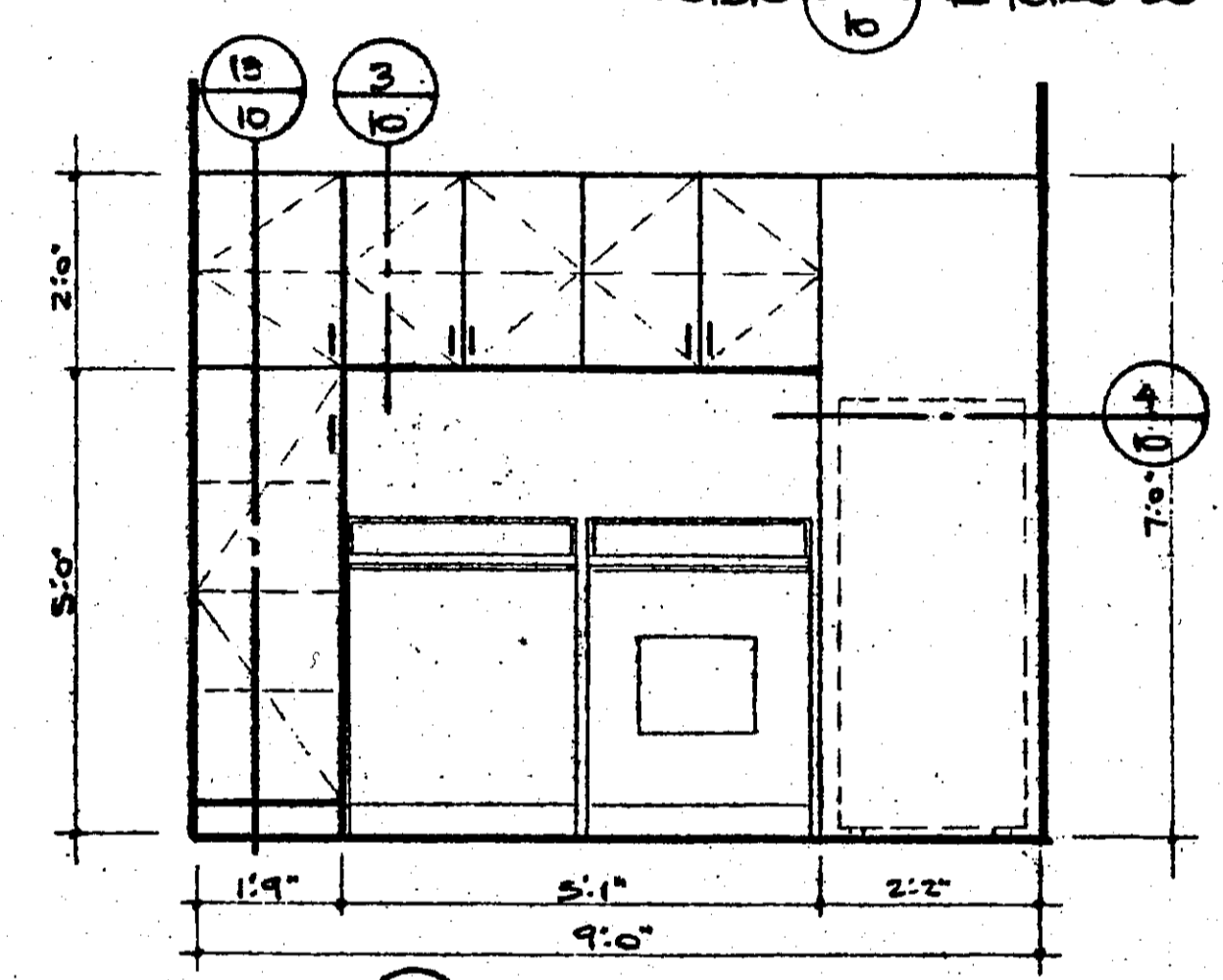
DETAIL 6 TABLETTES DES  
LINGERIES  
Echelle: 1" = 1'-0"



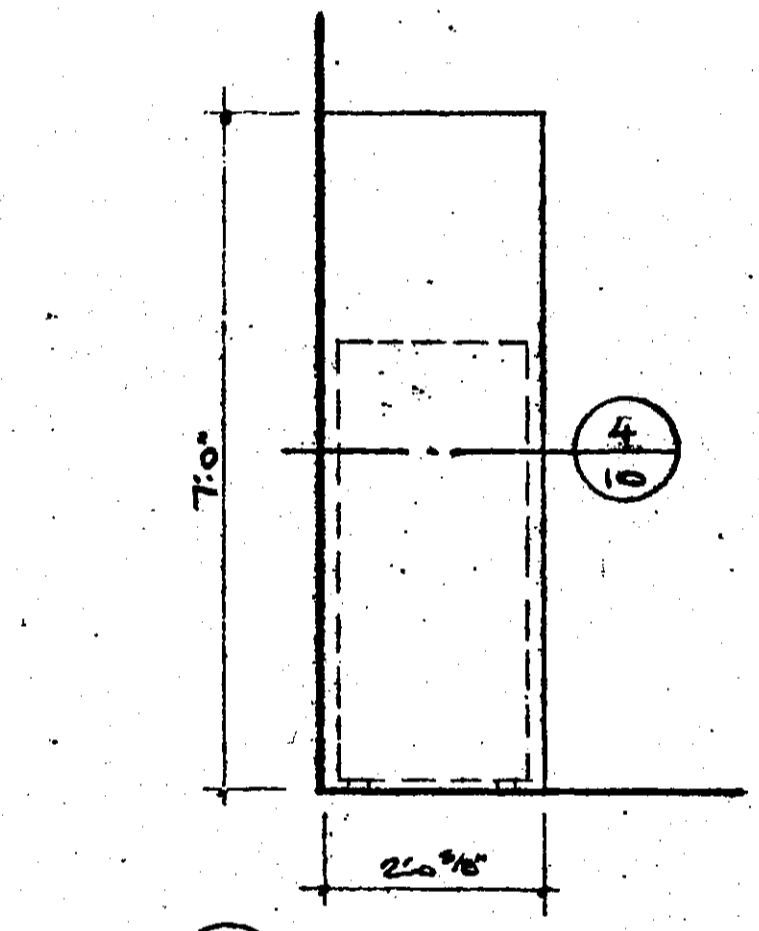
DETAIL 5 TABLETTE DES VESTIBULES  
ET GARDE-ROBES  
Echelle: 1" = 1'-0"



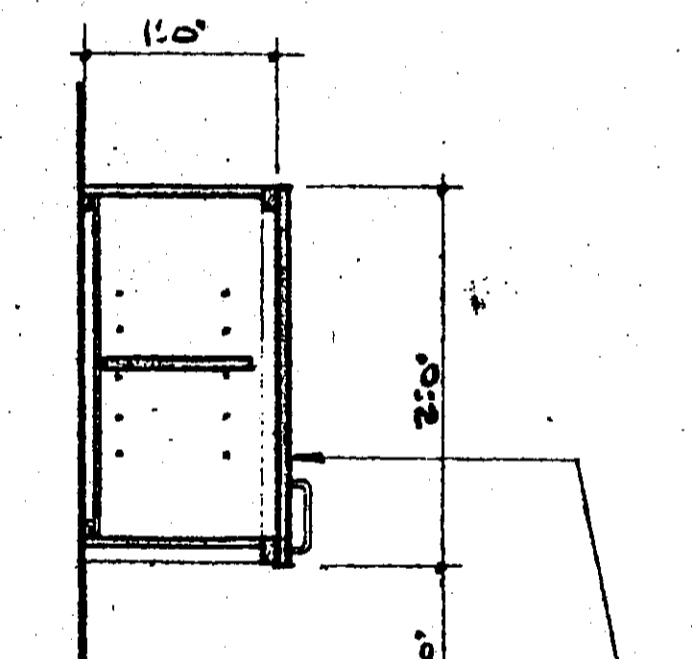
DETAIL 10 RANGEMENT DES LOGEMENTS  
101, 103, 201, 203, 301 et 303  
Echelle: 1/2" = 1'-0"



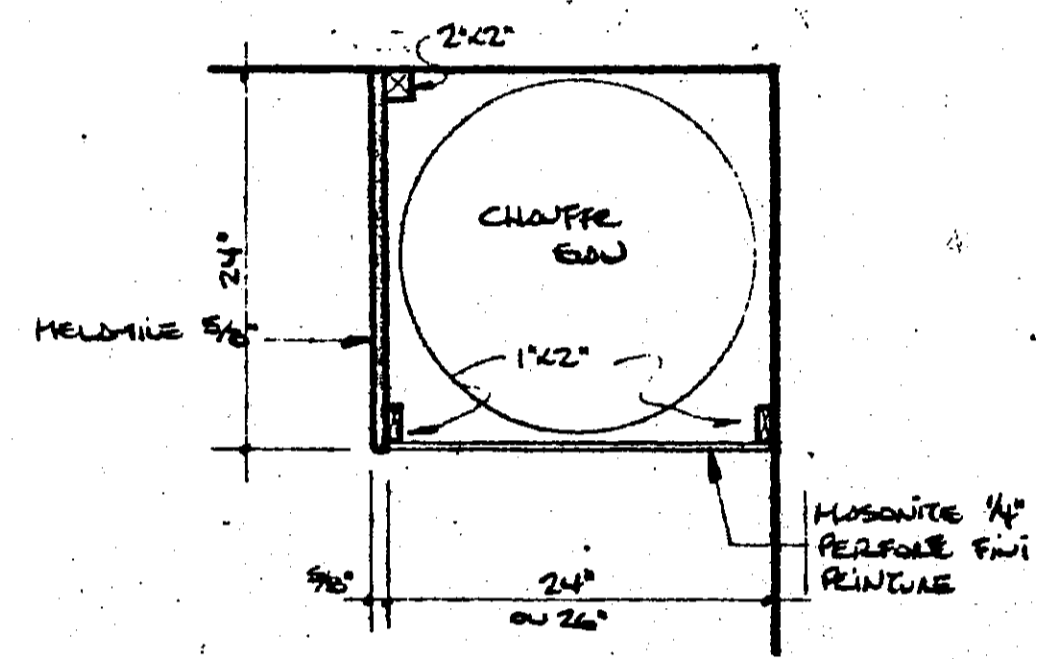
DETAIL 11 RANGEMENT DES LOGEMENTS  
102, 202 et 302  
Echelle: 1/2" = 1'-0"



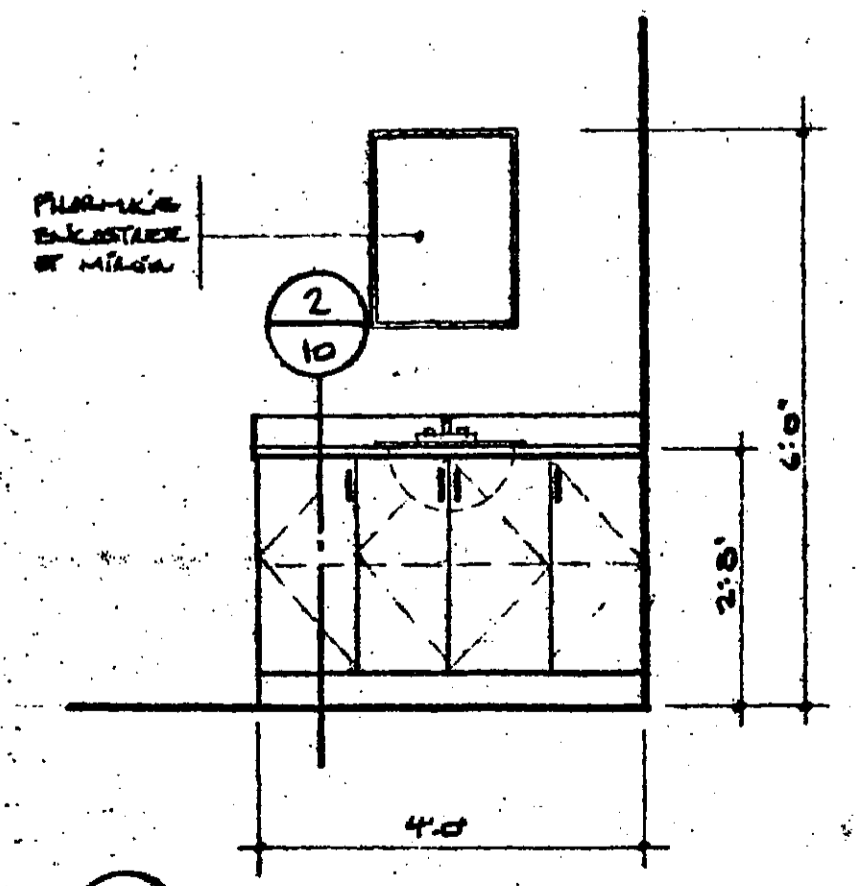
DETAIL 12 RECOUVREMENT DES  
CHAUFFE-EAU LOGEMENTS  
101, 103, 201, 203, 301 et 303  
Echelle: 1/2" = 1'-0"



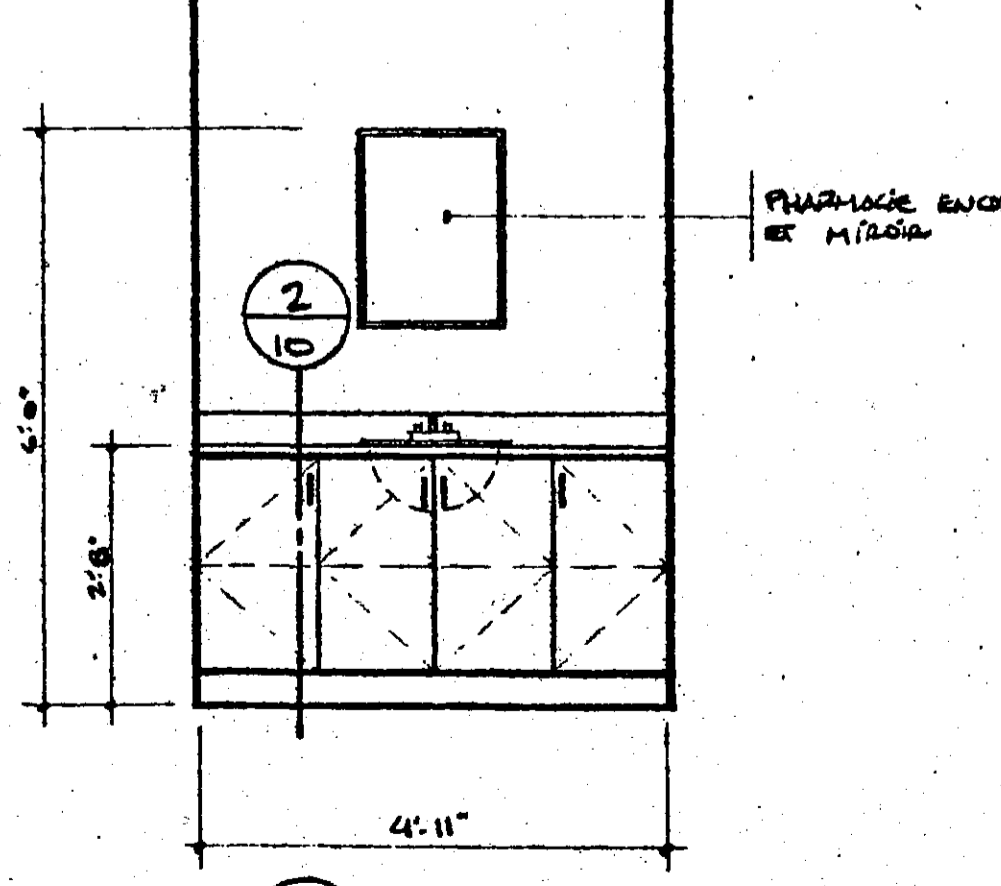
DETAIL 3 ARMOIRE HAUTE  
RANGEMENTS  
Echelle: 1" = 1'-0"



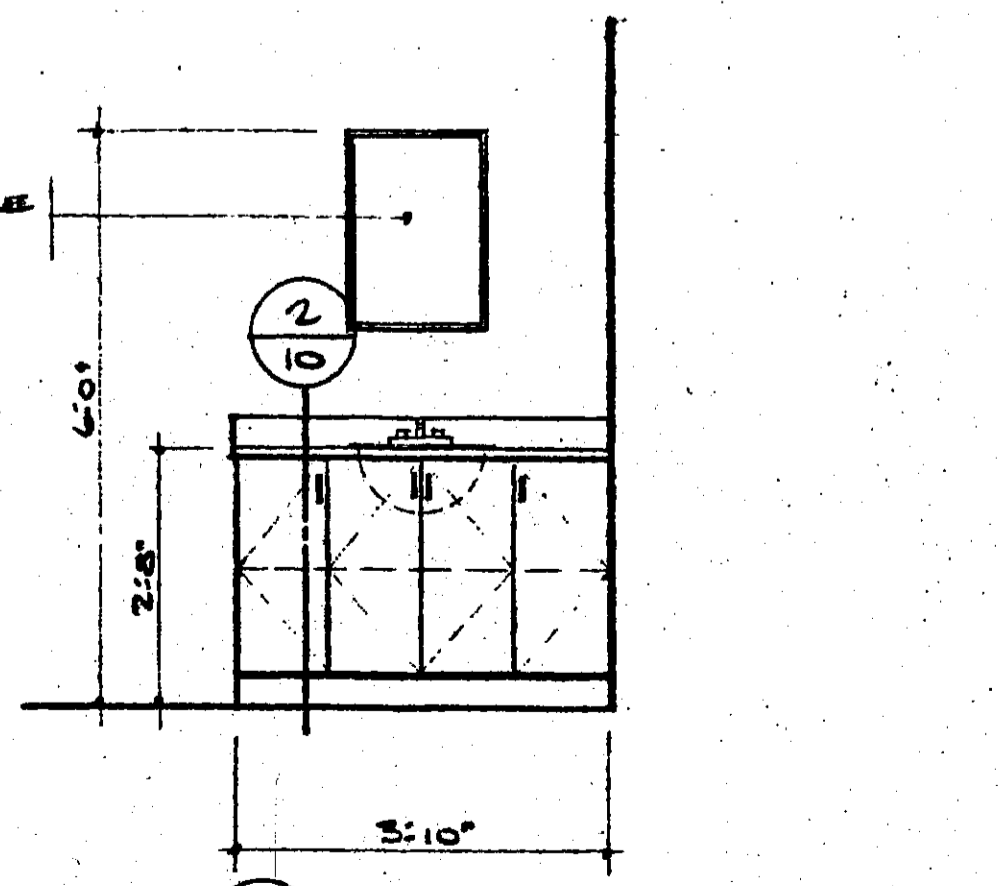
DETAIL 4 RECOUVREMENT  
DES CHAUFFE-EAU  
Echelle: 1" = 1'-0"



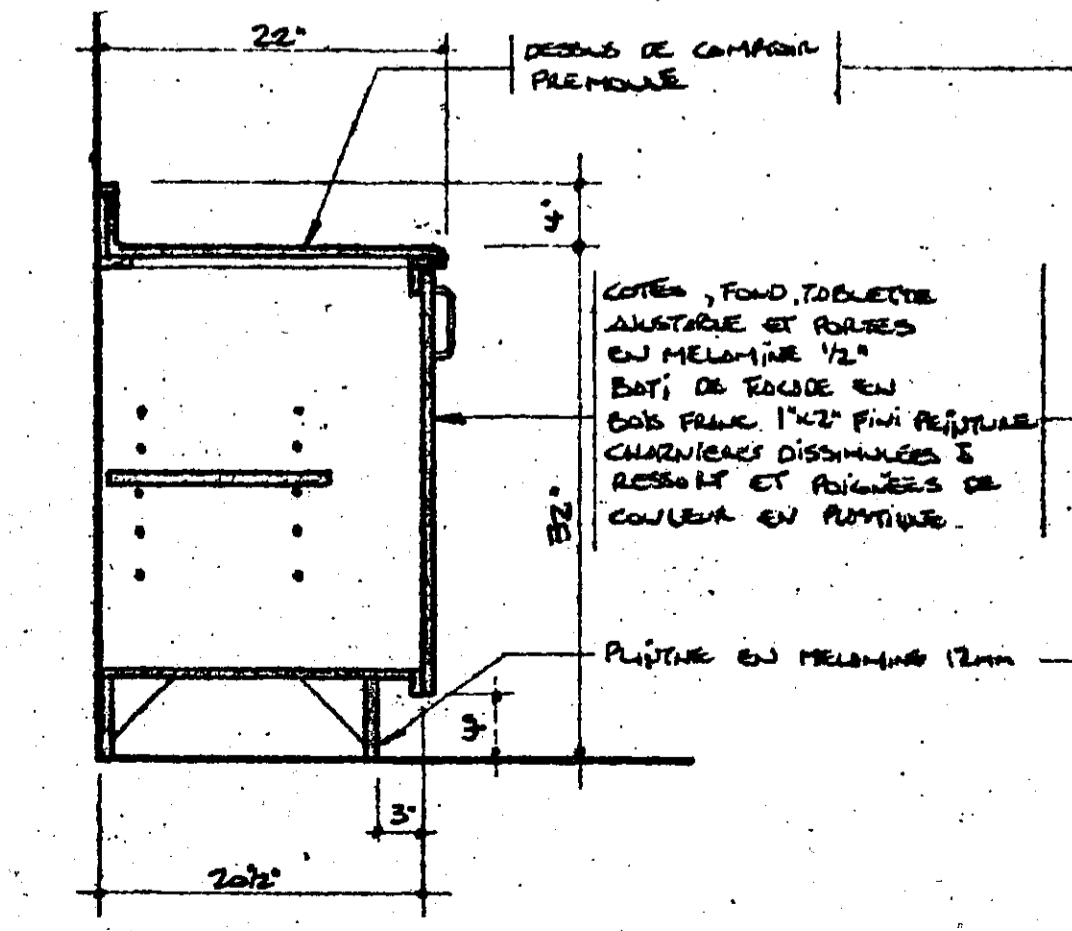
DETAIL 9 UNITES DES  
LOGEMENTS 101, 201 et 301  
Echelle: 1/2" = 1'-0"



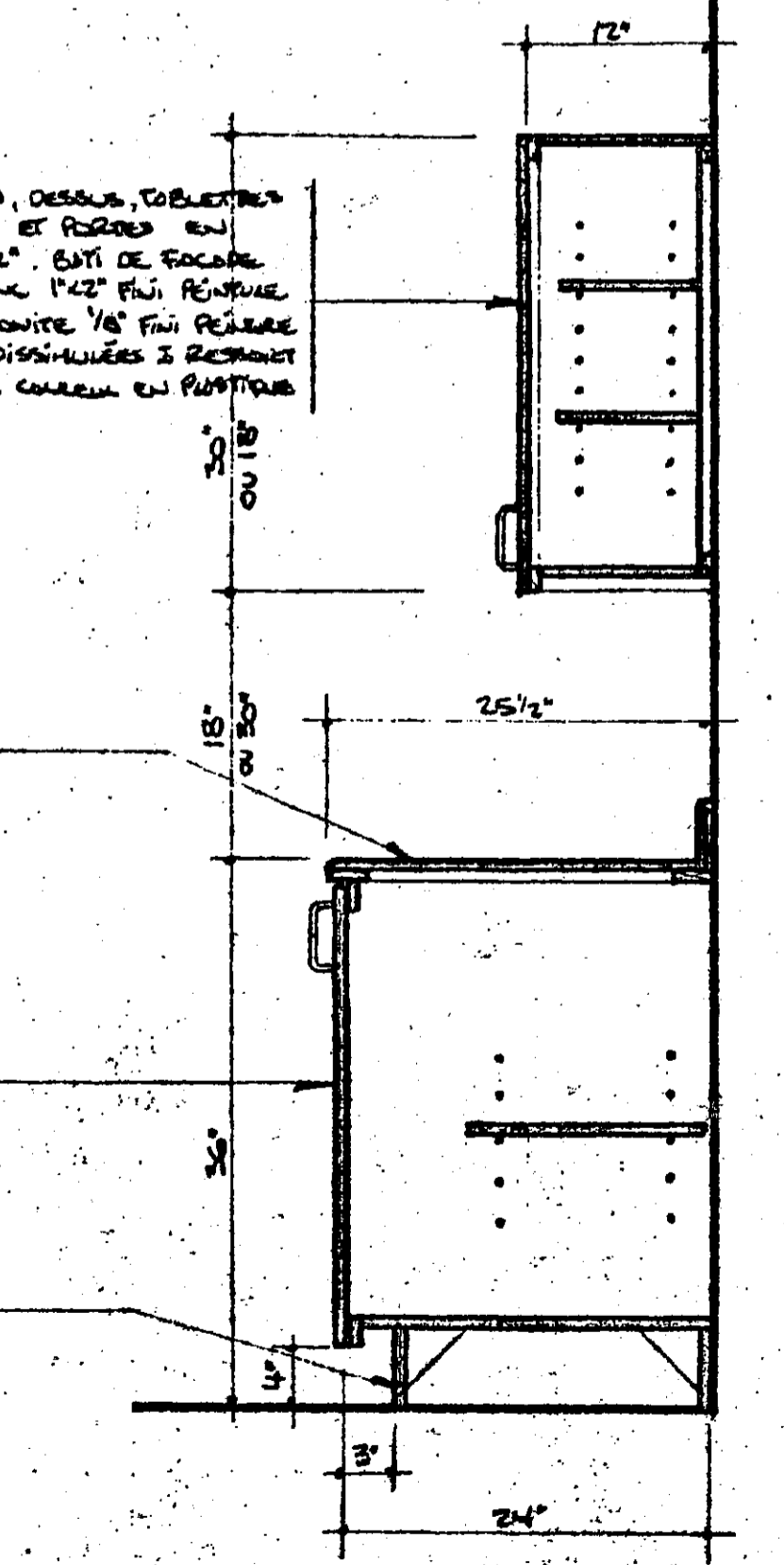
DETAIL 8 UNITES DES  
LOGEMENTS 102, 202 et 302  
Echelle: 1/2" = 1'-0"



DETAIL 7 UNITES DES  
LOGEMENTS 103, 203 et 303  
Echelle: 1/2" = 1'-0"

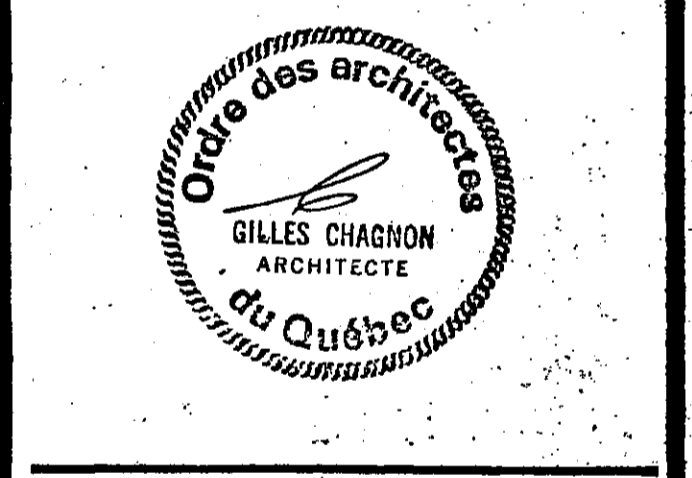


DETAIL 2 COUPE SUR  
VANITE  
Echelle: 1" = 1'-0"



DETAIL 1 COUPE SUR  
ARMOIRE DE CUISINE  
Echelle: 1" = 1'-0"

REV.	DATE	DESCRIPTION



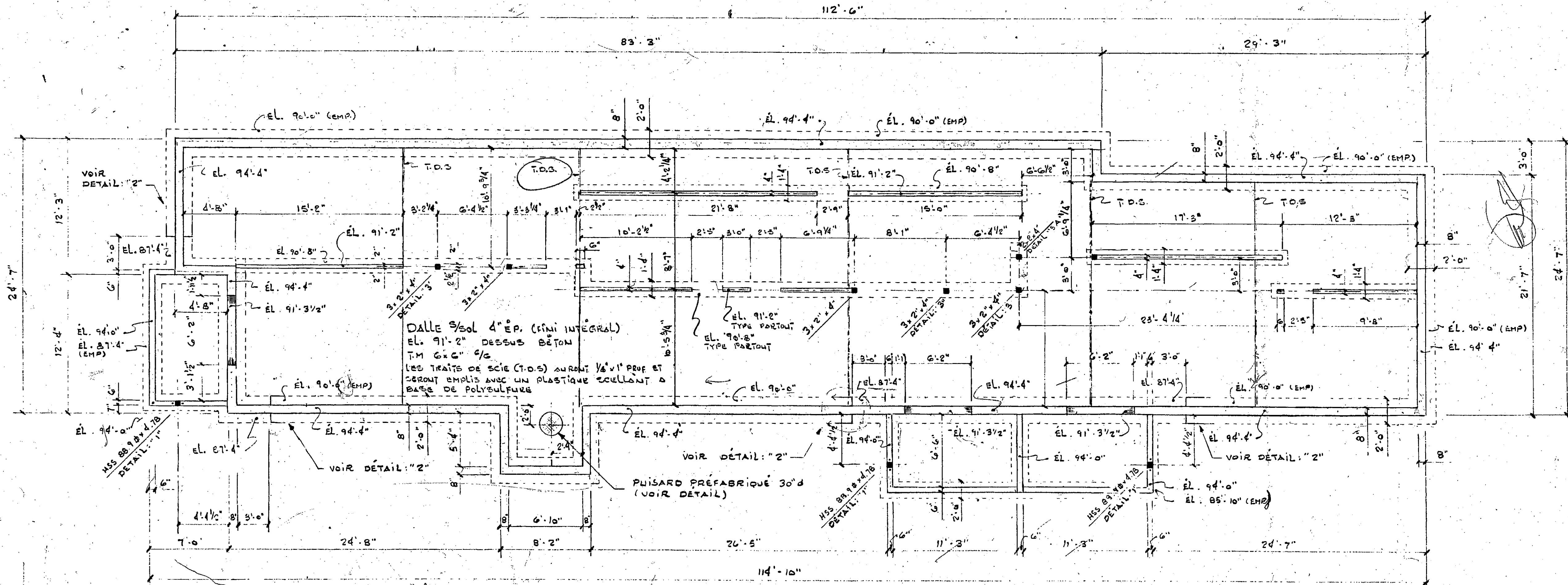
A	NO. DU DETAIL
B	NO. DE LA FEUILLE-OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
architecte  
182 Saint-Jacques, local 210, Montréal, Québec, H2C 1A8, tél. (514) 477-8222

TITRE DU PROJET  
**RESIDENCES  
ST. PIERRE  
(GASTON GENDRON)**

TITRE DU DESSIN  
**AMEUBLEMENT  
RANGEMENTS, LINGERIES ET  
SOLDES DE BAIN  
DETAILS**

DESINE PAR D. CAMBERNARD	APPROUVE PAR
DATE MARS 1987	NO. DU PROJET GC-12-86-362
ECHELLE INDIQUÉE	NO. DU DESSIN 10 DE 10

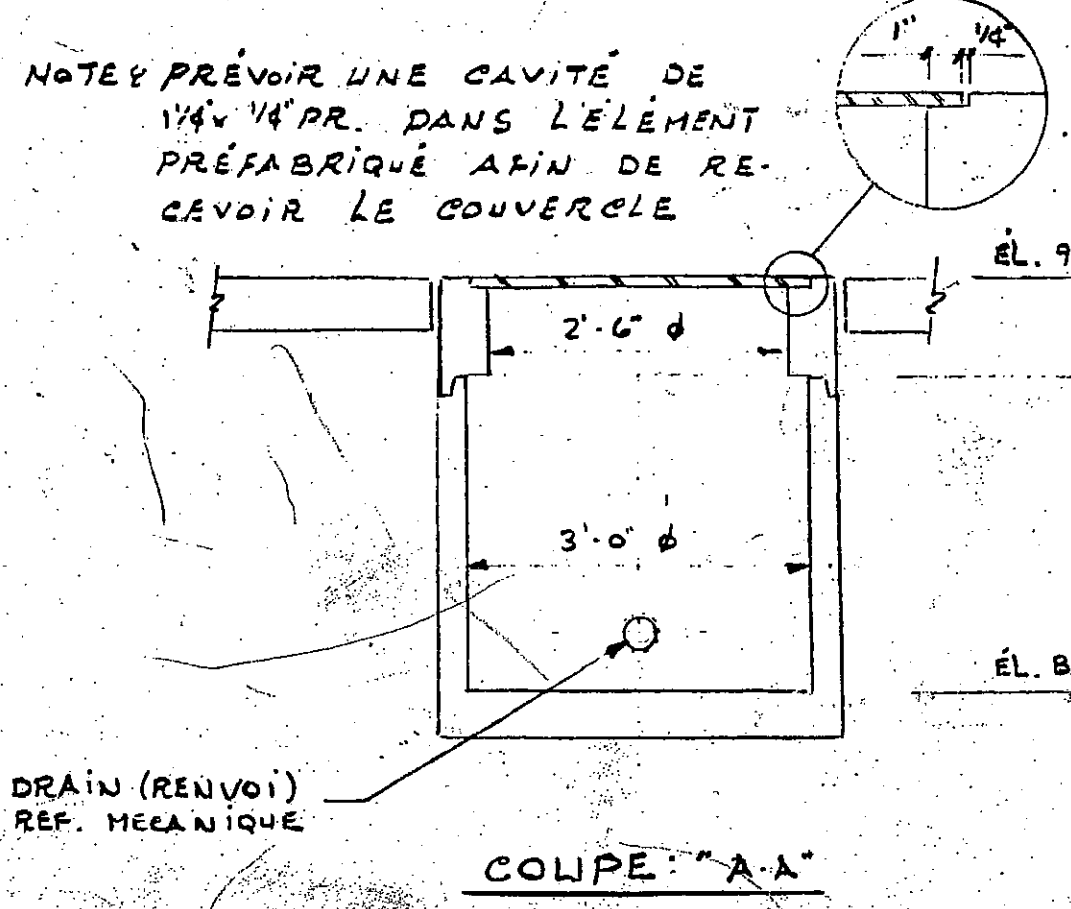
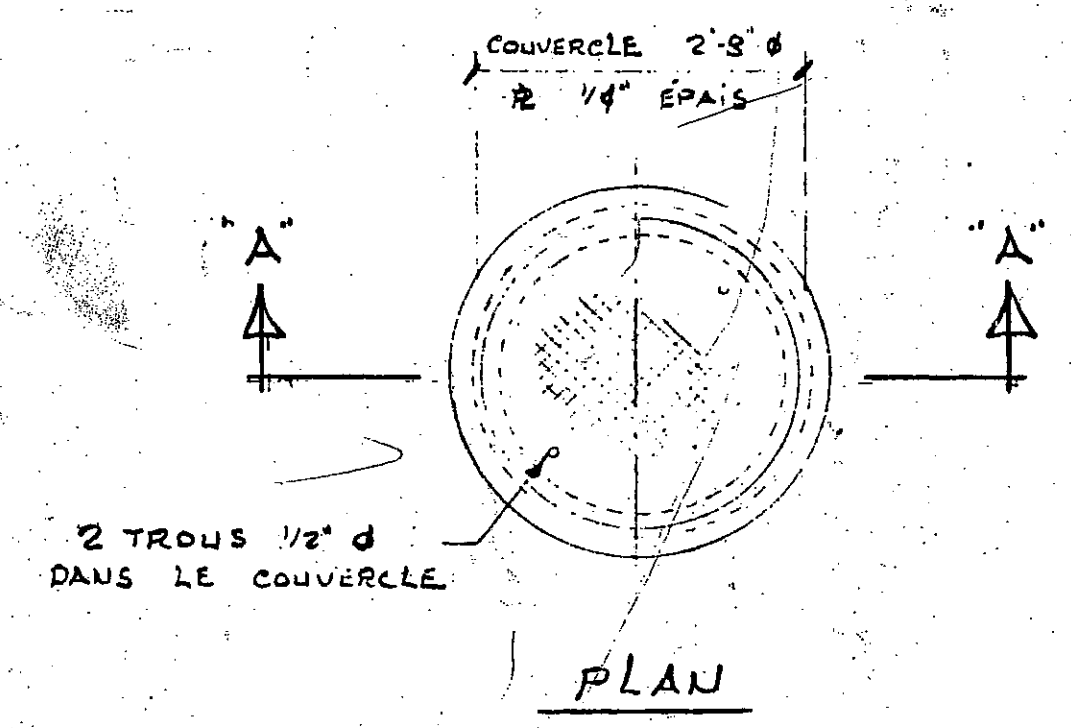


LES ÉLÉVATIONS DONNÉES AU PLAN SONT DESSUS BÉTON TYPE PARTOUT SAUF DU NOTÉ AUTREMENT.  
 LE FOURNISSEUR D'ACIER D'ARMATURES DEVRA FOURNIR DES BARRÉS DE COINS EN TYPE PARTOUT AUX COINS ET AUX JOINTS DES MURS.  
 LES POUTRES POUR LES LINTEAUX SERONT 2-2x4 PARTOUT SAUF DU NOTÉ AUTREMENT

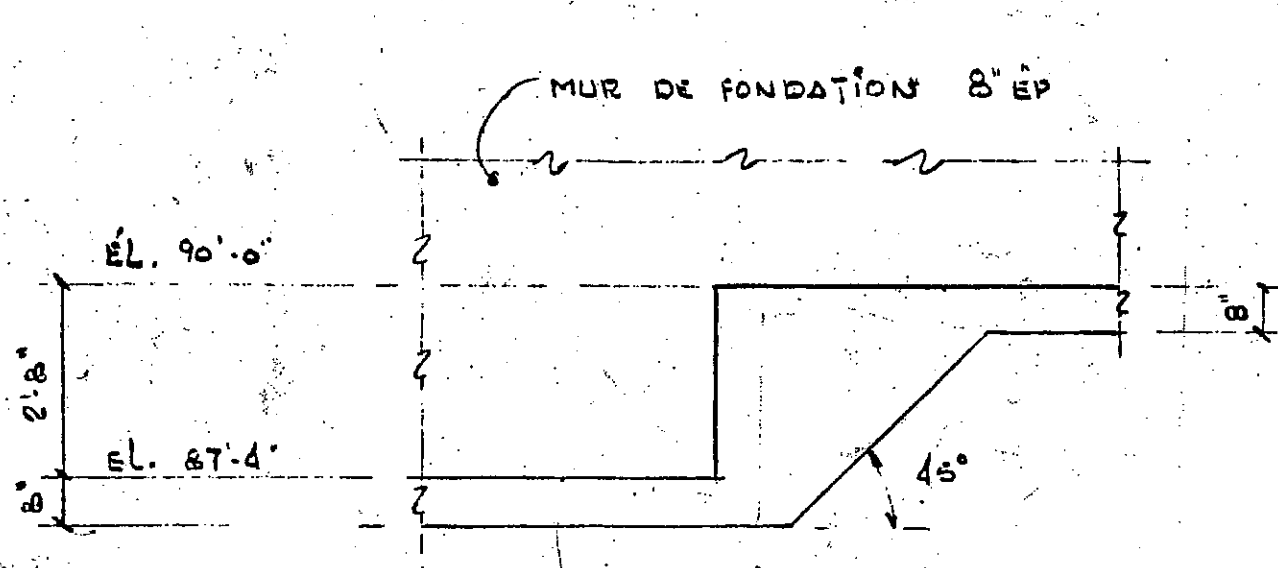
### PLAN DES FONDATIONS

ECH. 3/16 = 1'-0"

NOTES GÉNÉRALES

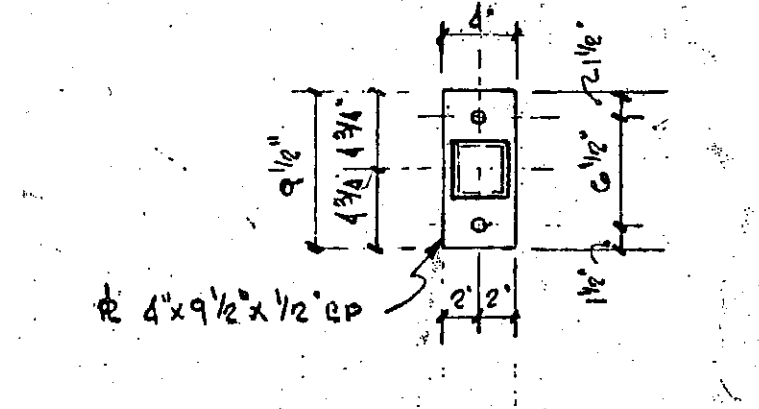


### PUISARD PRÉFABRIQUE



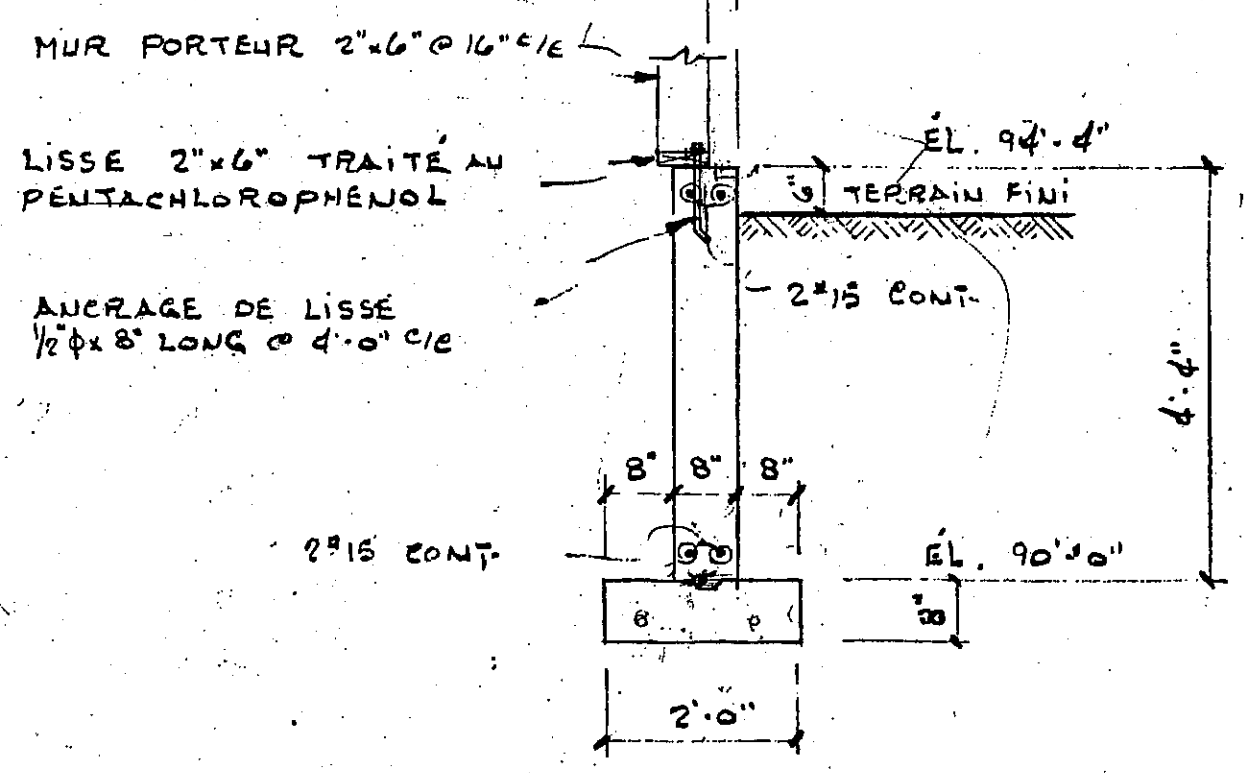
### DÉTAIL: "2"

ECH. 3/8" = 1'-0"



### DÉTAIL: "1"

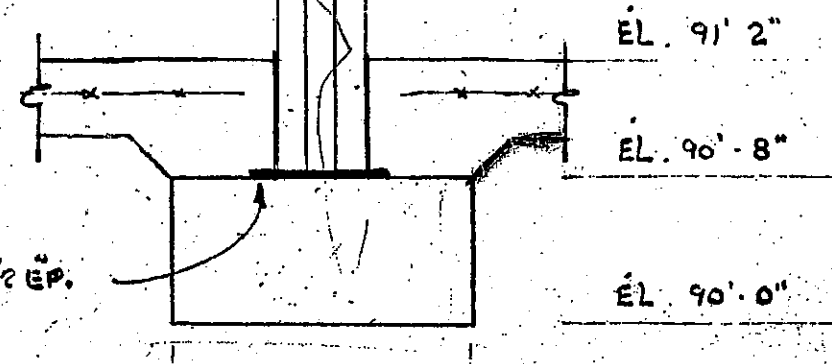
ECH. 1" = 1'-0"



### COUPE TYPE DE MUR

ECH. 1/2" = 1'-0"

LES POUTRES 2"x4" OU 2"x2" 4" POUR DÉTAIL "3-A" SERONT DES COLONNETTES TRAITÉES SOUS PRESSION AU PENTACHLOROPHÉNOL - TYPE POUR TOUTES LES POUTRES EN CONTACT AVEC LES EMPATEMENTS



### DÉTAIL: "3"

ECH. 1" = 1'-0"

- EXCAVATION ET REMBLAYAGE**
  - La capacité portante assumée du sol: 100 KPa
  - Excaver jusqu'au niveau requis et s'assurer que le sol ne contienne pas de matière végétale ou de matière n'offrant pas une capacité portante adéquate. Si tel est le cas, enlever ce sol et le remplacer par un sable de classe «A» compacté à 95% du Proctor modifié par couches successives de 300 mm maximum.
  - Entendre un coussin de pierre concassé 0-20 mm de 300 mm d'épaisseur compacté à 95% du proctor modifié sous les empattements.
  - Remblayer à l'aide d'un gravier filtrant autour des fondations. Le matériel doit être compacté à 95% du proctor modifié par couches successives de 300 mm maximum.
- BÉTON**
  - Résistance en compression à 28 jours = 25 MPa
  - Agrégat maximum = 20 mm
  - Affaissement = 80 mm ± 20 mm
  - Air entraîné = 6%
  - Exécuter les ouvrages de béton selon la norme AN3-A23.1-M77.
  - La dalle sur sol aura un fini de classe A
- ACIER D'ARMATURE**
  - Limite élastique (fy) = 400 MPa
  - Exécuter les ouvrages d'armature selon la norme CAN3-A23.1-M77.
- ACIER DE STRUCTURE**
  - Qualité d'acier: CSA G40.21-M300W, sauf pour les sections tubulaires: CSA G40.21-MJ50W
  - Exécuter les ouvrages d'acier conformément à la norme CAN3-S16-M84
- BOIS DE CHARPENTE ET FERMES PRÉFABRIQUÉES**
  - Bois de construction: Epinette qualité #1, CSA 086-1980 (sauf pour linteaux spécifiés aux plans). La teneur en humidité du bois doit être inférieure à 19% et estampillé R. SEC ou S. DRY.
  - Les fermes seront calculées et contreventées afin de supporter les charges ci-jointes, en conformité avec le C.N.B., Ed. 1985. (partie IV)
  - Fournir des dessins d'atelier de fermes de toit signés et scellés d'un ingénieur reconnu au Canada pour approbation.
  - Charges:
    - Charge vive au toit: 3,2 KPa x 0,8 = 2,56 KPa
    - Charge morte au toit: 1,0 KPa
    - Charge vive aux étages: 1,9 KPa
    - Charge vive aux corridors: 4,8 KPa
    - Charge morte aux étages: 0,7 KPa
  - Tous les éléments de bois à contacter avec le béton, seront traités sous pression selon la norme CAN-086-M94

REV	DATE	DESCRIPTION

SCHEAU

87-06-14

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
 architecte

INGÉNIEUR  
**hba** hamel, beaulieu & associés  
 INGÉNIEURS - CONSULTANTS

160, RUE MARCHAND, SUITE 800, DRUMMONDVILLE (QUEBEC) J2C 4N1 TEL.: (514) 478-9181

TITRE DU PROJET  
**9' LOGEMENTS**  
**GASTON GENDRON**  
 RUE ST-PIERRE

TITRE DU DESSIN  
**PLAN DES FONDATIONS**  
**ET DÉTAILS**

DESSINÉ PAR	APPROUVÉ PAR
RL C. MAILHOT	
DATE: AVRIL 87	NO. DU PROJET: 2387013
ÉCHELLE: INDICÉE	NO. DES ÉLÉMENTS: 503

CONTREVENTEMENT DU MUR  
Panneau de contreplaqué  
(B.C.F.I.R.) 1/2" épais sur toute la  
hauteur du bâtiment  
(TYPE PARTOUT OU INDUQUÉ)

DALLE DE BETON  
PREFABRIQUE  
(VOIR ARCHITECTURE)

VOIR DETAIL: "4"

CONTREVENTEMENT DU MUR

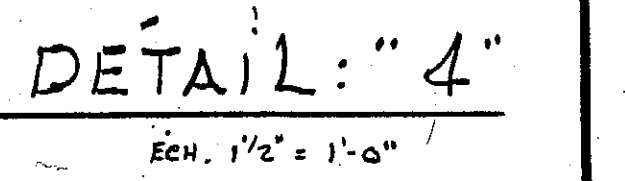
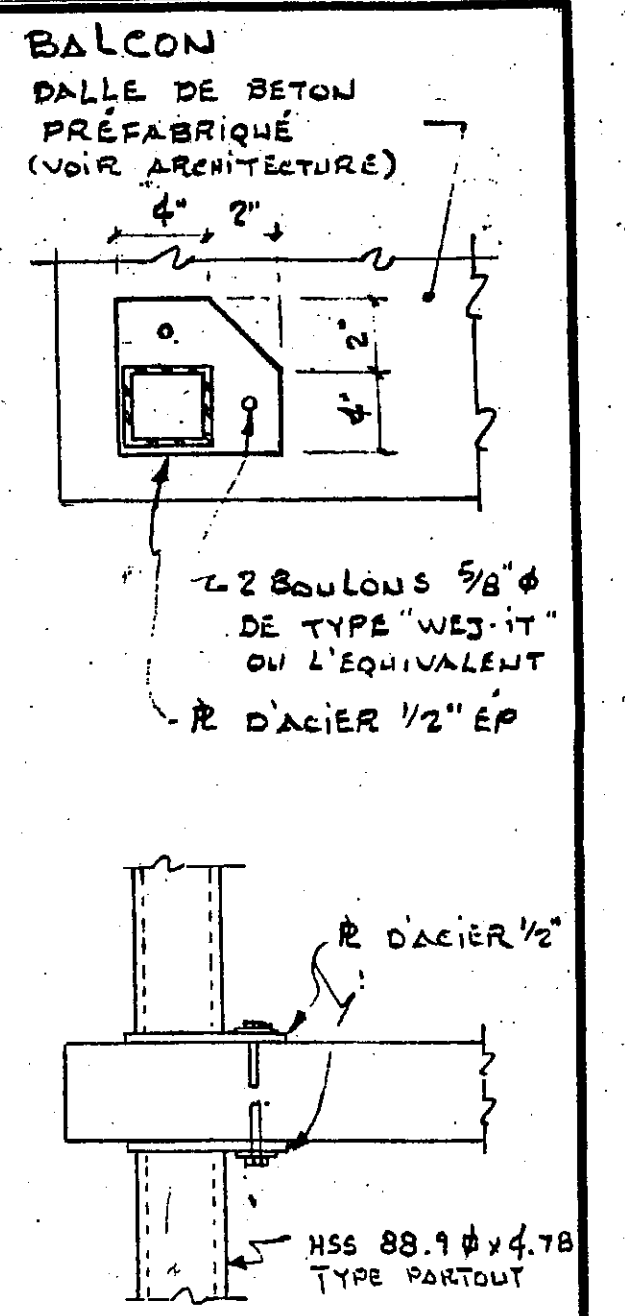
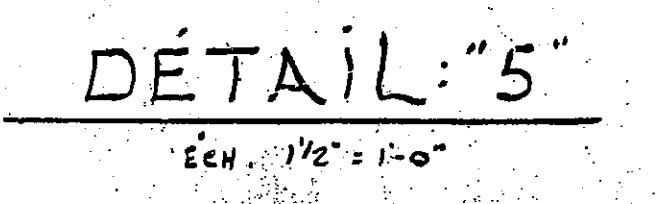
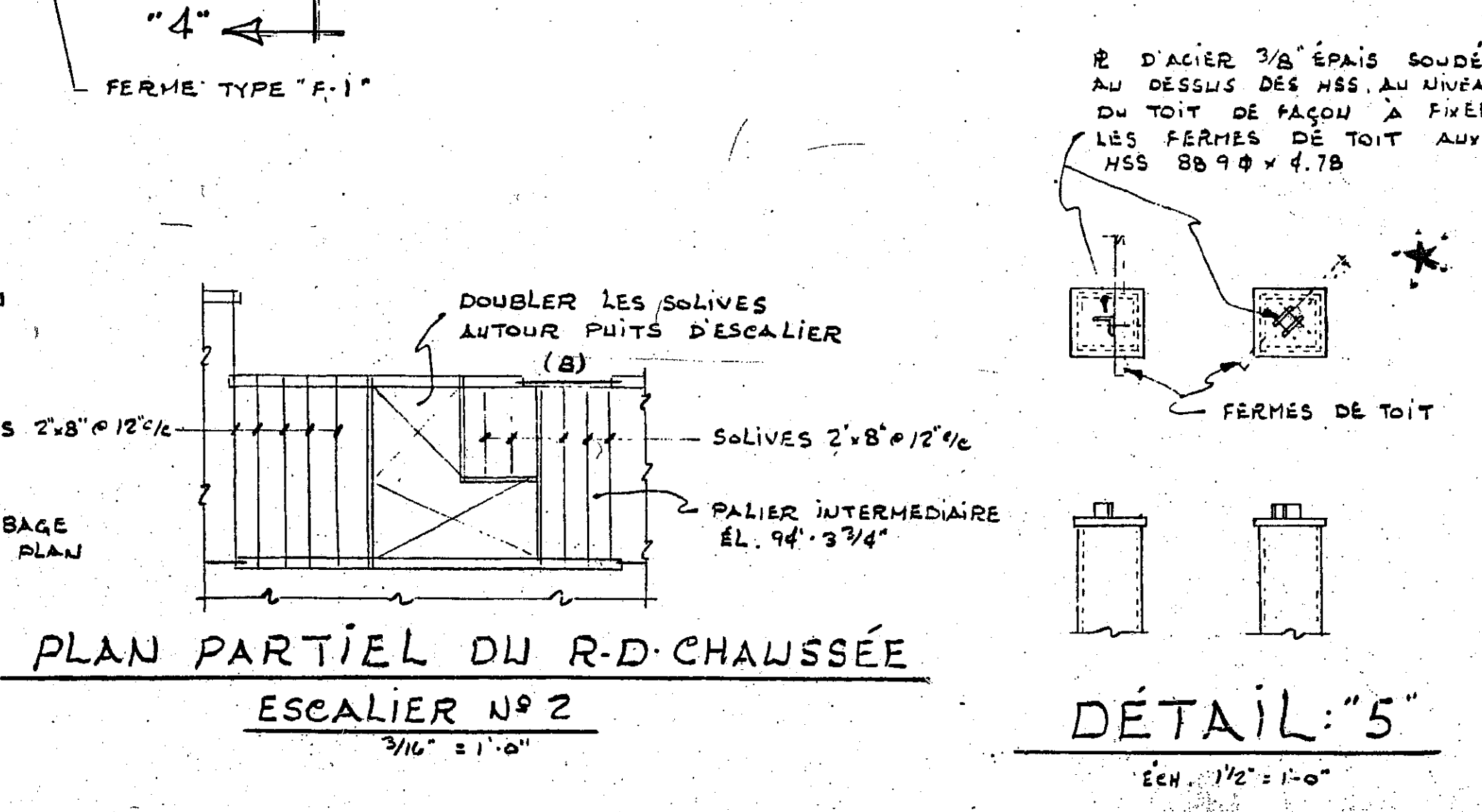
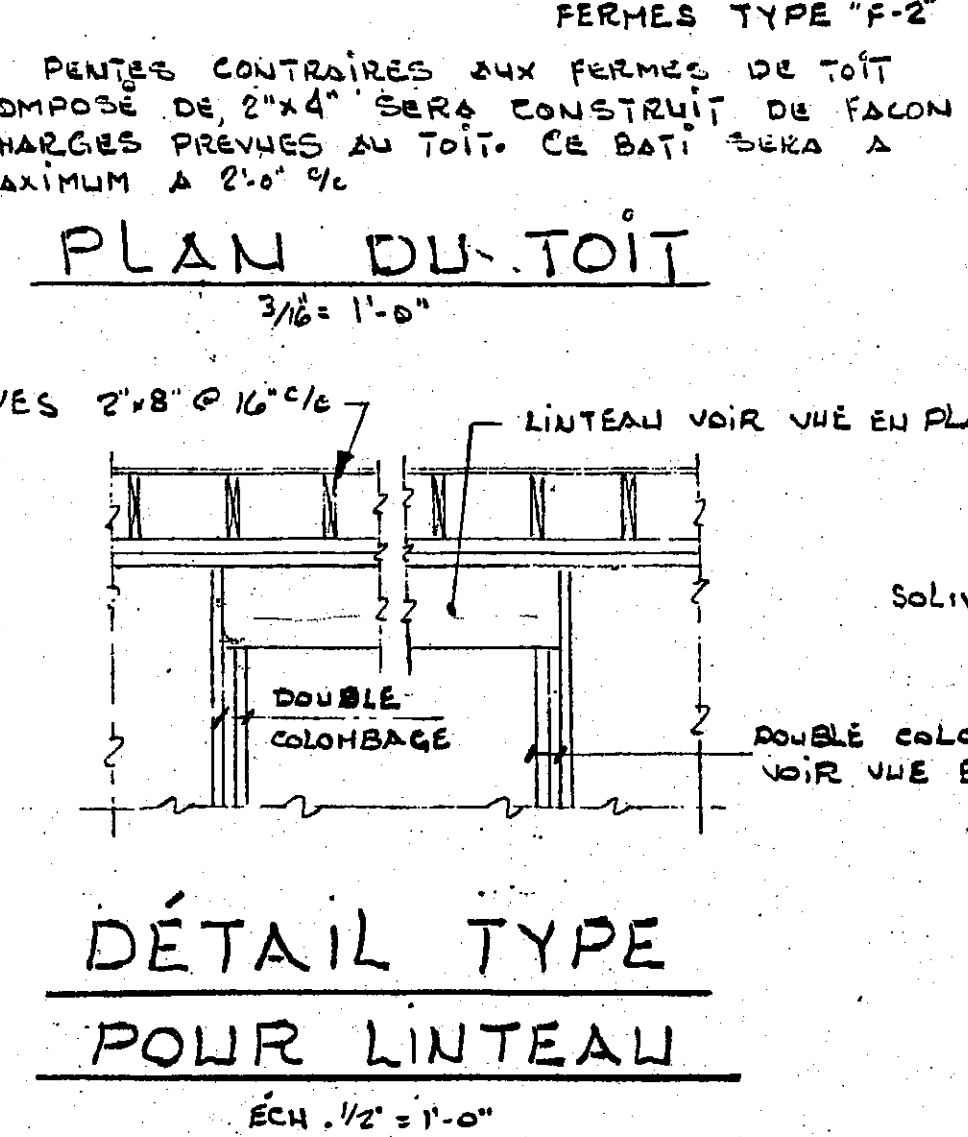
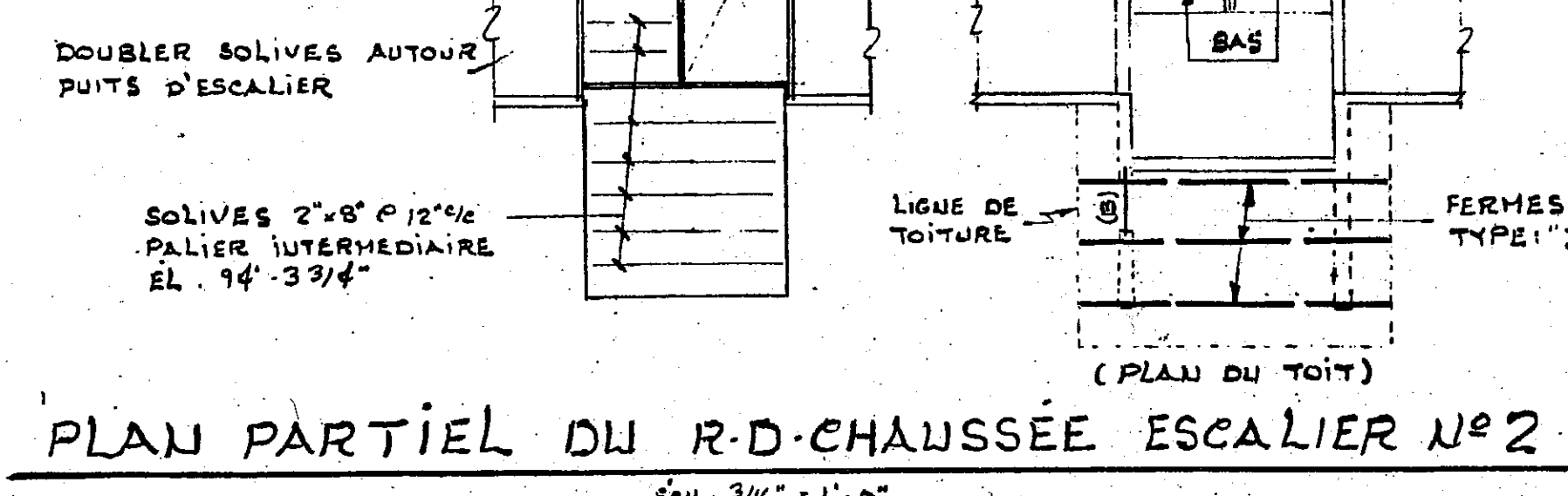
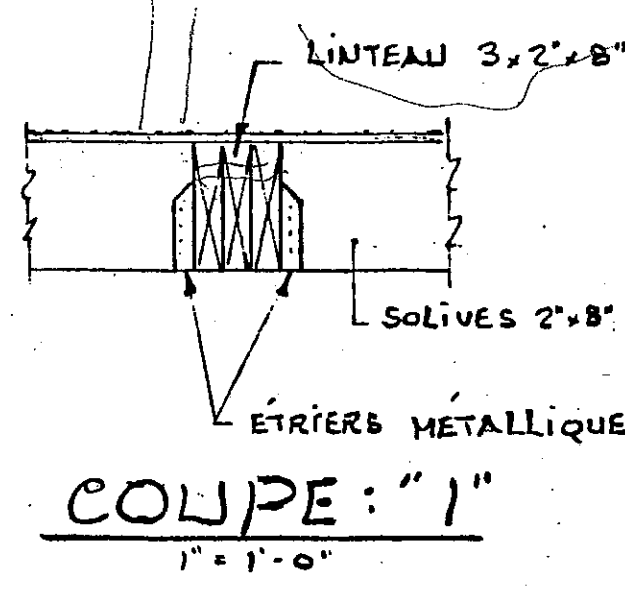
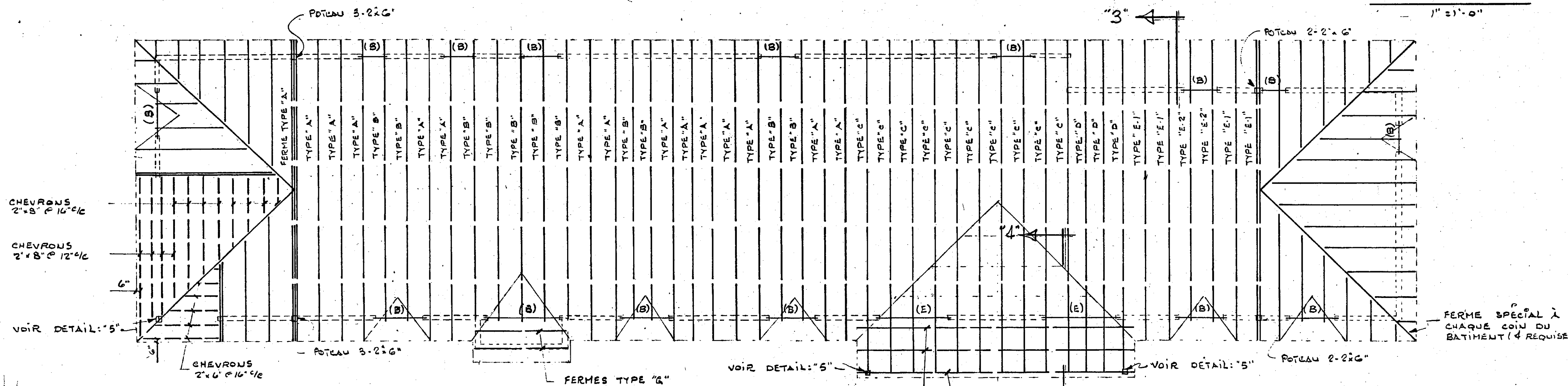
**NOTES**

LES MURS MONTRÉS AU PLAN SONT DES MURS PORTEURS.  
LES MURS EXTÉRIEURS SERONT EN 2"x6" C16% ET LES MURS INTÉRIEURS 2"x4" C16%.  
POUR TOUTES LES MURS PORTEURS UNE SÉRIE D'ENTREMISES SERA PLACÉE À LA DEMI-HAUTEUR.  
PRÉVOIR UNE RANGÉE DE CROIX ST-ANDRÉ À LA DEMI-PORTÉE DES SOLIVES.  
LES APPUIS DES LINTÉAUX SERONT COMPOSÉS DE COLOMBAGES DOUBLÉS (2-2"x6" ou 2-2"x4")  
PARTOUT SAUF OU NOTÉ AUTREMENT.

TABLEAU DES LINTÉAUX	
LINTÉAUX TYPE A :	2 x 2" x 8"
B :	2 x 2" x 10"
C :	3 x 2" x 10"
D :	3 x 2" x 8"
E :	4" x 10" (B.C.F.I.R.)

LES POTEAUX SERONT PLACÉS ENTRE LES NIVEAUX 107'-11" ET 108'-10"  
SOUS LES FERMES DE TOIT PRINCIPALES. POUR LOCALISATION VOIR PLAN DU TOIT

**PLAN DU R-D-CHAUSSÉE ET DE L'ÉTAGE**  
3/16" = 1'-0"



REV	DATE	DESCRIPTION

SCALP

A	NO DU DÉTAIL
B	NO DE LA FEUILLE DU DÉTAIL EXIGÉ
C	NO DE LA FEUILLE DU DÉTAIL

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
architecte

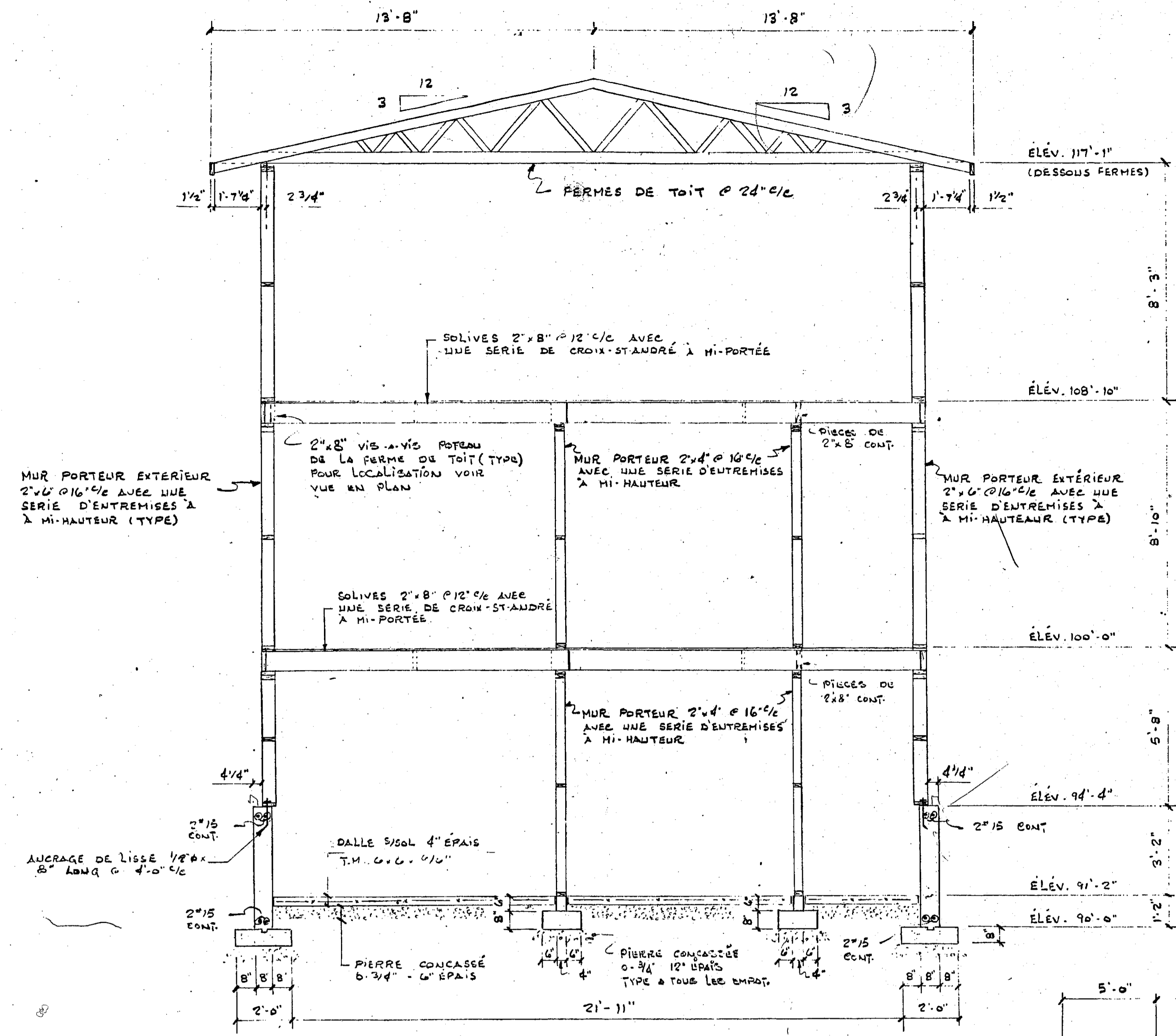
INGÉNIEUR  
**hba** hamel, beaulieu & associés  
INGÉNIEURS-CONSÉILS

150, RUE MARCHAND, SUITE 800, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 4N1 TEL: (514) 478-8191

TITRE DU PROJET  
**9 LOGEMENTS**  
GASTON GENDRON  
RUE ST-PIERRE

TITRE DU DESSIN  
VUE EN PLAN  
DU REZ-DE-CHAUSSÉE  
DE L'ÉTAGE ET DU TOIT

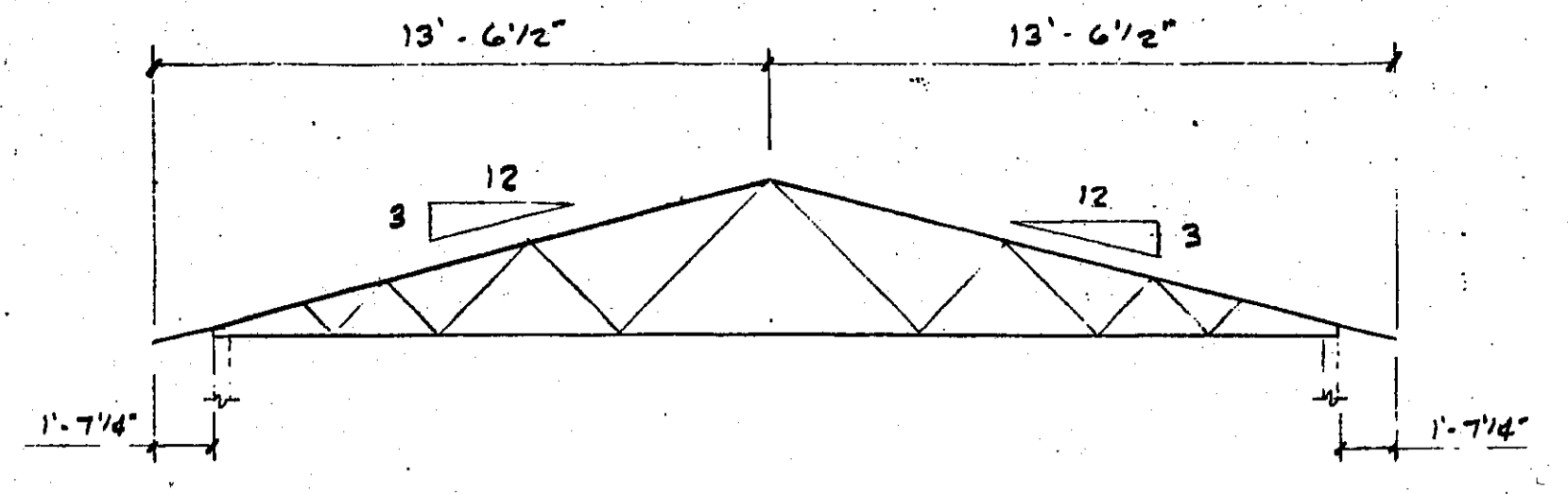
DESSINÉ PAR RL. C. MAILHOT	APPROUVÉ PAR
DATE AVRIL 87	NO DU PROJET 0387080
ECHELLE INDUQUÉE	NO DU DESSIN S-2 DE 3



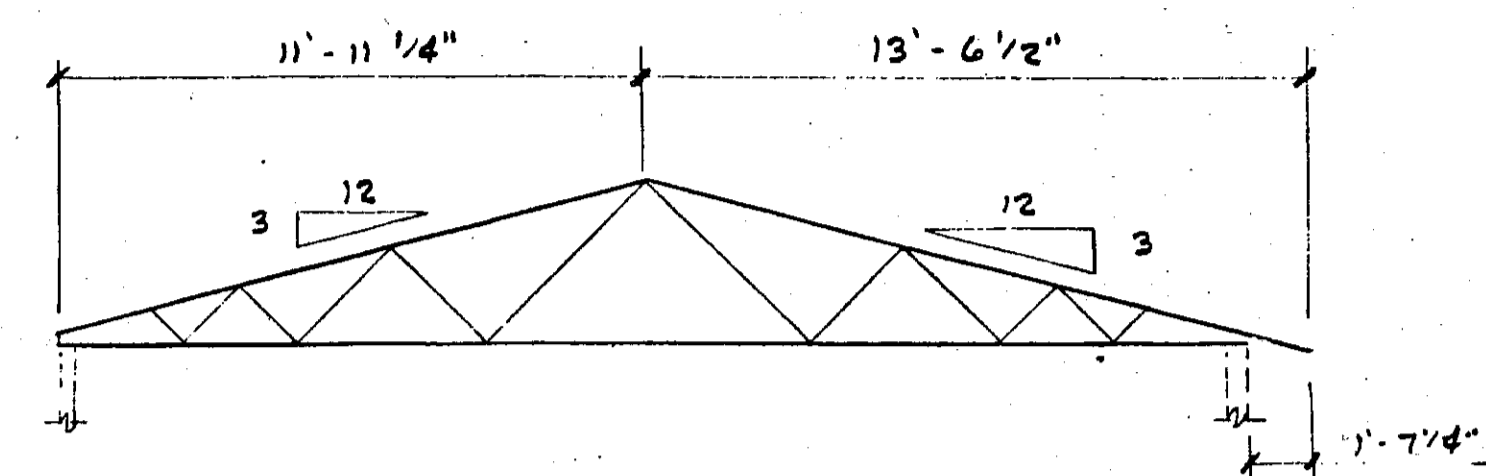
NOTE: LE BOIS EN CONTACT AVEC LE BÉTON DEVA ÊTRE TRAITÉ AU PENTACHLOROPHÉNOL

**COUPE TRANSVERSALE**

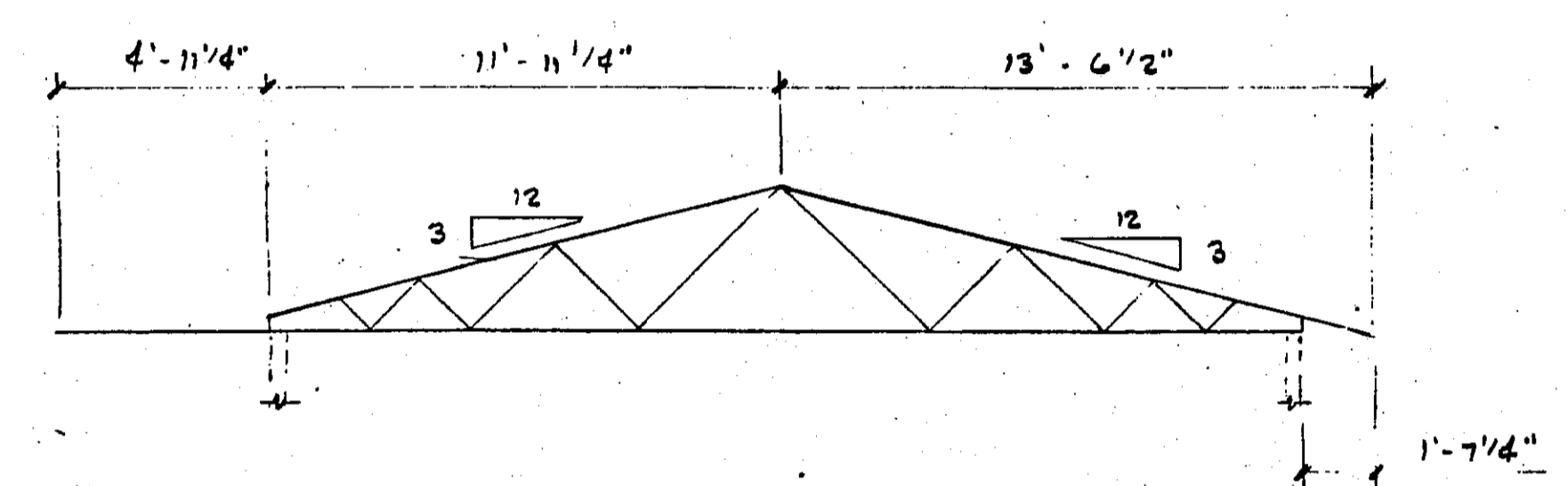
ECH. 3/8" = 1'-0"



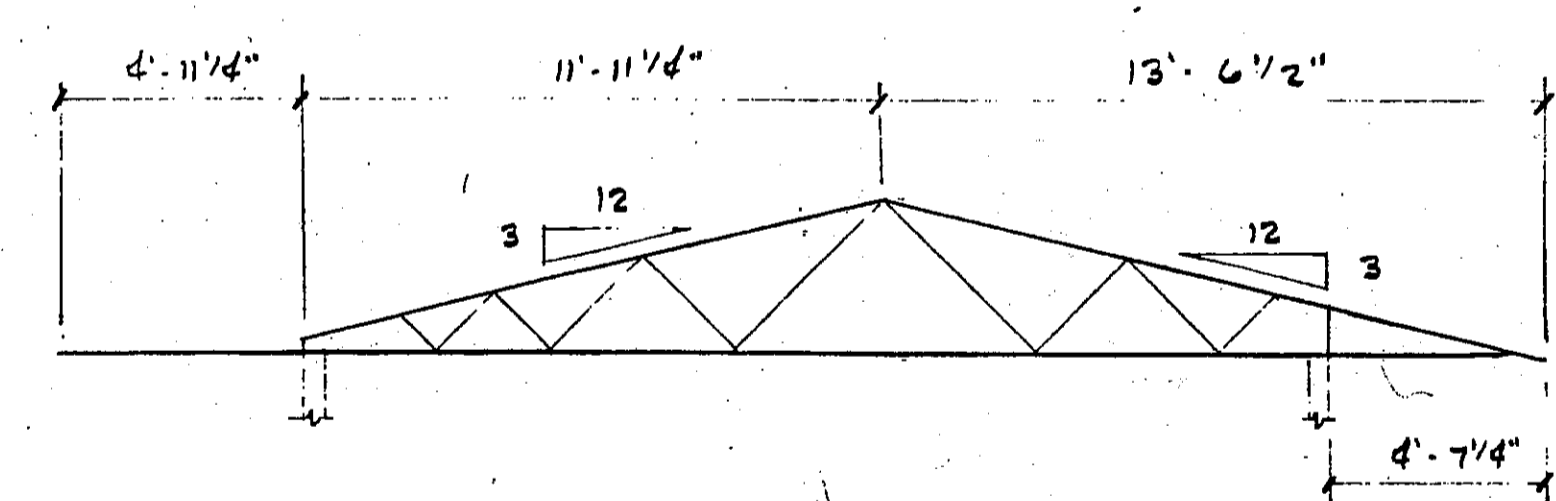
**FERME TYPE: "A"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"



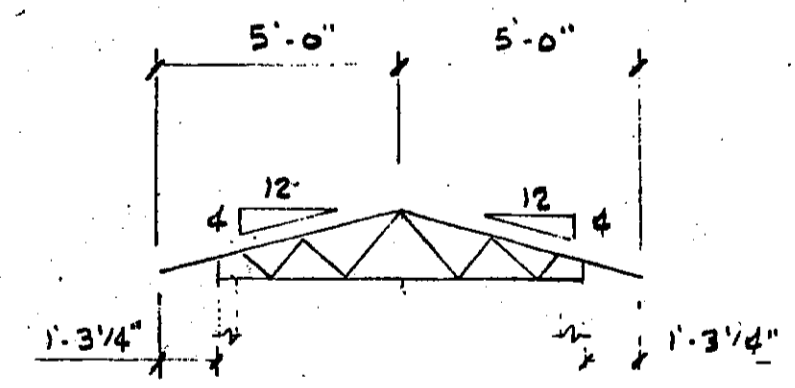
**FERME TYPE: "B"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"



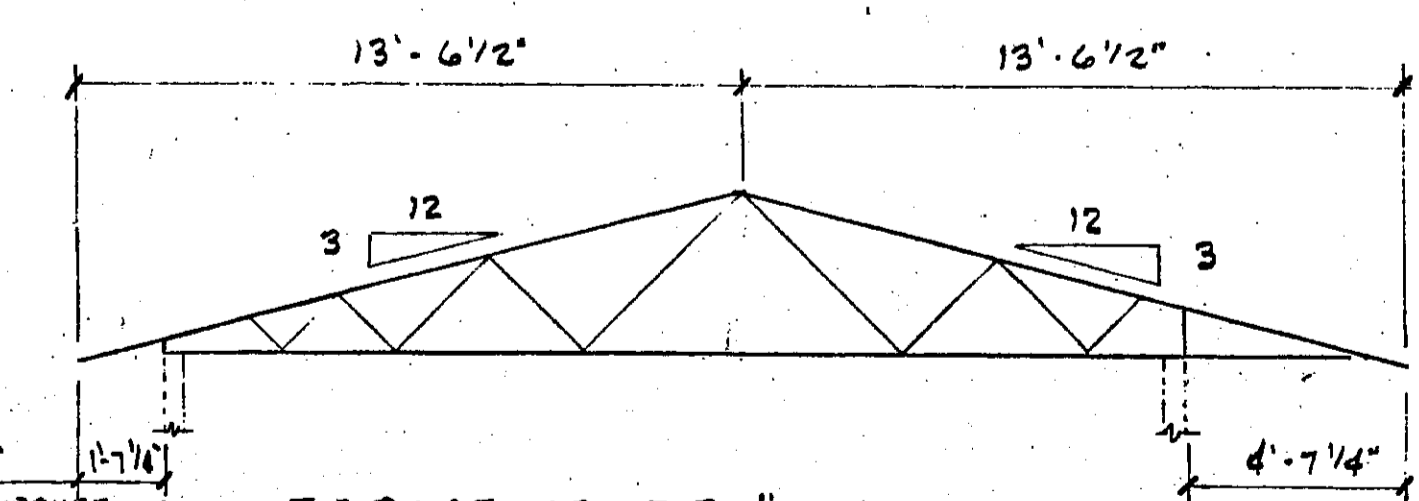
**FERME TYPE: "C"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"



**FERME TYPE: "D"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"

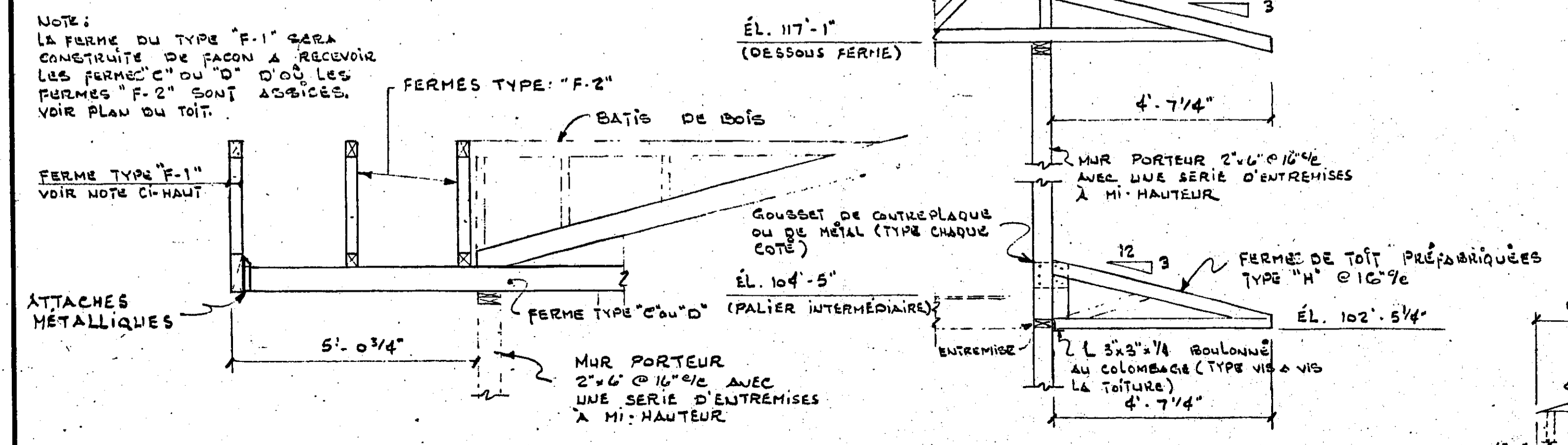


**FERME TYPE: "J"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"



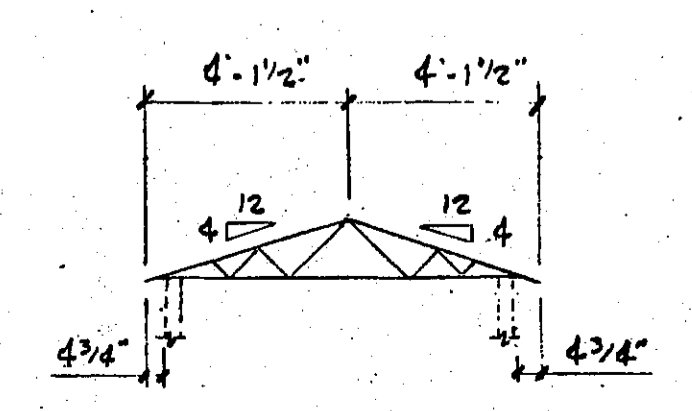
**FERME TYPE: "E-1, E-2"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"

NOTE FERME "E-2"  
LA PARTIE DE LA MEMBRURE SUPÉRIEURE SERA COUPÉE VOIR PLAN DU TOIT

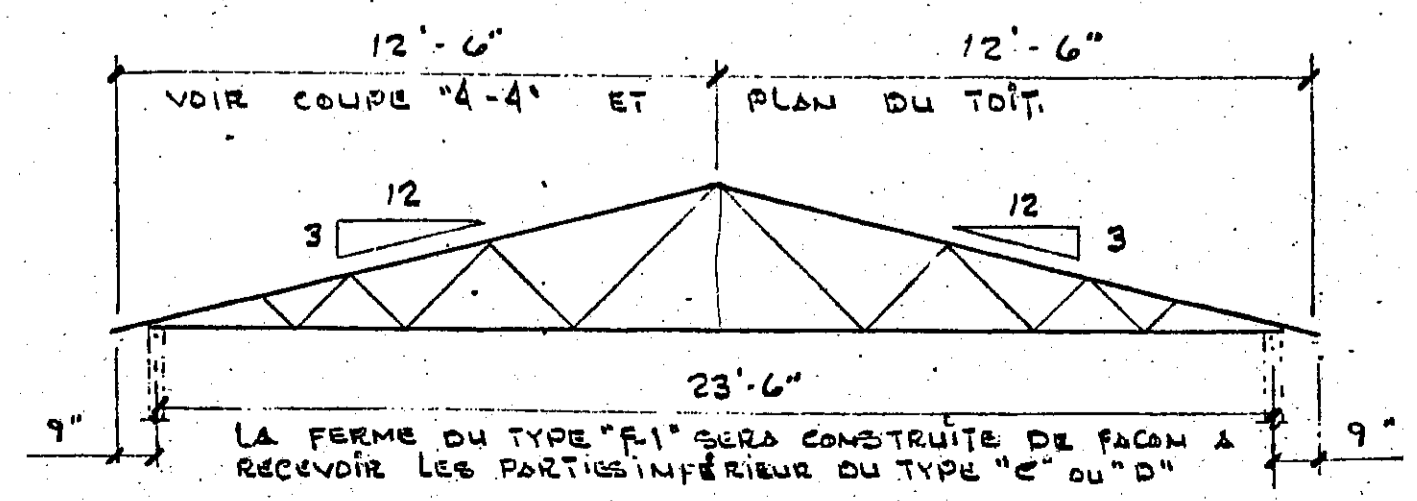


**COUPE: "4-4"**  
ECH. 1/2" = 1'-0"

**COUPE: "3"**  
ECH. AUCUNE



**FERME TYPE: "G"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"



**FERME TYPE: "F-1, F-2"**  
ECH. 1/4" = 1'-0"

REV	DATE	DESCRIPTION

SCIAU

A NO DU DETAIL  
B NO DE LA FEUILLE OU DETAIL EXIGE  
C NO DE LA FEUILLE OU DE TAILLE

**gilles chagnon**  
architecte

INGÉNIEUR  
**hba** hamel, beaulieu & associés  
INGÉNIEURS-CONSULTANTS

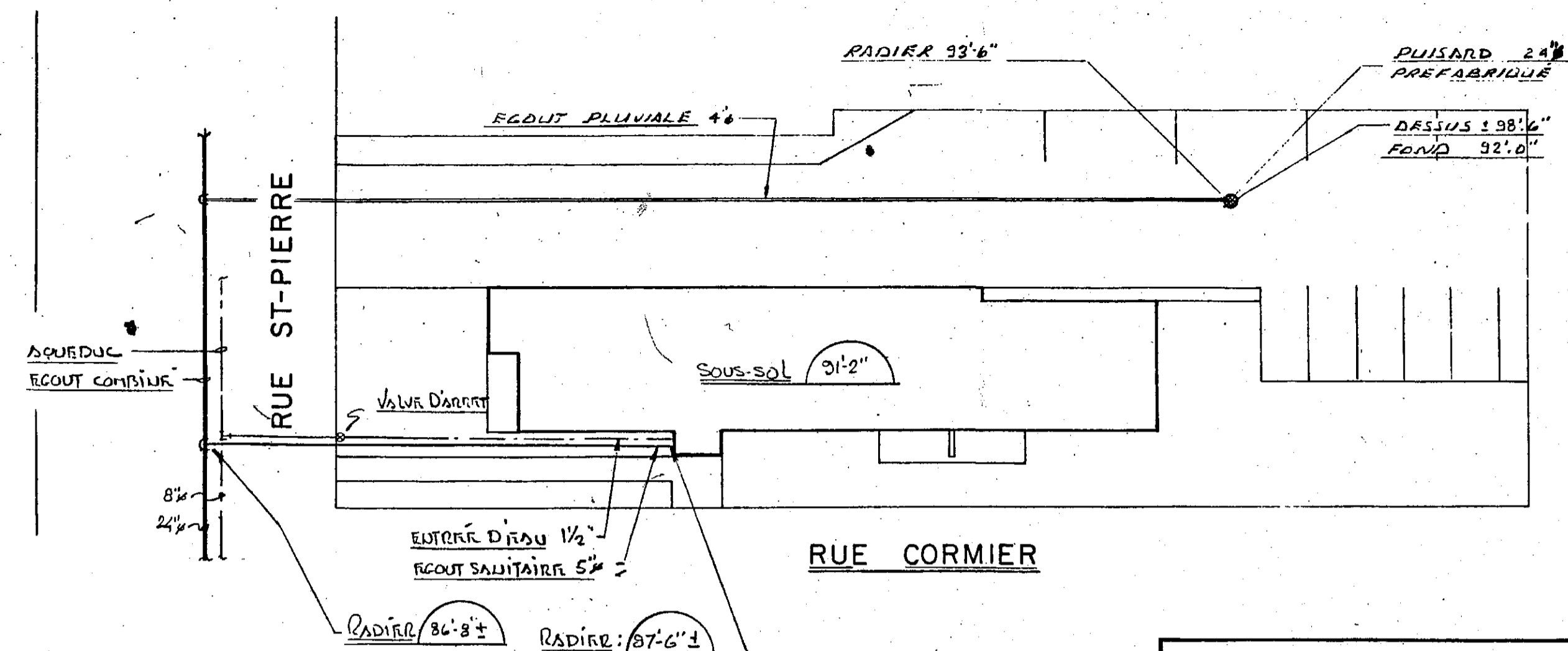
150, RUE MARCHAND, SUITE 800, DRUMMONDVILLE (QUEBEC) J2C 4N1 TEL.: (819) 478-8181

TITRE DU PROJET  
**9 LOGEMENTS**  
GASTON GENDRON  
RUE ST-PIERRE

TITRE DU DESSIN  
**COUPE TRANSVERSALE**  
ET DETAILS

DESSINÉ PAR  
R.L. MAILHOT  
DATE  
AVRIL 87  
ÉCHELLE  
JUSTIFIÉE

APPROUVÉ PAR  
NO DU PROJET  
0387013  
NO DU DESSIN  
S.3 DE 3



**IMPLANTATION**  
ECHELLE: 1:20'-0"

**PLUMBERIE**

- Égout sanitaire**
  - Tous les tuyaux d'égout de 3"Ø et plus seront en fonte, de pesanteur médium. Leurs raccords seront à joints mécaniques.
  - Les tuyaux d'égout de 2" et moins seront en acier galvanisé ou en cuivre, type «DNV».
  - La tuyauterie de drainage sous la dalle, ainsi qu'à l'intérieur de la bâtisse sera en fonte, à joints mécaniques ou en plastique, du type «GR», approuvé.
  - Les éventails seront en cuivre de type «DNV» ou en acier galvanisé.
  - Égout pluvial en fonte, à joints mécaniques.
- Tuyauterie d'eau froide et d'eau chaude**
  - La tuyauterie d'eau froide et d'eau chaude sera en cuivre, de type «L» dur. Les raccords seront en cuivre forgé ou coulé, de classe «150». À l'intérieur, la tuyauterie sera en cuivre type «K».
- Drain agricole**
  - L'entrepreneur général creusera toutes les tranchées.
  - Il préparera le fond de la tranchée avec un lit de sable d'au moins 12" d'épaisseur avec une pente d'au moins 0,5% ou tel qu'indiqué pour recevoir le drain.
  - Après l'inspection et l'acceptation par l'ingénieur, l'entrepreneur général recouvrira ce drain d'une épaisseur de 12" de pierre broyée et d'au moins 16" de gros gravier.
  - L'entrepreneur en plomberie fournira et installera des drains agricoles, tel qu'indiqué aux plans.
  - Ces drains seront de tuyau polyéthylène perforé rigide de 4"Ø recouvert d'une membrane «Teflex». Le tuyau sera placé sur le lit préparé. Chacun des longueurs sera réunie à la suivante à l'aide de manchon approprié, tel que recommandé par le manufacturier.
  - La canalisation du tuyau perforé sera légèrement inclinée vers les puits et sera reliée à l'aide d'un raccord approprié. Les pénétrations dans les parois des murs des puits ou les traversées des murs de solage seront en tôle verte heavy.
  - Les drains se raccorderont à la fosse de retenue préfabriquée de 10"Ø à l'intérieur de la bâtisse. Cette fosse sera fournie et installée par l'entrepreneur général.
- La tuyauterie sera installée droite, parallèle au mur, ou plongeant, suivant la pente indiquée. Utiliser des raccords standard aux changements de direction.**
- Installer parallèlement tout groupe de tuyaux, suivant l'espacement requis pour l'installation de l'isolant, l'identification et l'accès pour l'entretien.**
- Installer des réducteurs excentriques sur les courses horizontales afin de permettre le drainage et d'éliminer les poches d'air.**
- Installer des «ductures» partout où le raccordement à l'équipement et la dimension de tuyau sont différentes.**
- Les tuyaux devront être neufs et exempts de défaut. Remplacer tout tuyau ou tube qui aura été endommagé.**
- Ancher la tuyauterie de cuivre de façon à ce qu'elle ne soit pas en contact avec un métal ferreux.**
- Appliquer un lubrifiant non corrosif ou un ruban de Teflon sur les filets mâles.**
- Installer des unions, pour permettre le démontage de l'équipement.**
- Nettoyer le bout de la tuyauterie ou de tube et des raccords, avant de faire la soudure à l'arc.**

- TYPE 40A**  
Évier de compteur simple, marque «Arista», #135 6807-1, en acier inoxydable 18-8, typ. 102. Clépin panter, #980-1, robinetterie #C-5061 avec manette en métal à 5 servures. Siphon #9 ajustable.
- TYPE 40B**  
Raccord de lessiveuses de marque «White», #290\*21.
- TYPE 40C**  
Chauffe-eau de marque «Giac», #1528, capacité 40 gallons, avec 2 filaments de 3 000 watts à 240 volts.
- Accessoires**
- Accès pour regard de marque «Hototec-Smith» #3262.
  - Clapet de retenue pour décharge «Hototec-Smith» #7012.
  - Bouchon de nettoyage «Hototec-Smith» #142.
  - Les valves d'arrêt seront de marque «Jenkins» #113 ou équivalent. DRAIN DE RACHÈLE, R.T.S. # 304-A
  - Sortie d'arrosage de marque «White» #12 W, selon épaisseur du mur.
  - Trappe d'accès au mur de marque «Acours», modèle D5F-220.
  - Extincteur chimique CFM #U-5555 installé dans un cabinet entièrement encastré de 24" x 8" x 4". Il sera du type «ABC», poudre sèche.
  - Les chambres d'air seront installées sur l'eau froide et chaude à chaque appareil aux bords des embranchements verticaux et où nécessaire. Il auront un minimum de 1"Ø x 24" L.
- Isolation thermique**
- Tuyauterie jusqu'au appareil seront isolés avec de l'isolant de fibre de verre. Dans les endroits apparents, finir avec un canevas pare-flamme de 6 os et deux (2) couches d'enduit stabilisées, #120-09 ou équivalent approuvé.
  - Fosse**
    - Isoler sur une longueur de 12' à partir du toit et dans toutes les directions et 10' à l'intérieur de la bâtisse avec de l'isolant de fibre de verre 1 1/2". Dans les endroits apparents, appliquer une finition telle qu'elle est mentionnée ci-haut.
  - L'isolant sera installé tel que les recommandations du manufacturier.

- NOTES GÉNÉRALES:**
- L'entrepreneur devra fournir au propriétaire, six (6) copies de dessins d'acier de l'équipement et trois (3) copies des manuels d'instructions avec une liste des pièces de rechange suggérées. Il devra fournir toutes les instructions nécessaires sur le fonctionnement des systèmes installés par lui et sera responsable de l'entretien de toutes les pièces mécaniques jusqu'à l'acceptation finale.
  - L'entrepreneur devra garantir, à la satisfaction du propriétaire et de l'ingénieur, toutes les parties de l'entreprise pour une période d'un (1) an après la date d'acceptation finale.
  - L'entrepreneur devra graisser et nettoyer son installation avant de quitter les lieux.
  - L'entrepreneur devra respecter les codes en vigueur, soit le code de plomberie, le code du bâtiment, etc.
  - L'entrepreneur général fera, à ses frais, dans le bâtiment, les travaux suivants:
    - Il fera tous les rebouchages et la réparation après le passage de la tuyauterie et des conduites selon les spécifications de l'architecte.
    - Il fera toutes les ouvertures et percements dans les dalles de planchers, murs, meubles, etc. pour le passage des conduites, de la tuyauterie ou la pose des appareils.
    - Les sous-traitants en mécanique seront responsables de la localisation exacte et des dimensions des ouvertures de leur équipement.
  - Tous les entrepreneurs concernés avant de commencer les travaux.
  - Le sous-traitant en plomberie devra vérifier avec la municipalité les radiers des égouts.
  - L'entrepreneur devra être reconnu comme un spécialiste des travaux décrits dans ce devis et il est tenu d'encourager les produits fabriqués au Québec.
  - L'entrepreneur consultera les autres entrepreneurs au sujet du travail sujet à effectuer et s'entendra avec eux afin de coordonner son travail avec le leur.
  - Si certains travaux d'isolation d'égout doivent être modifiés par la suite d'erreurs de la part des sous-entrepreneurs, ces modifications seront faites aux frais des sous-entrepreneurs respectifs. Si tel est le cas, l'entrepreneur en isolation devra aviser par écrit les ingénieurs-conseils de ces changements.
  - L'entrepreneur devra présenter à l'ingénieur une liste des matériaux et d'équipement qu'il utilisera. Si l'entrepreneur désire utiliser d'autres matériaux que ceux décrits dans ce devis, il devra fournir à l'ingénieur une description complète de ces matériaux ou équipements.

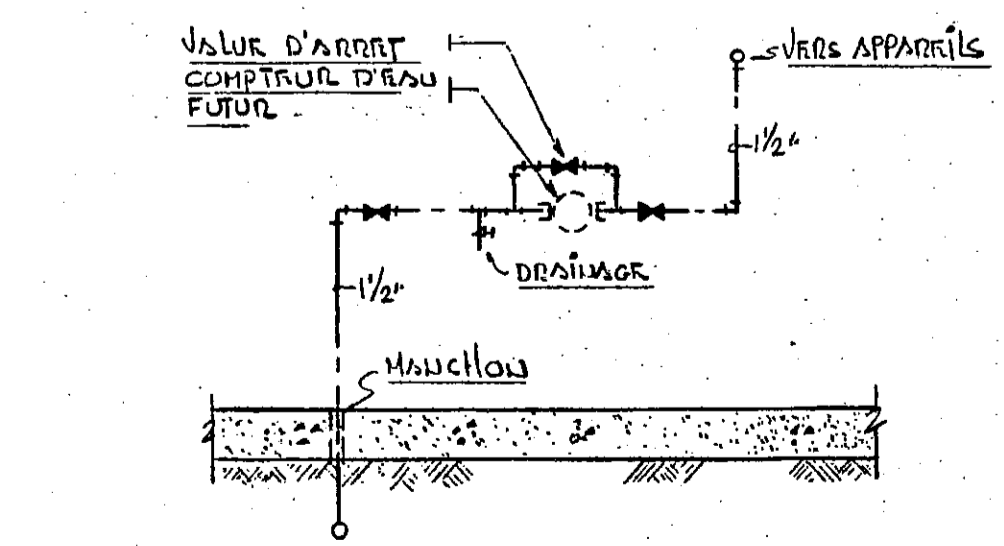
**PLUMBERIE**

**LÉGENDE**

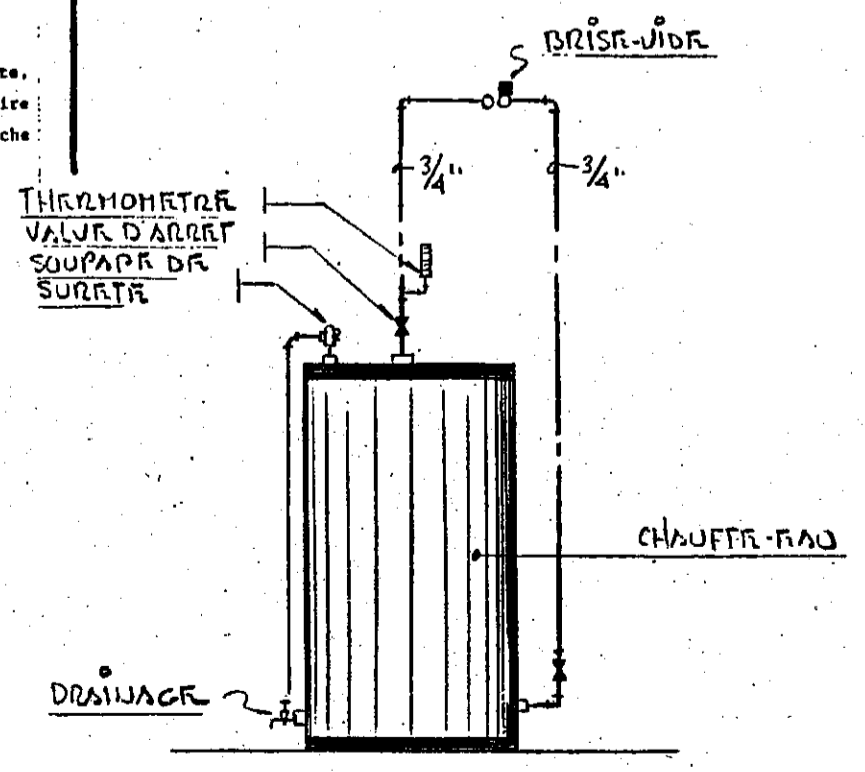
- ÉGOUT SANITAIRE
  - DRAIN AGRICOLE
  - - - ÉVENT SANITAIRE
  - EAU CHAUDE
  - EAU FROIDE
  - ⊙ SORTIE AU TOIT
  - ⊙ SORTIE D'ARROSAGE
  - ⊙ BRISE-VIDE
  - ⊙ DRAIN DE PLANCHER
  - ⊙ IDENTIFICATION D'APPAREIL
  - ⊙ ACCÈS AU REGARD DE NETTOYAGE
  - ⊙ EXTINCTEUR CABINET
  - ⊙ VALVE D'ARRÊT
  - ⊙ THERMOMÈTRE
  - ⊙ CLAPET DE RETENUE
  - ⊙ SOUPAPE DE SURETÉ
  - ⊙ BOUCHON DE NETTOYAGE
  - ⊙ SORTIE MURALE
  - ⊙ HOTTE DE CUISINE
  - ⊙ VENTILATEUR SALLE DE BAIN
- SEMIER DE NETTOYAGE PAR LE VIGNON HORS CONTRAT

- Tous les raccordements au drain de bâtiment seront à 5'0" (1500) d'une colonne.
- Installer un regard de nettoyage au bas de chaque colonne.
- La distance entre les regards de nettoyage sur un drain de bâtiment doit être de 100' (30 m) sur une tuyauterie de plus que 4" (100 mm) et de 50' (15 m) sur toute autre tuyauterie.
- Tous les drains de plancher sans pente auront une garde d'eau profonde.
- Installer une soupape d'arrêt à chacun des appareils, ainsi qu'aux appareils fournis par d'autres.
- Installer une soupape d'arrêt sur chaque colonne montante et aux embranchements principaux d'eau chaude et d'eau froide.
- L'entrepreneur devra vérifier tous les niveaux avant le début des travaux.
- L'entrepreneur devra coordonner les travaux avec l'entrepreneur en ventilation.
- L'entrepreneur devra installer des brise-vides partout où requis par le code en vigueur.
- Installer des trappes d'accès au mur et/ou plancher, partout où requis par le code en vigueur.
- Pour l'emplacement exact des raccordements des appareils de plomberie, voir les plans d'architecture.
- Tous les appareils montrés aux plans d'architecture devront être raccordés.
- Installer une soupape d'arrêt à l'entrée de chacun des logements sur l'eau chaude et l'eau froide.

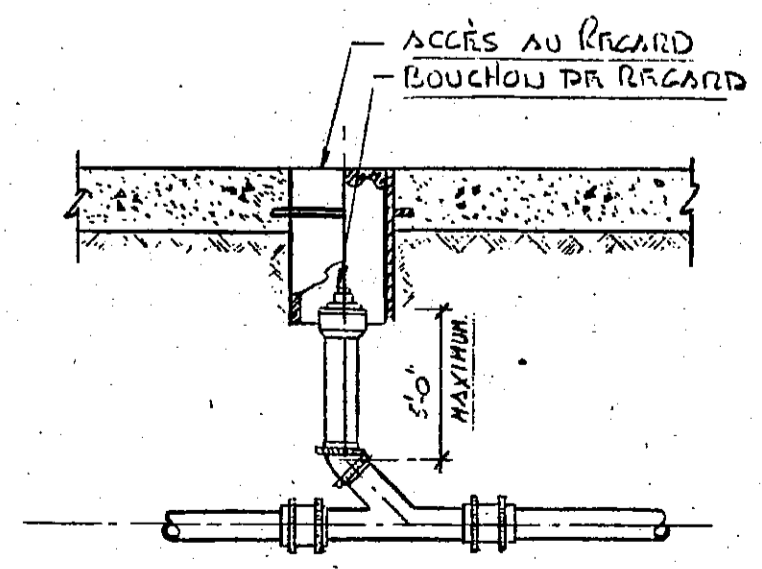
**NOTE:**  
LES TRAPPES D'ACCÈS SITUÉES DANS UN MUR AURONT UNE RÉSISTANCE AU FEU DRUIGANT AVOIR LA MEME RÉSISTANCE QU'UN MUR.



**1 DIAGRAMME DÉTAILLÉ DRAU**  
ECHELLE: 3/4"=1'



**2 RACCORDEMENT DU CHAUFFE-EAU**  
ECHELLE: 3/4"=1'



**3 DÉTAIL D'ACCÈS AU REGARD**  
ECHELLE: 3/4"=1'

NO.	DATE	DESCRIPTION



**gilles chagnon**  
architecte

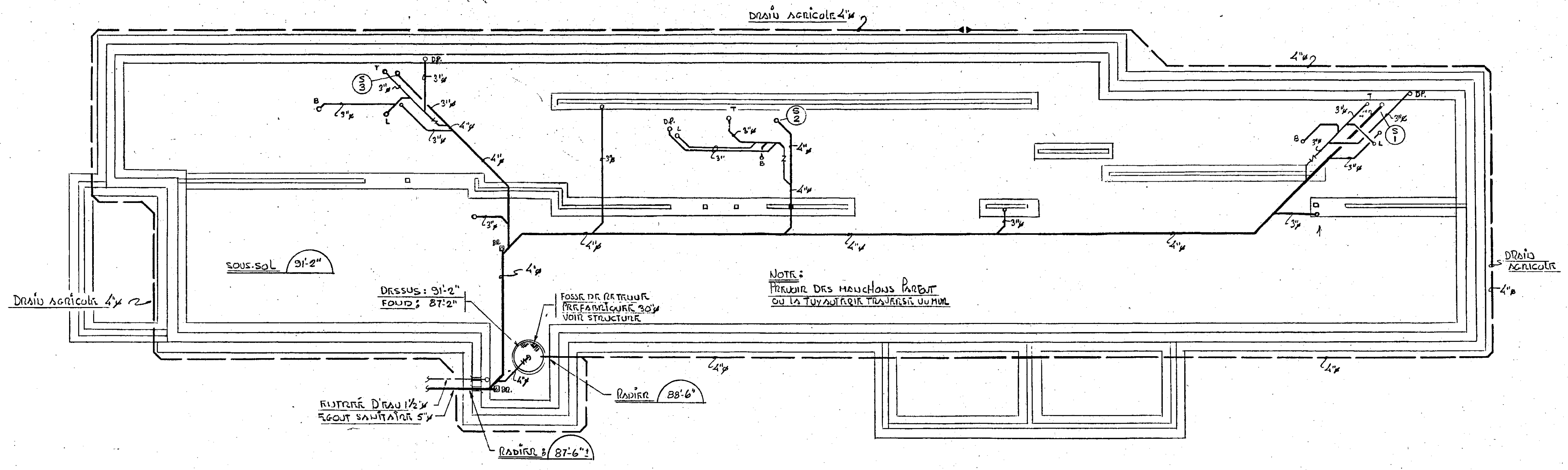
**hba** **hOMEL BEAULIEU & ASSOCIÉS**  
INGÉNIEURS-CONSEILS

150 RUE MARCHAND, SUITE 600, DRUMMONDVILLE  
(QUÉBEC) J2C 4N1 TEL. (819) 478 8191

**9 LOGEMENTS**  
**GASTON GENDRON**  
**RUE ST-PIERRE**

**Plomberie - Ventilation**

DESIGNÉ PAR MARS 1987	APPROUVÉ PAR MARS 1987
NO. DU PROJET 0387013	NO. DE LA PLANCHE 4
TELLE QU'INDIQUÉE	



PLAN DES FONDATIONS  
ECHELLE 3/16"=1'-0"

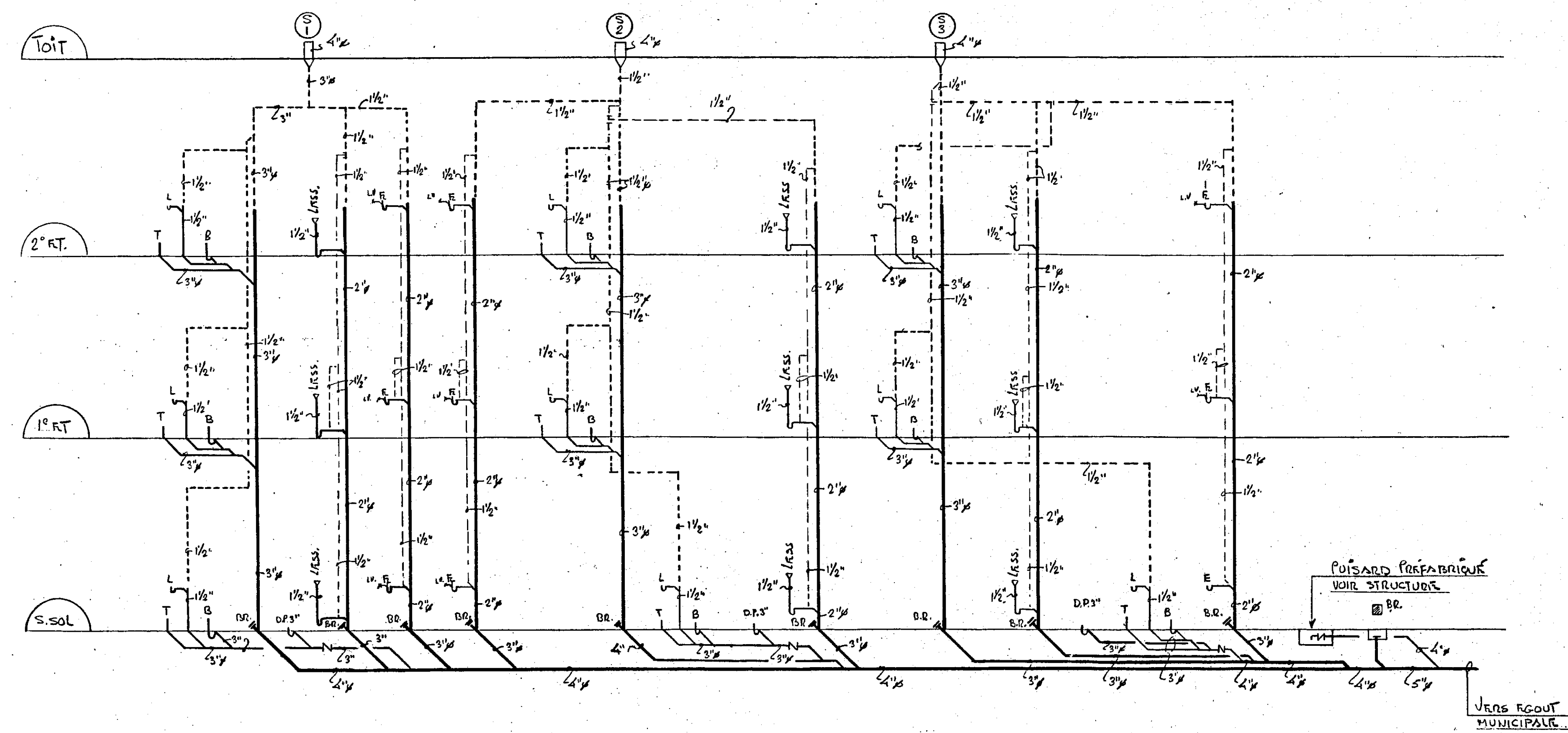
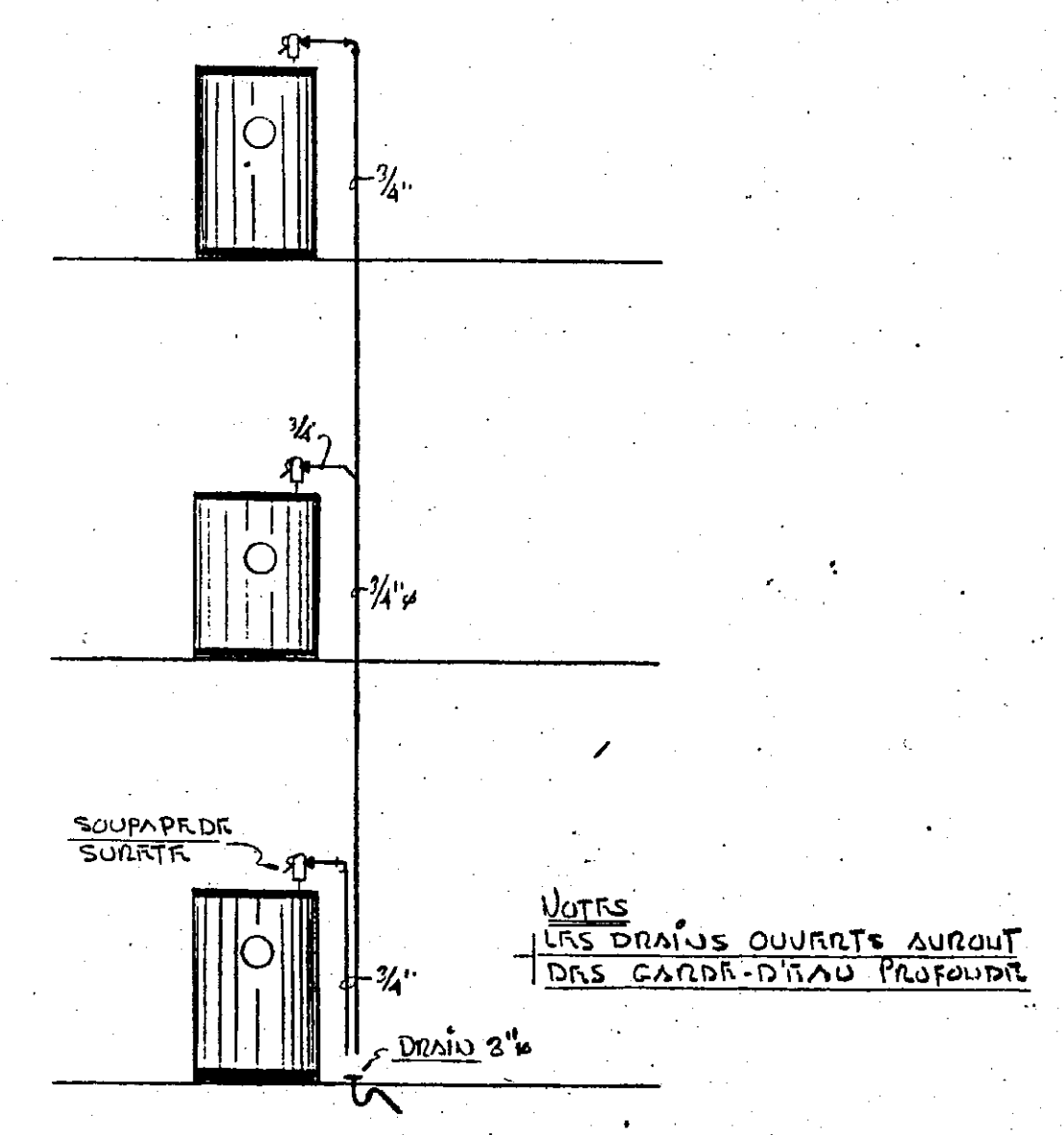
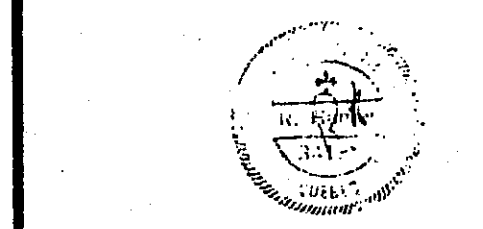


DIAGRAMME DE PLOMBERIE  
ECHELLE 3/32"=1'-0"



4 RACCORDEMENT DES SOUPAPES DE SORTIE  
ECHELLE 3/32"=1'-0"

REV	DATE	DESCRIPTION



A NO DU DETAIL  
B NO DE LA FEUILLE OU DETAIL EXIGE  
C NO DE LA FEUILLE OU DETAILLE

gilles chagnon  
architecte

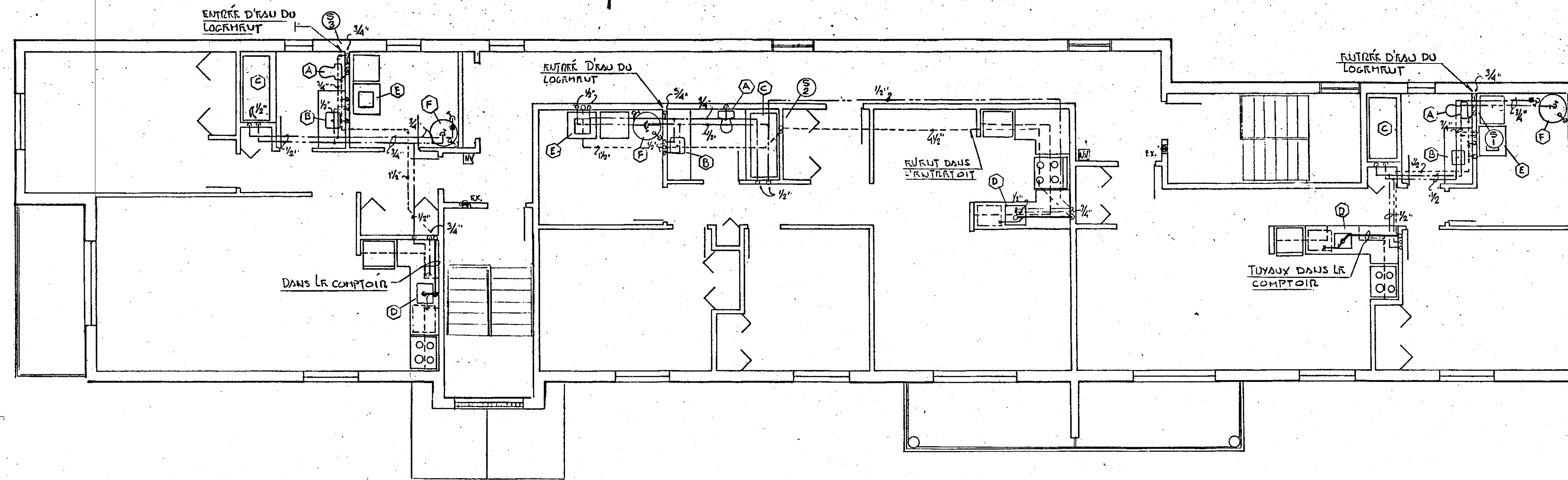
INGENIEUR  
hba hamel beaulieu & associés  
INGENIEURS-CONSULTANTS

160, RUE MARCHAND, SUITE 600, DRUMMONDVILLE  
(QUEBEC) J2C 4N1 TEL.: (514) 478-8181

TITRE DU PROJET  
9 LOGEMENTS  
GASTON GENDRON  
RUE ST-PIERRE

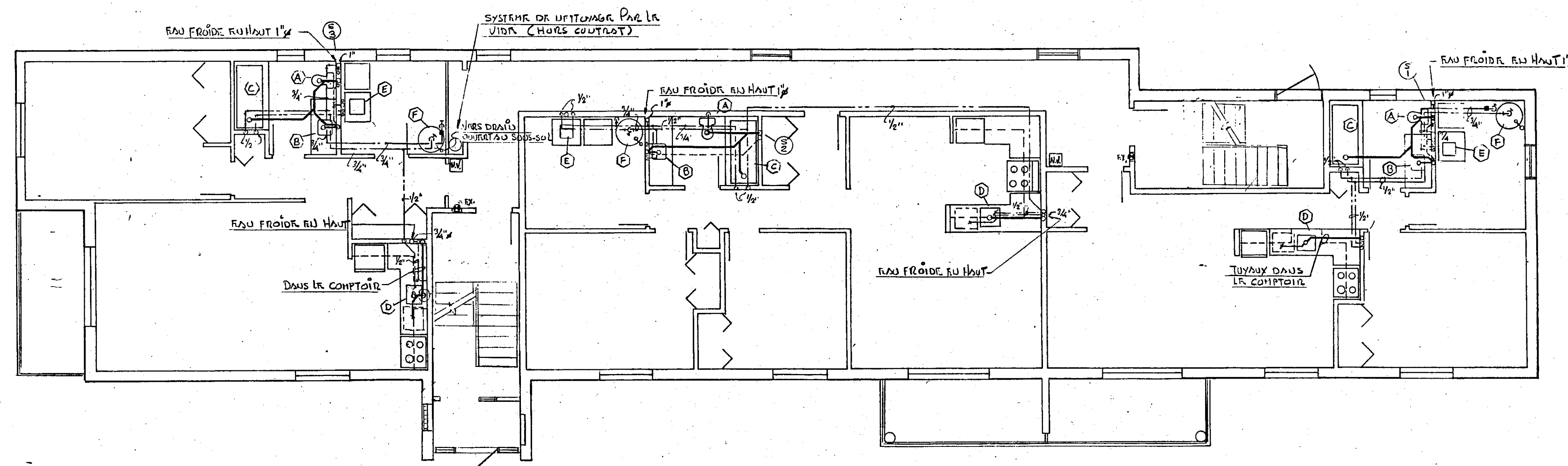
TITRE DU DESSIN  
PLOMBERIE - DIAGRAMME

DESSINE PAR J.S.	APPROUVE PAR R.S.
DATE MARS 1987	NO DU PROJET 0337013
ECHELLE 3/16"=1'-0"	NO DU DESSIN 11-2 DE 4



**2<sup>e</sup> ETAGE**

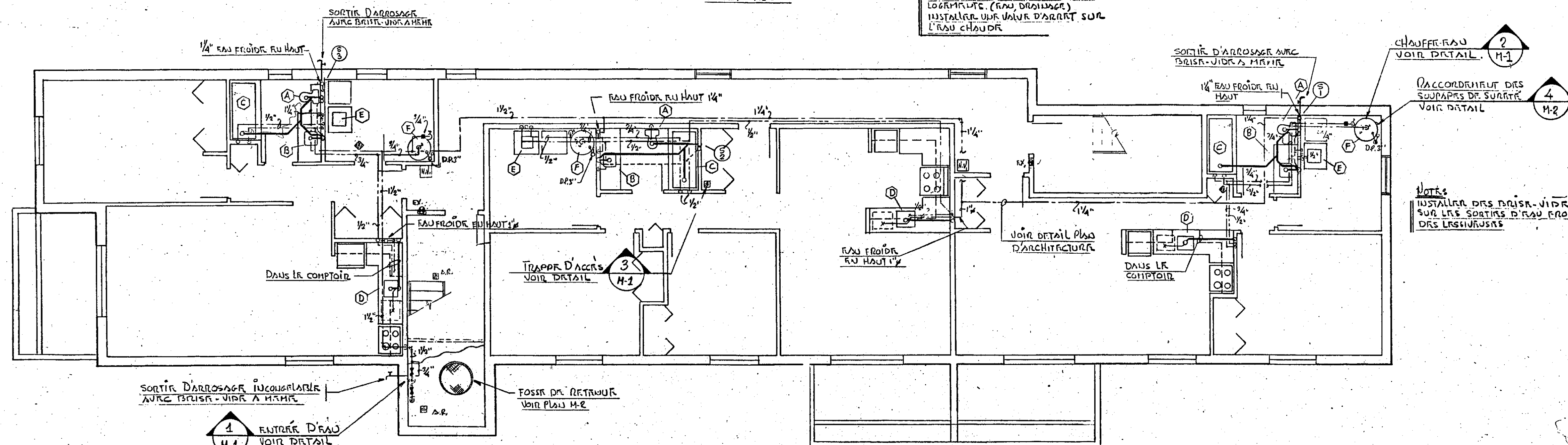
Echelle 3/16" = 1'-0"



**1<sup>e</sup> ETAGE**

Echelle 3/16" = 1'-0"

**NOTE:**  
 Prévoir des raccordements pour  
 lave-vaisselle future dans les  
 cuisines (eau froide)  
 installer un vase d'air sur  
 l'eau chaude



**SOUS-SOL**

Echelle 3/16" = 1'-0"

REV	DATE	DESCRIPTION



A	NO DU DETAIL
B	NO DE LA FEUILLE OU DETAIL EXIGE
C	NO DE LA FEUILLE OU DETAILLE

ARCHITECTE  
**gilles chagnon**  
 architecte

INGENIEUR  
**hba** hamel beaujeu & associés  
 INGÉNIEURS-CONSULTANTS

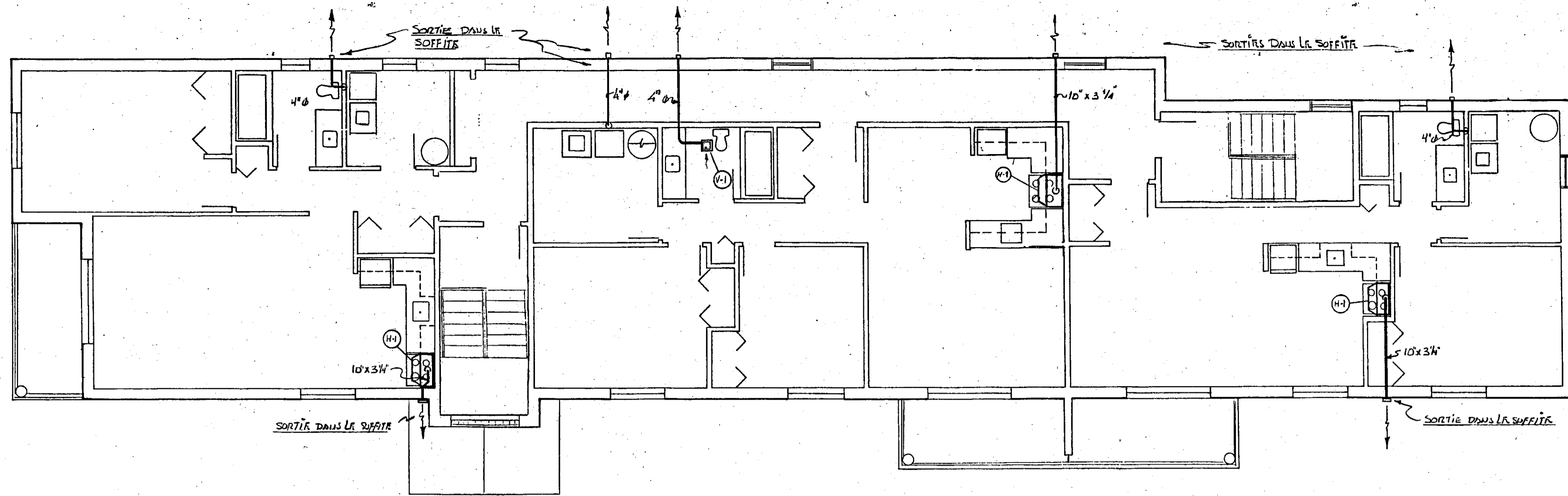
150, RUE MARCHAND, SUITE 800, DRUMMONDVILLE  
 QUÉBEC J2C 4N1 TEL: (819) 478-9191

TITRE DU PROJET  
**9 LOGEMENTS  
 GASTON GENDRON  
 RUE ST-PIERRE**

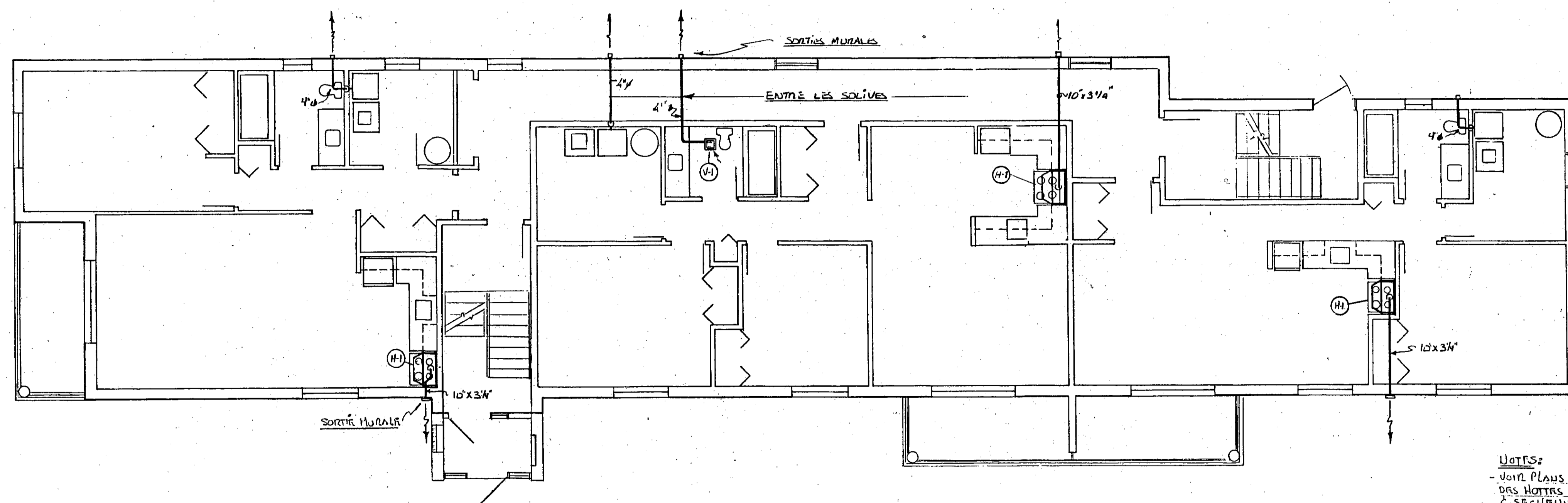
TITRE DU DESSIN  
**Plomberie**

EN SSINI PAR js	APPROUVE PAR pk
DATE MARS 1987	NO DU PROJET 0387013
ECHELLE 3/16" = 1'-0"	NO DU DESSIN M-3

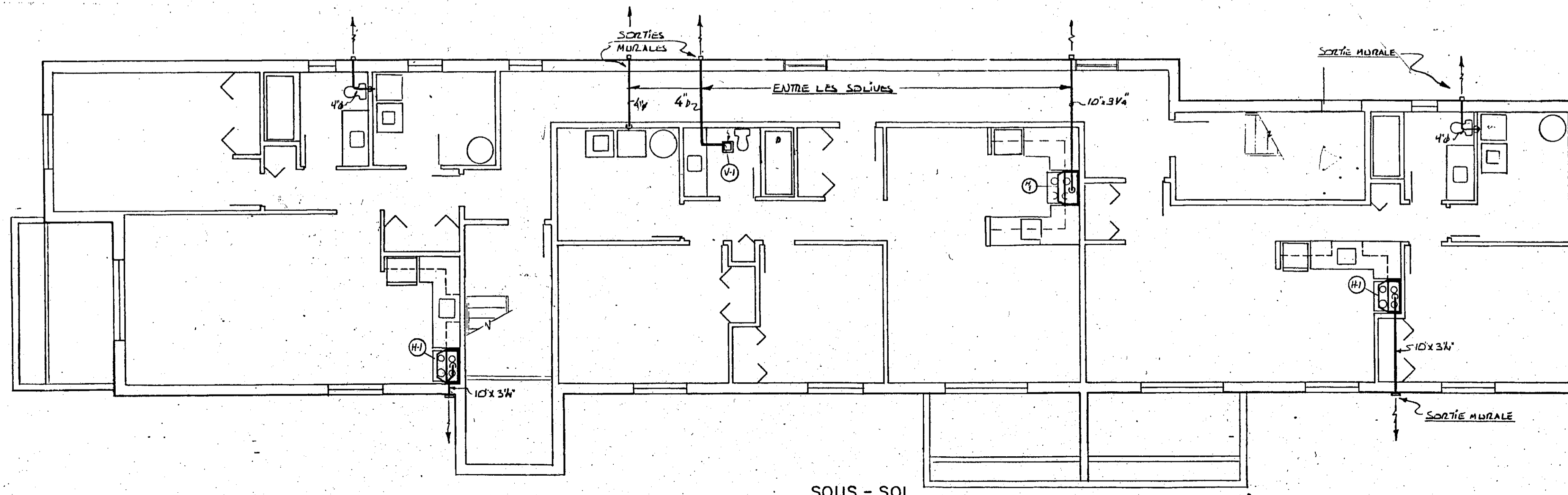




2<sup>e</sup> ETAGE



1<sup>e</sup> ETAGE

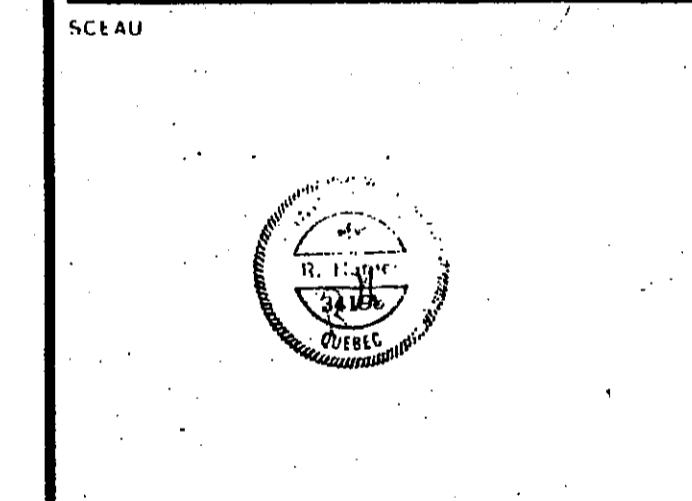


SOUS-SOL

NOTES:  
 - Voir PLANS D'ARCHITECTURE POUR REUNION DES HOTTES DES CUISINES, SALLA DE BAIN & SRECHUVE.  
 - NOTES GENERALES Voir PLAN H-1.

- VENTILATION**
- 1) Etude des travaux**
- Fournir tous les matériaux, l'équipement, les accessoires et main-d'œuvre nécessaires pour installer et mettre en marche les systèmes de ventilation tel que montré sur les dessins au présent chapitre. Les principaux travaux et matériaux sont décrits dans la liste suivante, laquelle ne doit pas être considérée comme complète:
- Fournir et installer les ventilations d'évacuation.
  - Fourniture et installation de toutes les conduites d'air d'évacuation, ainsi que leurs supports et isolation thermique.
  - Compléter les épreuves et mise en marche des systèmes.
- 2) Conduites**
- Les gaines d'air seront construites en tôle d'acier galvanisé de la meilleure qualité et devront être étanches. Durant l'inspection de travail et lors de la mise en marche du système, si certaines gaines ne sont pas jugées étanches, l'ouvrage devra être réparé et remplacé à la satisfaction de l'ingénieur.
  - L'épaisseur de la tôle des conduites rectangulaires dépendra de leur dimension comme suit:
    - 12 po ou moins en hauteur ou en largeur: jauge no 26
    - 13 po à 30 po en hauteur ou en largeur: jauge no 24
  - Les conduites circulaires de 4" à 12" de diamètre seront de calibre 24, celles de 14" et plus de diamètre: calibre 22.
- Les joints seront à emboîtement dans le sens du passage de l'air et recouverts d'un ruban adhésif de 1" de largeur. Les conduites seront supportées à tous les 4' par supports en fer #10.
- 3) Equipement**
- Ventilateurs d'évacuation (logements)**
- Fournir et installer des ventilateurs de chambre de bain de type no 6846 d'une capacité de 60 PCM, 120V, avec volet à gravité et contrôle par l'interrupteur de mur. Ils seront identifiés aux plans par la lettre «H».
- Hotte de cuisinières (logements)**
- Fournir et installer des hottes de cuisine de type no 7800 d'une capacité de 200 PCM, 120V, couleur: blanc complet avec souffleur centrifuge, réglage de vitesse transistorisé. Ils seront identifiés aux plans par la lettre «K». Sortie mural en acier pré-peint couleur au choix de l'architecte.
- 4. Isolation thermique**
- Isoler sur une longueur de 12' 0", à partir du mur extérieur, tous les conduites d'évacuation de hotte, évacuation d'échouasse.
  - L'isolant sera de fibre de verre fibreuse 1" d'épaisseur avec pare-vapeur type «KFRM», les joints seront scellés avec un ruban adhésif 1" de largeur.

REV	DATE	DESCRIPTION



A NO DU DETAIL  
 B NO DE LA FEUILLE OU DETAIL EXIGE  
 C NO DE LA FEUILLE OU DETAIL

ARCHITECTE

**gilles chagnon**  
 architecte

INGENIEUR

**hba** hamel, beaulieu & associés  
 ingénieurs civils

180, RUE MARCHAND, SUITE 600, DRUMMONDVILLE  
 (QUEBEC) J2C 4N1 TEL. (819) 478-8181

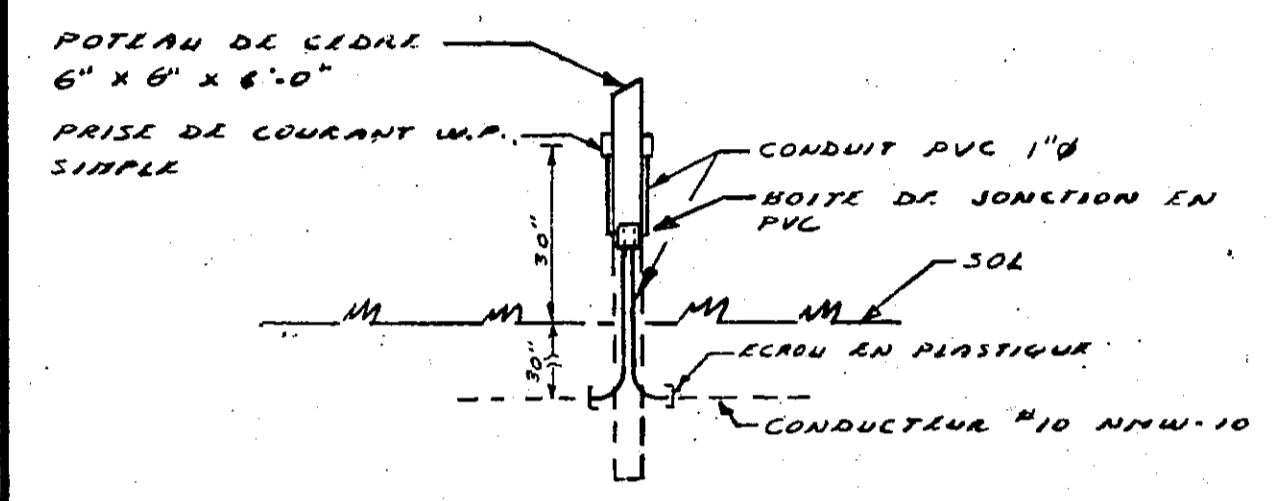
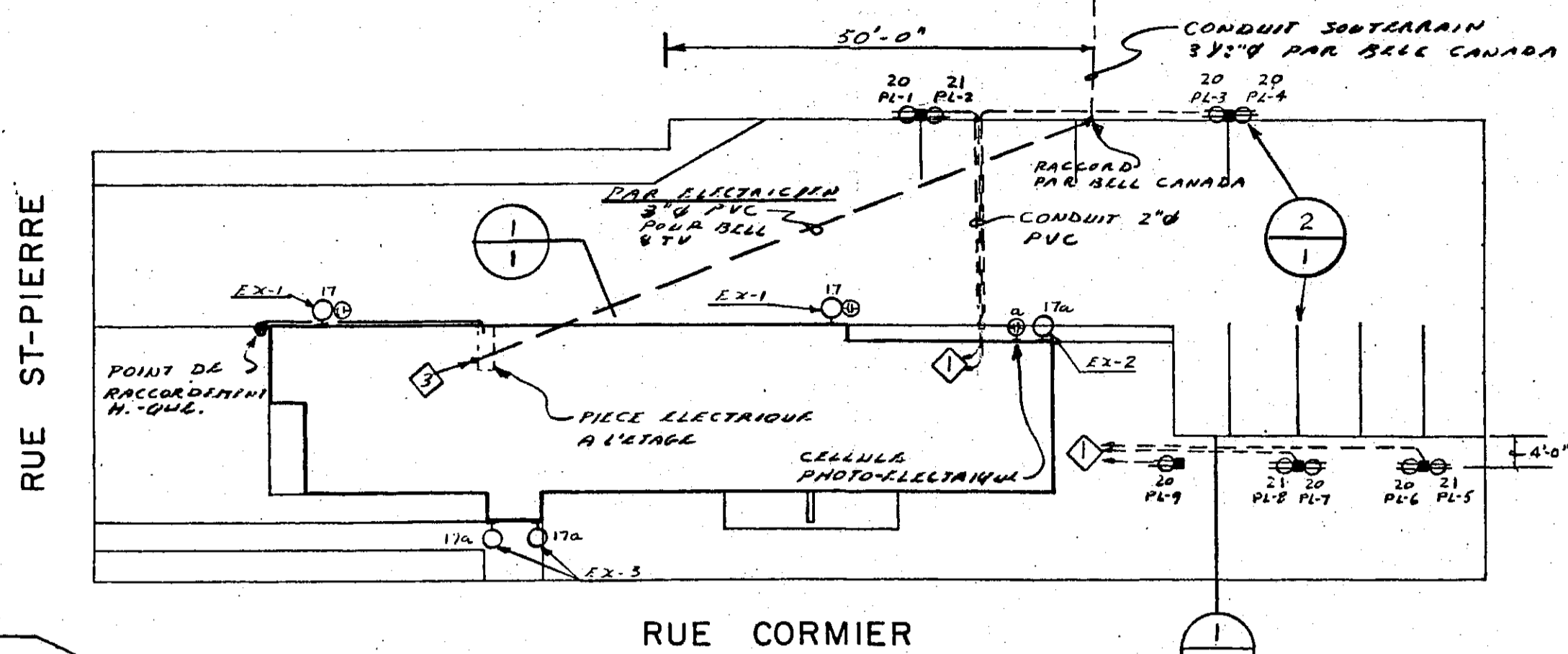
TITRE DU PROJET

**9 LOGEMENTS**  
**GASTON GENDRON**  
**RUE ST-PIERRE**

TITRE DU DESSIN

**VENTILATION**

DESSINE PAR <b>RA</b>	APPROUVÉ PAR <b>RA</b>
DATE MARS 1987	NO DU PROJ <b>D3B7013</b>
ECHELLE 3/16"=1'-0"	NO DU DESSIN <b>M-4</b>



LE POTEAU SERA TOUJOURS ET INSTALLE PAR L'ENTREPRENEUR GENERAL.

**IMPLANTATION**  
ECHELLE: 1" = 20'-0"

DESCRIPTION	HP	PE-1			DESCRIPTION
		WATTS	WATTS	WATTS	
CHAUFFAGE	3000	15	2	2750	CHAUFFAGE
"	3000	30	6	4000	"
"	4000	15	10	1010	"
INTERIEUR	600	15	16	730	"
EXTERIEUR	435	15	18	600	"
		20	20	150	PAN. AL. LINE
		20	20	150	PAN. INTERIEUR
		21	22		ATTACHE PAR
		23	24		ATTACHE PAR
		25	26		ATTACHE PAR
		27	28		ATTACHE PAR
		29	30		ATTACHE PAR
		31	32		ATTACHE PAR
		33	34		ATTACHE PAR
		35	36		ATTACHE PAR
		37	38		ATTACHE PAR
		39	40		ATTACHE PAR
		41	42		ATTACHE PAR

DESCRIPTION	HP	PL-1			DESCRIPTION	
		WATTS	WATTS	WATTS		
CUISINIERS	6000	3	40	6000	SECHEUSE	
CHAUFFE-EAU	3000	7	20	696	VA LAVASSE	
COMPTOIR	1000	9	15	696	VA REFRIGERAT.	
"	1000	11	15	160	600	150
"	500	13	15	500		
"	500	15	15			
CHAUFFAGE	3250	17	20	2750	CHAUFFAGE	
LAVI-Vaisselle	700	21	15	650	AUTO	
ESPACE		23	15		ESPACE	

DESCRIPTION	HP	PL-2			DESCRIPTION	
		WATTS	WATTS	WATTS		
CUISINIERS	6000	3	40	6000	SECHEUSE	
CHAUFFE-EAU	3000	7	20	696	VA LAVASSE	
COMPTOIR	1000	9	15	696	VA REFRIGERAT.	
"	1000	11	15	160	600	150
"	500	13	15	500		
"	500	15	15			
CHAUFFAGE	3250	17	20	2750	CHAUFFAGE	
AUTO	650	21	15	650	ESPACE	
LAVI-Vaisselle	700	23	15			

DESCRIPTION	HP	PL-3			DESCRIPTION	
		WATTS	WATTS	WATTS		
CUISINIERS	6000	3	40	6000	SECHEUSE	
CHAUFFE-EAU	3000	7	20	696	VA LAVASSE	
COMPTOIR	1000	9	15	696	VA REFRIGERAT.	
"	1000	11	15	160	600	150
"	500	13	15	500		
"	500	15	15			
CHAUFFAGE	3000	17	20	2750	CHAUFFAGE	
LAVI-Vaisselle	700	21	15	650	ESPACE	
ESPACE		23	15			

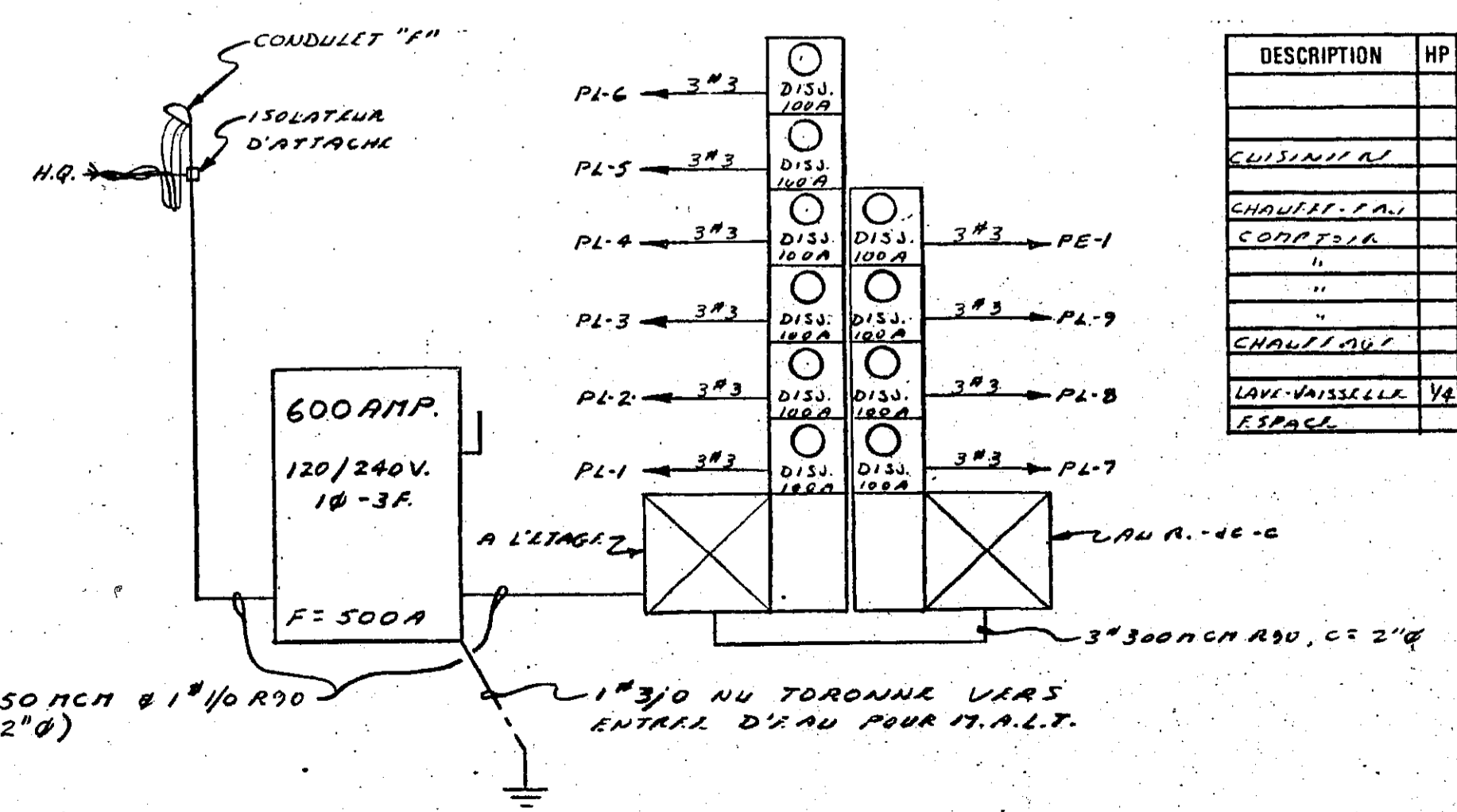
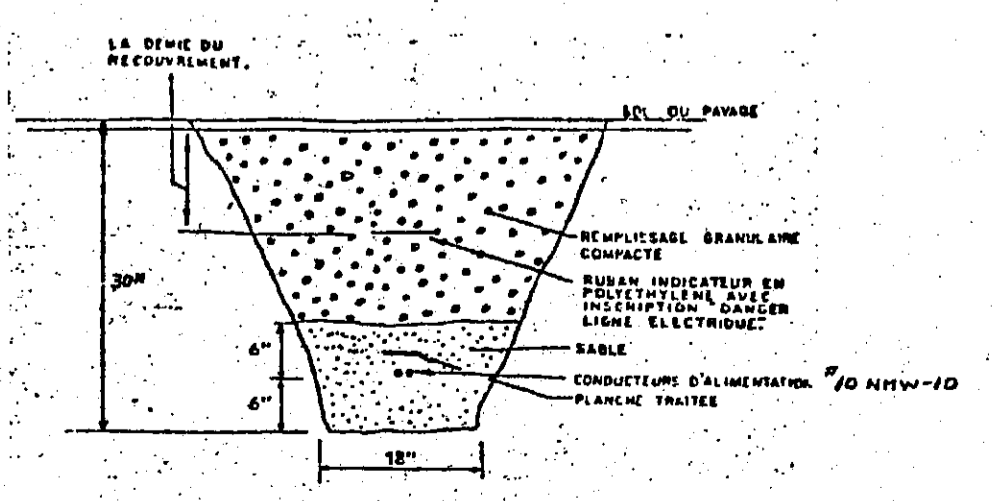


DIAGRAMME DE DISTRIBUTION 120/240V 1Ø-3F  
ECHELLE: AUCUNE



CONDUITS ENFOUIS SOUS TERRE

LOGEMENT TYPE #1 = 58,2 m<sup>2</sup>  
LOGEMENT TYPE #2 = 45,4 m<sup>2</sup>  
LOGEMENT TYPE #3 = 50,5 m<sup>2</sup>

8-202 1) a)

(i)	(ii)	(iv)	(v)	(vi)	TOTAL	DISJ.
3 500	1 500	6 000	6 000	2 250	19 250	100 A
3 500	1 500	4 050	6 000	2 250	17 300	100 A
3 500	1 500	5 250	6 000	2 250	19 000	100 A
3 500	1 500	3 650	6 000	2 250	15 300	100 A
3 500	1 500	5 000	6 000	2 250	18 250	100 A
3 500	1 500	4 500	6 000	2 250	17 750	100 A
3 500	1 500	3 850	6 000	2 250	15 300	100 A
3 500	1 500	4 500	6 000	2 250	17 750	100 A

8-202 2) a)

(i)	13 250 x 2 x 100% =	26 500	
(ii)	13 250 x 1 x 65% =	8 612,5	
(iii)	13 250 x 2 x 40% =	10 600	
(iv)	13 250 x 4 x 25% =	13 250	
			58 962,5 W

b) Chauffage

100 000 x 100%	=	10 000
32 750 x 75%	=	24 562,5
		34 562,5 W

d) Propriétaire

29 310 W x 75%	=	22 000,0
		22 000,0 W
115 525 + 240 V	=	481,35 A

- LEGENDE**
- (B) LUMINAIRE À INCANDESCENCE AU PLAFOND TYPE «B»
  - (A) LUMINAIRE À INCANDESCENCE AU MUR TYPE «A»
  - (X) LUMINAIRE À INCANDESCENCE AVEC INSCRIPTION «SORTIE»
  - + INTERRUPTEUR UNIPOLAIRE 120 VOLTS
  - 3-4 INTERRUPTEUR À TROIS VOIES
  - (⊖) PRISE DE COURANT DOUBLE BASSE À 120 VOLTS
  - (⊕) PRISE DE COURANT DOUBLE HAUTE À 120 VOLTS OU AU-DESSUS D'UN COMPTOIR
  - (⊗) PRISE DE COURANT DOUBLE À 12" DU PLAFOND FINI
  - (⊙) PRISE DE COURANT DOUBLE À L'ÉPREUVE DES INTÉMPÉRIES (120 VOLTS)
  - (⊖) PRISE DE COURANT DOUBLE DANS L'AMEUBLEMENT
  - (TV) SORTIE DE TÉLÉVISION BASSE (VOIR DEVIS)
  - (X) BOÎTE DE RACCORDEMENT OU DE JONCTION
  - (M) MOTEUR MONOPHASE 1/3 HP
  - (□) COMPE-CIRCUIT SANS FUSIBLE
  - (□) COUPE-CIRCUIT AVEC FUSIBLE
  - (T) THERMOSTAT
  - (K) ÉLÉMENT CHAUFFANT 2 KILOWATTS
  - (W) POSTE SECONDAIRE D'INTERCOMMUNICATION AU MUR (MIRTONE 15 84)
  - (V) SORTIE BASSE DE TÉLÉPHONE AU MUR
  - (C) PLINTHE DE CHAUFFAGE PAR CONVECTION DU TYPE RÉSIDENTIEL CHROMALOX SERIE B-B
  - (A) APPAREIL DE CHAUFFAGE À AIR FORCÉ CHROMALOX SERIE RFI
  - (R) RÉSISTANCE DE FIN DE LIGNE
  - (F) AVERTISSEUR SONORE D'ALARME-INCENDIE EDWARDS #439D-6W
  - (F) STATION MANUELLE D'INCENDIE EDWARDS #270 SPOF
  - (C) DÉTECTEUR AUTOMATIQUE D'INCENDIE EDWARDS # 350I
  - (C) DÉTECTEUR AUTOMATIQUE D'INCENDIE À TEMPÉRATURE FIXE EDWARDS # 281-A
  - (C) DÉTECTEUR AUTOMATIQUE DE FUMÉE AU PLAFOND EDWARDS # 6249C
  - (C) ÉQUIPEMENT FOURNI PAR D'AUTRES, MAIS RACCORDÉ PAR L'ÉLECTRICIEN

**NOTES GÉNÉRALES**

- 1- Dans la préparation de la soumission, il faudra tenir compte uniquement des matériaux spécifiés. Toute proposition d'équivalence devra être faite en addenda de la soumission.
- 2- Tout le travail d'électricité devra être effectué en conformité avec le Code d'Électricité du Québec et sujet à l'approbation du Bureau des Examineurs des Électriciens.
- 3- L'entrepreneur devra visiter les lieux avant de remettre sa soumission. Aucune réclamation due à l'ignorance des conditions locales ne sera reconnue par le propriétaire.
- 4- Les conducteurs seront isolés pour 300 volts, type R-90 et d'une grosseur minimum 14 AWG, à moins d'indication contraire aux plans. Les conducteurs n° 10 ou plus gros seront coronnés.
- 5- Sauf indication contraire, aucun conduit ne sera installé en surface.
- 6- Tout le filage installé en surface sera dans des conduits à paroi mince (EMT). Les boîtes de sortie pour montage en surface auront une plaque métallique appropriée pouvant être peinte.
- 7- A moins d'indication contraire, les prises de courant seront à double fiche, étalonnées à 15 mps, 125 volts, à coches parallèles, bornes en «V», mise à la terre.
- 8- Les interrupteurs auront un ou plusieurs pôles suivant leur fonction et ils seront du type à bascule. Ils auront une capacité minimum de 15 amps.
- 9- L'entrepreneur pourra utiliser des conducteurs «B-X» dans les entre-plafonds et dans les divisions sèches.
- 10- L'entrepreneur devra utiliser les numéros des circuits indiqués aux plans qu'à titre d'information. Il devra raccorder les circuits dans les panneaux de façon à balancer la charge également sur chacune des phases des panneaux. LES PANNEAUX SERONT À DISJONCTEURS BOULONNÉS. IDENTIFIER LES CIRCUITS DANS TOUTS LES PANNEAUX (SUR FEUILLE DACTYLOGRAPHIE DANS LA PORTE.)

- NOTES**
- 1 VERS PANNEAU DE LOGEMENT RÉSIDENTIEL.
  - 2 DISJONCTEUR AVEC DISTINCTION DE L'ÉTAGE À LA TIRAGE.
  - 3 JUSQU'AU PANNEAU DE BRÈLE CANADA AU R.-B.C. EN PASSANT PAR LA DÉPÔT DU LOGEMENT AU SOUTERRAIN. LAISSER UN CÂBLE DE TIRAGE DANS LE CONDUIT.

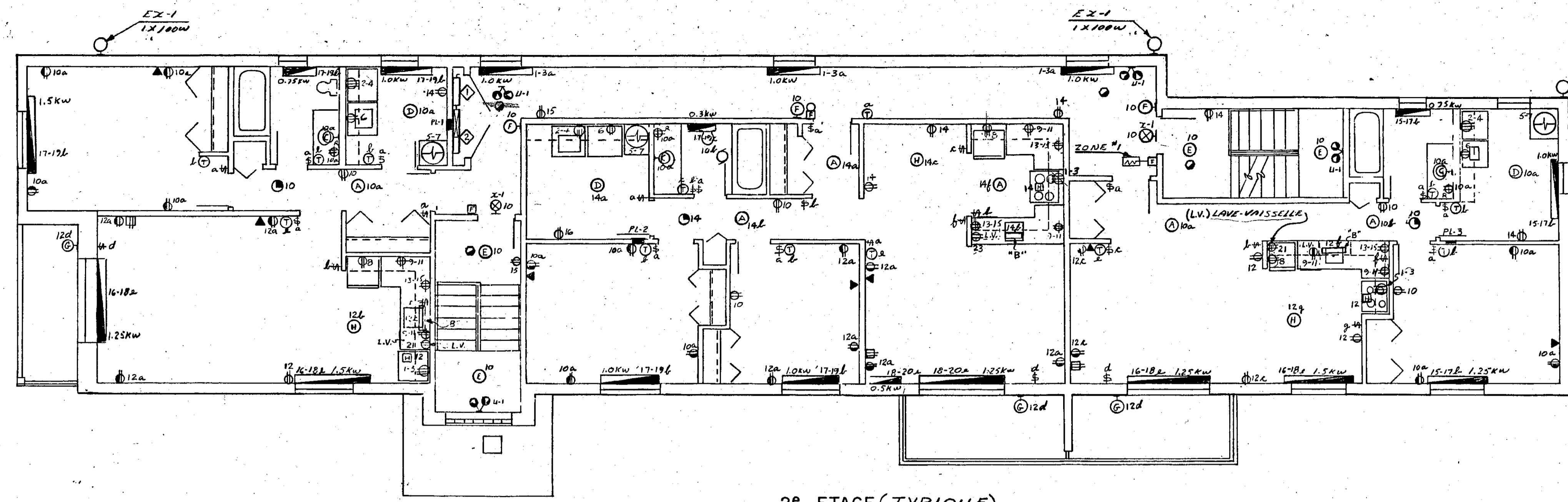
NOUVEAU PROJET

9 LOGEMENTS  
GASTON GENDRON  
RUE ST-PIERRE

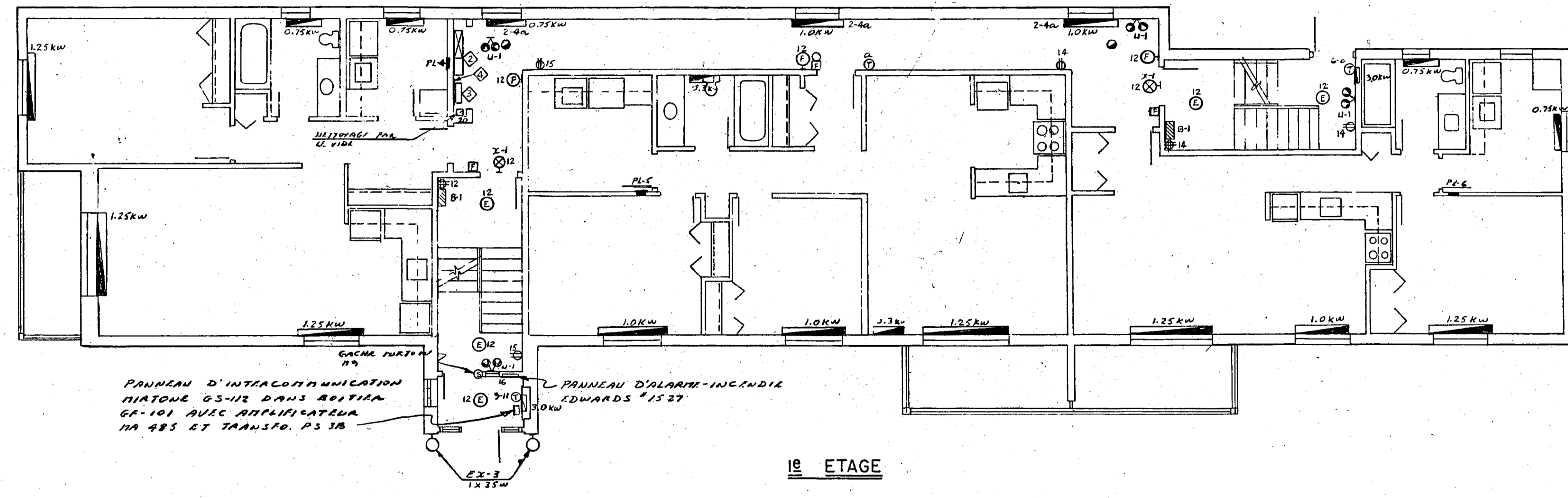
ÉLECTRICITÉ

IMPLANTATION LÉGENDE

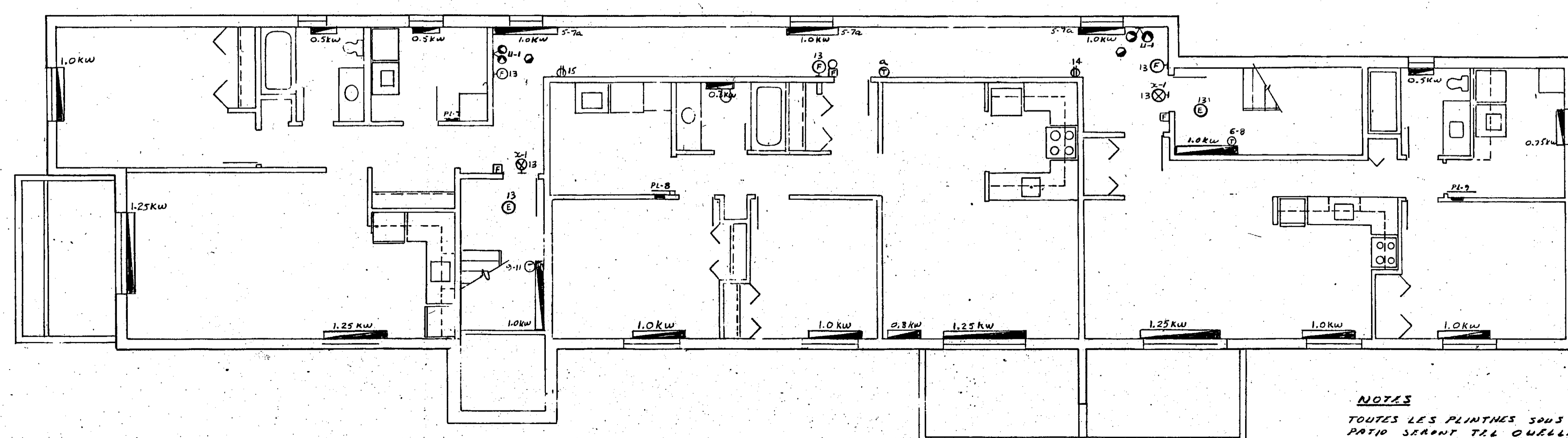
APPROUVÉ PAR  
B. Gendron  
NOUVEAU PROJET  
MARS 1987  
NO DU PROJET  
0387013  
NO DU DESSIN  
F-1 DE 2



2<sup>e</sup> ETAGE (TYPIQUE)



1<sup>e</sup> ETAGE



SOUS-SOL

NOTES  
TOUTES LES PLINTHES SOUS LES PORTES  
DONT SERAINT TEL OUELLET #OPP-4

- LISTE DES LUMINAIRES**
- TYPE #A  
Incandescent 1 x 100 W, Columbia #3386 (passage de logement).
  - TYPE #B  
Fluorescent 1 x 20 W, Sylvania K-401-124 (cuisine).
  - TYPE #C  
Incandescent 2 x 60 W, Columbia #4750 (salle de bain).
  - TYPE #D  
Porcelaine 1 x 150 W (dépot).
  - TYPE #E  
Incandescent 2 x 60 W, Columbia #3387 (escaliers).
  - TYPE #F  
Incandescent 1 x 150 W, Columbia #9361 (corridor commun).
  - TYPE #G  
Incandescent 1 x 60 W, Columbia #3667 (balcon).
  - TYPE #G-1  
Batterie d'éclairage d'urgence, 12 V.c.c., 100 W (1/2 heure), complet avec support de montage Emergi-Lite 12 MSL 100.
  - TYPE #G-1-1  
Tête d'éclairage d'urgence double, 9 W, 12 V.c.c., Emergi-Lite EF 18 D-E.
  - TYPE #X-1  
Incandescent avec inscription «Sorties», 120 V.a.c., Sylvania #XUS-33-5.
  - TYPE #EX-1  
Luminaire S.H.P., 1 x 100 W à 120 V, avec cellule photo-électrique incorporée installée à 15'-0" tel Sylvania #WK3-P-100-SPS-120N-PC du sol fini.
  - TYPE #EX-2  
Luminaire S.H.P., 1 x 100 W à 120 V, installé à 20'-0" du sol fini tel Sylvania #BK6-100LU-120H3.
  - TYPE #EX-3  
Luminaire S.H.P., 1 x 35 W à 120 V, au mur tel Lunec 35-11-SPS-300-PC-0-120CMR (quali cuit de couleur au choix de l'architecte).
  - TYPE "H"  
LUMINAIRE FOURNI PAR LE PROPRIÉTAIRE MAIS RACCORDE PAR L'ELECTRICIEN

- NOTES**
- 1 SECTIONNEUR PRINCIPAL 600A-2P.
  - 2 ENSEMBLE DE RECEPTEURS DE COMPTES APE TYPE AS
  - 3 BOITIER EN ACIER PEINT 18"x18"x6" AVEC PORTA A CHARNIERES, CADENASSA ALL, POUR CABLE TV.
  - 4 CONTRE-PLAQUE 24"x24"x 3/4" POUR B-26 CANADA.

REV	DATE	DESCRIPTION



A NO DU DETAIL  
B NO DE LA FEUILLE OU DETAIL EXIGE  
C NO DE LA FEUILLE OU DETAILLE

gilles chagnon  
architecte

INGENIEUR  
hba hamel beaulieu & associés  
INGENIEURS-CONSEILS

150, RUE MARCHAND, SUITE 600, DRUMMONDVILLE  
QUEBECI QC 4N1 TEL: (819) 478-8191

TITRE DU PROJ  
9 LOGEMENTS  
GASTON GENDRON  
RUE ST-PIERRE

TITRE DU DESSIN  
ELECTRICITE  
ECLAIRAGE & SERVICES

DISSINÉ PAR D. Gendron	APPROUVÉ PAR G. Chagnon
DATE MARS 1987	NO DU PROJET 0387013
ECH. 1/4"	NO DU DESSIN E-2 III 2
3/16"=1'-0"	